



National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Canadian Theses Service

Services des thèses canadiennes

Ottawa, Canada
K1A 0N4

CANADIAN THESES

THÈSES CANADIENNES

NOTICE

The quality of this microfiche is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Previously copyrighted materials (journal articles, published tests, etc.) are not filmed.

Reproduction in full or in part of this film is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30. Please read the authorization forms which accompany this thesis.

**THIS DISSERTATION
HAS BEEN MICROFILMED
EXACTLY AS RECEIVED**

AVIS

La qualité de cette microfiche dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

Les documents qui font déjà l'objet d'un droit d'auteur (articles de revue, examens publiés, etc.) ne sont pas microfilmés.

La reproduction, même partielle, de ce microfilm est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30. Veuillez prendre connaissance des formules d'autorisation qui accompagnent cette thèse.

**LA THÈSE A ÉTÉ
MICROFILMÉE TELLE QUE
NOUS L'AVONS REÇUE**

MOUVEMENT MIGRATOIRE DES SPÉCIALISTES
VERS LE CANADA, LES ÉTATS-UNIS ET
L'AUSTRALIE, APRÈS LA SECONDE GUERRE
MONDIALE

Annie-Claude Scholtès Dumesnil

Thèse présentée à l'École des Études Supérieures
de l'Université d'Ottawa en vue de l'obtention
de la M.A. en Sociologie

Ottawa, Canada 1983

A.-C. Dumesnil, Ottawa, 1983



Annie-Claude Scholtès Dumesnil, Ottawa, Canada, 1984.



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

REMERCIEMENTS

Je tiens à souligner l'assistance de mon Directeur de thèse, son orientation et ses encouragements ont grandement contribué à la réalisation de ce projet. Je tiens à remercier également mes proches, et particulièrement mon mari et ma petite fille qui ont accepté de m'accorder du temps pour achever ce qui avait été commencé.

Annie-Claude

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	ii
LISTE DES GRAPHIQUES	vi
PRESENTATION	viii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I - LE SENS DE LA MIGRATION DES SPECIALISTES APRES LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE	18
- Revue de littérature	19
- La migration des travailleurs après la seconde guerre mondiale (1946-1975)	35
Introduction	36
1.1 Au Canada	37
1.2 Aux Etats-Unis	59
1.3 En Australie	31
CHAPITRE II - L'ORIGINE DES IMMIGRANTS APRES LA SECONDE GUERRE MONDIALE	96
- Introduction	97
2.1 Au Canada	99
2.2 Aux Etats-Unis	115
2.3 En Australie	136
CHAPITRE III - L'INFLUENCE DES LEGISLATIONS SUR LA COMPO- SITION PROFESSIONNELLE DES IMMIGRANTS DE 1946 A 1975	143
3.1 Au Canada	144
3.2 Aux Etats-Unis	156
3.3 En Australie	165
3.4 Conclusion	172.A
CHAPITRE IV - LE BRAIN DRAIN, MYTHE OU REALITE?	178
- DEFINITION DU CONCEPT	179
4.1 Etat de la situation au Canada	184
4.2 Etat de la situation aux Etats-Unis	192
4.3 Etat de la situation en Australie	199
CHAPITRE V - ANALYSE	205
CONCLUSION	235
ANNEXES	240
BIBLIOGRAPHIE	258

LISTE DES TABLEAUX

- I : Immigrants admis au Canada, occupations professionnelles, de 1946 à 1955
- Immigrants admis au Canada, occupations professionnelles, de 1956 à 1965
- Immigrants admis au Canada, occupations professionnelles, de 1966 à 1975
- II : Nombre d'ingénieurs qui ont immigré au Canada de 1946 à 1975 et % par rapport à: a) l'immigration globale, b) l'immigration des travailleurs et, c) l'immigration des professionnels et/ou techniciens
- III : Nombre de scientifiques qui ont immigré au Canada de 1946 à 1975 et % par rapport à: a) l'immigration totale, b) l'immigration des travailleurs et, c) l'immigration des professionnels et/ou des techniciens
- IV : Nombre de médecins et chirurgiens qui ont immigré au Canada de 1946 à 1975 et % par rapport à: a) l'immigration globale, b) l'immigration des travailleurs et, c) l'immigration des professionnels et/ou des techniciens
- V : Taux d'accroissement de l'immigration globale et des travailleurs au Canada selon les catégories professionnelles, de 1946 à 1975
- VI : Immigrants admis aux Etats-Unis, occupations professionnelles, de 1946 à 1955 (années se terminant le 30 juin)
- Immigrants admis aux Etats-Unis, occupations professionnelles, de 1956 à 1965 (années se terminant le 30 juin)
- Immigrants admis aux Etats-Unis, occupations professionnelles, de 1966 à 1975 (années se terminant le 30 juin)
- VII : Nombre d'ingénieurs qui ont immigré aux Etats-Unis de 1949 à 1975 et % par rapport à: a) l'immigration globale, b) l'immigration des travailleurs et, c) l'immigration des professionnels et/ou des techniciens
- VIII : Nombre de scientifiques (sciences naturelles) qui ont immigré aux Etats-Unis de 1949 à 1975 et % par rapport à: a) l'immigration globale, b) l'immigration des travailleurs et, c) l'immigration des professionnels et/ou des techniciens.

- IX : Nombre de médecins et chirurgiens qui ont immigré aux Etats-Unis de 1949 à 1975 et % par rapport à: a) l'immigration globale, b) l'immigration des travailleurs et, c) l'immigration des professionnels et/ou des techniciens
- X : Taux d'accroissement de l'immigration globale et des travailleurs aux Etats-Unis selon les catégories professionnelles, de 1949 à 1975
- XI : Immigrants admis en Australie, occupations professionnelles, de 1949 à 1975
- XII : Immigration et émigration des spécialistes de la médecine et de la santé en Australie, de 1946 à 1960 (personnes de sexe masculin)
- XIII : Immigration permanente et à long terme de personnes ayant certaines qualifications professionnelles en Australie, de 1947 à 1960 et % par rapport à l'ensemble de celles qui ont une formation professionnelle
- XIV : Immigration et émigration permanentes des hommes et des femmes en Australie, selon les catégories professionnelles, de 1962 à 1971
- XV : Principaux pays de résidence des immigrants arrivés au Canada, de 1946 à 1973 inclusivement
- XVI : Immigration au Canada de personnes ayant une formation professionnelle et/ou technique, selon leur pays de dernière résidence permanente, de 1962 à 1965 inclusivement
- XVII : Immigration au Canada de personnes ayant une formation professionnelle et/ou technique, selon leur pays de dernière résidence permanente, de 1967 à 1973 inclusivement
- XVIII : Immigration au Canada selon le pays de dernière résidence permanente. Tableau comparatif
- XIX : Principaux pays et continents de naissance des immigrants arrivés aux Etats-Unis, de 1947 à 1975 inclusivement
- XX : Immigration aux Etats-Unis de personnes ayant une formation professionnelle et/ou technique selon leur pays de naissance (7 pays principaux*), de 1956 à 1965

- XXI : Immigration aux Etats-Unis de personnes ayant une formation professionnelle et/ou technique selon leur pays de naissance (8 principaux pays) , de 1966 à 1975
- XXII : Immigration aux Etats-Unis selon le pays de naissance. Tableau comparatif
- XXIII : Principaux pays et continents de naissance des immigrants arrivés en Australie, de 1959 à 1975 (inclusivement)
- XXIV : Immigration en Australie de personnes qui se destinent au marché du travail, selon leur pays de naissance, de juillet 1963 à juin 1973
- XXV : Immigration en Australie de personnes ayant une formation professionnelle et/ou technique selon leur pays de naissance, de juillet 1963 à juin 1973
- XXVI : Tableau comparatif de la migration des spécialistes de 1946 à 1975 au Canada, aux Etats-Unis et en Australie
- XXVII : Principaux pays de départ des immigrants ayant une formation professionnelle et/ou technique comparativement à l'ensemble des immigrants dans le cas des trois pays étudiés

LISTE DES GRAPHIQUES

- 1 : Variations annuelles de l'immigration des travailleurs au Canada
- 2 : Variations annuelles de l'immigration des travailleurs aux Etats-Unis
- 3 : Variations annuelles de l'immigration des travailleurs en Australie
- 4 : Circuit menant à la législation en matière d'immigration
- 5 : Profil des rapports entre les catégories professionnelles des immigrants venus après la Seconde guerre mondiale au Canada, aux Etats-Unis, en Australie

PRESENTATION

J'ai conscience que la thèse qui suit ne viendra pas répondre à toutes les questions, j'espère néanmoins qu'elle saura en susciter de nombreuses. Il n'est pas de mes ambitions, non plus, de faire valoir l'une ou l'autre des théories que l'on peut retrouver dans différents ouvrages quoi qu'il soit possible que l'analyse vienne infirmer ou confirmer certains aspects de ces courants de pensée. Après avoir pris connaissance des ouvrages sur le sujet, les uns parlant d'exode des cerveaux, de "brain drain", de migration de spécialistes, etc. selon que telle ou telle théorie était soutenue, plusieurs de mes questions sont restées sans réponse, plusieurs argumentations ou conclusions restaient sans fondement. J'ai attribué cela, entre autres, au fait que beaucoup des travaux effectués visaient davantage à supporter ou prouver une théorie "populairement" acceptable selon le contexte politique dans lequel l'auteur se situait. Dans certains cas, j'ai pu observer que cette attitude a handicapé la démarche scientifique dont la première prémisse devrait être l'objectivité. Je ne prétends pas être un modèle d'objectivité, j'ai sans doute été influencée au cours de mes lectures et les différentes citations et références que l'on retrouvera au cours de cette thèse témoignent de la confiance que j'ai su accorder à certains auteurs, cependant le souci de l'objectivité m'a animée tout au long de mes travaux.

INTRODUCTION

Aussi loin que l'histoire nous permet de le constater, l'homme s'est déplacé vers des contrées voisines et éloignées pour assurer sa subsistance, étendre son hégémonie par la conquête de nouveaux territoires, découvrir de nouvelles ressources, matériaux, etc., acquérir la connaissance. Qu'il s'agisse d'un déplacement opéré sous la contrainte (esclavagisme, fuite, déportation...) ou volontaire (croisades, conquête, colonisation...), il n'en demeure pas moins qu'il témoigne de cette grande mobilité qui est acquise à l'homme, mobilité qui s'accroîtra par le raffinement continu des moyens de transport utilisés pour atteindre plus vite, plus confortablement, plus sûrement des terres de plus en plus éloignées (migration continentale, intercontinentale, transocéanique, interplanétaire...).

Même si cette étude ne vise pas à faire l'analyse sociologique de la mobilité chez l'homme, il faudra tenir compte, toutefois, du degré de mobilité atteint par ce dernier au cours du XX^e siècle. En effet, l'homme est progressivement passé d'une migration de subsistance à une migration touristique et professionnelle, d'une migration plus individualisée et restreinte à une migration de masse organisée, empruntant des moyens de transport naturels

(vache, âne, chameau), artisanaux (canot, kayak, charette) puis, graduellement, d'une technicité de plus en plus sophistiquée (train, automobile, paquebot, avion, fusée, navette spatiale).

Le phénomène est d'autant plus paradoxal, qu'à mesure que l'on assiste à la consolidation des frontières, les moyens de transport contemporains permettent de les franchir plus facilement. A mesure que se ferment les portes d'entrée, les communications font miroïter les multiples attraits qui existent "de l'autre côté de la montagne"... et la technologie fait naître de nouveaux véhicules suprap perfectionnés qui ne trouveront plus bientôt de terre disposée à les recevoir. C'est le paradoxe des heimatlos qui sont souvent condamnés à errer d'un pays à l'autre sans vraiment pouvoir s'établir, celui des réfugiés politiques qui doivent attendre qu'un pays d'adoption veuille bien leur ouvrir les portes (rappelons le cas des Hongrois de 1956 et, plus récemment, ceux des Cambodgiens et des Cubains).

Le XX^e siècle connaît le flux de la migration clandestine qui s'effectue généralement entre pays frontaliers, du plus pauvre vers le plus riche, des pays de l'Est vers ceux de l'Ouest, du monde socialiste et communiste vers les pays capitalistes... Il est évident que les mouvements migratoires contemporains servent régulièrement des

fins politiques, à la fois internes et externes, mais l'on oublie trop souvent qu'ils servent tout autant des fins économiques et l'exemple de la migration internationale des spécialistes en est peut-être l'illustration la plus convaincante.

Ce type de migration que l'on retrouve sous différents titres et appellations ("exode des cerveaux", "migration du capital humain", "drainage des cerveaux", etc.) a retenu tout particulièrement mon attention et constituera l'objet de cette étude. Le sujet m'a paru séduisant à cause de son caractère contemporain, des conséquences démographiques, politiques et économiques, immédiates et à long terme, que ce type de migration est susceptible d'engendrer autant chez les pays "importateurs" que chez les pays "exportateurs" de capital humain.

La migration des savants, notamment, revêt un caractère essentiellement politique car nous vivons dans une ère de technologie et de recherche scientifique mises au service de l'Etat, au service d'un régime, et où la teneur et la qualité des effectifs deviennent du "capital concurrentiel", où le capitalisme et le socialisme s'affirment tour à tour, selon qu'un homme marche sur la lune et l'autre invente la bombe à neutron! Cela peut expliquer, en partie, l'importance toujours actuelle que l'on accorde à la ques-

tion lors de différentes conférences internationales telles que la Conférence des Nations-Unies pour le Commerce et le Développement afin d'étudier le problème de l'exode des cerveaux (Genève, mai 1978), et au cours desquelles sont véhiculées des approches différentes.

La migration internationale des diplômés n'est pas, en effet, sans susciter des réactions diversifiées dont les plus virulentes proviennent probablement des pays qui considèrent subir des pertes importantes lors de l'émigration de leur capital humain.

Le "brain drain" est un sujet fort controversé qui soulève des problématiques tant individuelles, de groupes, nationales qu'internationales; il touche à la fois aux domaines social, politique, culturel et économique. La polémique qui entoure la migration des spécialistes se retrouve autant au niveau des corporations professionnelles qu'à celui de l'O.N.U. et du Bureau international du travail. C'est dire que les implications de l'exode des cerveaux émergent différemment selon que l'on se rallie à l'une ou l'autre théorie. Deux grands courants de pensée ressortent parmi les théories, ce sont: la théorie nationaliste et la théorie cosmopolite ou dite internationale.

La théorie nationaliste sied davantage aux pays "exportateurs" de capital humain alors que la théorie cosmopolite sert mieux les intérêts des pays "importateurs" de capital humain. Les "cosmopolites" considèrent le terme "nationalisme" de façon péjorative même si, dans les faits, la migration des spécialistes leur permettra de répondre à leurs propres aspirations nationalistes. Parallèlement, les "nationalistes" se défendront de ne pas avoir de visées internationales, en alléguant que le développement international commence par le développement des pays au niveau national. Il n'est pas de mon intention de tenter de réconcilier ici les défenseurs de l'une ou l'autre théorie. C'est l'éternelle divergence de philosophie entre celui qui se plaint le ventre plein et celui qui voudrait bien remplir le sien. Les besoins, les secteurs que l'on veut protéger, les priorités et les aspirations dépendent de l'intensité de la faim pour certains et de ce dont on a faim pour d'autres. L'un veut améliorer sa qualité de vie alors que l'autre se débat pour assurer sa survie.

1. La théorie nationaliste:

Outre certains organismes internationaux tels que l'O.N.U. et l'O.C.D.E. qui s'inquiètent des retombées socio-économiques et autres de la migration des spécialistes dont la principale conséquence serait de venir freiner le dévelop-

pement de pays déjà moins favorisés et, notamment, les pays du Tiers-Monde, plusieurs auteurs se sont ralliés à cette théorie.

Kenneth E. Boulding (1968, pp. 123 et suiv.) entreprend la critique des différentes solutions proposées pour minimiser le problème puis, illustre très bien la pensée nationaliste en faisant ressortir les enjeux de la migration des spécialistes de la façon suivante:

On a le sentiment gênant qu'actuellement l'évolution technologique rend les pays riches de plus en plus indépendants des pays pauvres, jusqu'à leur enlever les élites qui pourraient les faire progresser. (p. 133)

Comme il a déjà été dit, les nationalistes s'attachent aux conséquences de la migration du capital humain sur le développement des pays "exportateurs" et, particulièrement lorsque ces pays sont déjà considérés comme sous-développés. L'étude des conséquences se mène à différents niveaux:

- les conséquences économiques: le départ des professionnels et des spécialistes prive le pays d'émigration du développement d'une technologie nouvelle et de la plus grande autonomie financière qui en résulterait et serait favorisée par la présence de ces qualifications au sein du pays;
- les conséquences politiques: les législations et les relations internationales peuvent se trouver modifiées pour permettre à certains pays d'atteindre leurs objec-

tifs;

- les conséquences sociales: l'émigration de l'élite peut toujours être perçue comme une remise en question du système existant. De plus, un départ massif de l'élite et des dépendants, incite souvent un remplacement qui est susceptible de modifier la composition des strates sociales;
- les conséquences culturelles: le départ des professeurs, des écrivains, des artistes... prive le pays d'origine des catalyseurs dont il a besoin pour maintenir ou faire évoluer son niveau d'éducation et sa culture.

Pour le nationaliste, l'émigrant est perçu négativement, il tourne le dos à ceux qui ont favorisé son développement individuel, ceux-là mêmes qui lui ont permis d'acquérir la formation tant convoitée par les pays "importateurs" et qui lui donne l'opportunité de répandre son savoir à l'extérieur du milieu qui l'a formé. Don Patinkin (1968, p. 122) dans son exposé sur "le point de vue nationaliste", propose d'enrayer ce fléau en faisant appel au patriotisme des citoyens:

...l'exode des cerveaux est un problème dont la solution incombe en tout premier lieu aux pays d'émigration; ces pays devraient s'attaquer au problème non par la violence mais par la persuasion, en faisant appel au patriotisme de leurs citoyens...

Alexandro Portes (1976, pp. 489 et suiv.) dénonce l'ampleur de l'émigration des spécialistes vers les Etats-Unis. Il pense que l'on pourra prendre des actions à partir du moment où l'on sera en mesure d'évaluer les causes de l'émigration et de les prévenir.

2. La théorie cosmopolite ou internationale:

Les "cosmopolites" perçoivent la migration internationale des spécialistes comme souhaitable, voire-même nécessaire pour favoriser un avancement accéléré de la science* internationale et voient donc d'un bon oeil la migration des savants et diplômés vers les pays les plus à même de contribuer au développement de la science. Ils trouvent en cela une oreille attentive chez les gros "importateurs" de capital humain dont le plus important est, sans doute, les Etats-Unis. Ces théories contribuent non seulement à déculpabiliser les pays qui profitent du phénomène de la migration des cerveaux mais elles tendent également à en légitimer la pratique, en minimisant les impacts et en y trouvant même des avantages au niveau du développement international.

* Le mot "science" est utilisé ici dans son sens le plus général.

Une autre tendance est d'invoquer le droit de tout individu à la liberté de choix quant au pays où il désire vivre, travailler, transmettre ses connaissances. En cela, Harry G. Johnson (1965 et 1968) se fait un ardent défenseur de la théorie cosmopolite et un adversaire virulent des théories à saveur patriotique ou nationaliste:

...j'adopte une position cosmopolite et libérale et considère le nationalisme comme un des vices mentaux les moins plaisants auxquels s'adonne l'humanité...

...j'admets par conséquent au départ que la circulation internationale du capital humain est un processus bénéfique puisqu'il découle du libre choix des individus qui décident d'émigrer... (1968, p. 80)

Evidemment, jusqu'à maintenant, les Etats-Unis ont été parmi les principaux bénéficiaires de la migration des spécialistes et l'on peut se demander si cette ouverture apparente ne rétrécirait pas, dans l'optique où l'Amérique du Nord deviendrait débiteur plutôt qu'acquéreur de capital humain. Là même où l'on encourage, au nom de la liberté, l'individu superqualifié à entrer aux Etats-Unis, ne condamnerait-on pas la sortie de citoyens américains, tout autant qualifiés, vers d'autres contrées d'adoption? Comment serait perçu, à titre d'exemple, le savant américain qui déciderait d'aller exporter ses connaissances en Russie? Bran- dirait-on aussi ardemment l'étendard de la liberté de choix de l'individu?

Les deux théories illustrent assez bien la discordance qui subsiste entre les intérêts de l'individu et ceux de l'Etat. Ce qui, pour le spécialiste, était perçu comme une formation individuelle devrait maintenant se transmettre au niveau d'une redevance collective, sociale, voire-même nationale! N'est-il pas propriétaire de sa formation et seul maître de l'utilisation qu'il veut en faire? D'un autre côté, l'Etat peut-il se permettre de subventionner, en grande partie, une formation qui réponde à des intérêts individuels ou est-il, de par son existence-même, obligé de penser en fonction d'une collectivité nationale? A-t-il à favoriser la formation de personnes en tant qu'individus ou comme membres d'une collectivité donnée? Ne retrouve-t-on pas ici, à une plus petite échelle, les querelles idéologiques contemporaines entre le socialisme et le capitalisme? La promotion de l'Etat versus la promotion de l'individu?

A qui profite la migration des spécialistes? A l'individu, à l'Etat, au monde? Même lorsque les "cosmopolites" font ressortir les bienfaits de la migration internationale des spécialistes, ils sont obligés d'admettre que le but visé par les Etats-Unis ou un autre pays qui reçoit des spécialistes immigrants en grand nombre, se colore, dans un premier temps, d'une connotation nationale. Il s'agit, tout d'abord, de combler des lacunes au niveau de certaines strates de spécialistes. En général, on s'aperçoit que, lorsque le

pays peut suffire à ses propres besoins, par exemple en médecins et chirurgiens, il favorisera l'engagement de ses citoyens en diminuant le contingentement d'admission pour les immigrants qui détiennent des qualifications dans ce domaine.

Selon moi, les auteurs ont beaucoup parlé de migration des spécialistes en empruntant un peu dans les théories de la dépendance qui sont si populaires depuis la seconde moitié du XX^e siècle, ou encore ont adopté des idéologies purement politiques qui reflètent assez fidèlement les grands courants actuels. Je n'ai cependant pas pu retrouver une véritable définition de ce qu'est le "brain drain", dans ce sens que toute migration de spécialistes ne peut être automatiquement considérée comme du "brain drain". N'y a-t-il que des pays qui donnent et d'autres qui reçoivent? La notion de "brain drain" ne peut pas, non plus, partir uniquement d'une interprétation idéologique des rapports de l'individu versus l'Etat, de l'Etat versus le monde, etc.! Les auteurs étudient les causes, les conséquences, défendent l'une ou l'autre théorie, en viennent parfois à la conclusion qu'il y a effectivement ou qu'il n'y a pas "brain drain" mais ne nous instruisent pas ou peu sur la différence qui existe entre la migration simple des spécialistes et les attributs complémentaires qui justifient de lui donner, dans certains cas, le qualificatif de "brain drain".

Personnellement, j'estime qu'il y a une différence:

- a) au niveau des raisons qui animent un pays qui, constatant qu'il y a carence dans certains secteurs d'activités, recourre à la migration des spécialistes pour la combler, et celui qui attire à lui les spécialistes, soit encore pour créer une banque nationale, ou encore, pour s'approprier les personnes les plus qualifiées dans le but de nihiliser la concurrence ou encore satisfaire des visées impérialistes;
- b) au niveau des impacts qui en découlent, selon que les objectifs visés auront été atteints ou non, selon que la banque internationale de spécialistes est suffisante pour combler à la fois les besoins des pays moins développés et ceux des pays plus développés. Dans le dernier chapitre de cette thèse, je tenterai de déterminer certains paramètres relatifs au "brain drain".

3. Méthodologie:

Le but principal de cette thèse demeure cependant, de décrire, en se référant aux données statistiques disponibles, l'ampleur prise par le phénomène de la migration internationale des spécialistes pendant les trente années qui ont suivi la Seconde guerre mondiale, d'identifier le sens du mouvement et sa composition. Voici donc les six propositions qui seront discutées dans cette thèse:

Proposition no 1: le mouvement des spécialistes va en s'accroissant après la Seconde guerre mondiale;

Proposition no 2: le sens de la migration des spécialistes diffère de celui de la migration générale;

Proposition no 3: les sources de spécialistes sont essentiellement les mêmes dans tous les pays d'immigration massive de spécialistes;

Proposition no 4: il existe des disparités au niveau des différentes catégories professionnelles;

Proposition no 5: les récentes politiques en matière d'immigration ont favorisé l'entrée croissante de spécialistes parmi les immigrants;

Proposition no 6: les pays d'immigration attirent volontairement à eux la migration de spécialistes provenant des pays en voie de développement.

La vérification de ces propositions exige une étude approfondie de la migration générale, des législations en matière d'immigration..., en faisant appel aux statistiques sur l'entrée et la sortie des spécialistes dans certains pays, de leur origine, de leurs qualifications respectives, des raisons qui les motivent, etc. Le sujet étant vaste, il ne pouvait être pris dans sa globalité. Afin de circonscrire davantage l'étude, il a été décidé de restreindre le domaine de recherche à trois pays. Le choix du Canada, des Etats-Unis et de l'Australie a été favorisé à cause de l'existence de données statistiques pouvant être utilisables, donc plus susceptibles de répondre aux exigences d'une analyse. De plus, ces trois pays, ont fréquemment été la cible de critiques par les dénonciateurs du "brain drain" et sont identifiés généralement comme des pays d'immigration massive de spécialistes, ce qui les prédestinait à devenir un champ d'étude intéressant. Il a fallu renoncer à utiliser les données du Royaume-Uni après avoir constaté que des données qui apparaissaient utilisables à première vue ne permettaient pas d'atteindre les objectifs visés* et ne constituaient pas, par conséquent, un terrain valable pour la recherche qui devait être menée.

* Par exemple, on ne fait pas la distinction entre l'immigrant et l'étudiant qui vient suivre des cours pendant plus d'un an au Royaume-Uni, ce qui grossit considérablement le nombre mais ne correspond pas à la réalité du phénomène d'immigration dans ce pays; encore tout récemment, le Royaume-Uni ne comptabilisait que les arrivées par bateau alors que le nombre d'immigrants par air était très considérable.

En premier lieu, il faudra déterminer si un mouvement migratoire existe effectivement vers le Canada, les Etats-Unis et l'Australie, la façon dont s'effectue le mouvement (s'il en ait un) et ce qui le favorise dans un sens comme dans l'autre. Il faudra également procéder à l'étude du mouvement des travailleurs et des spécialistes eux-mêmes, pour être en mesure d'établir une comparaison avec les résultats obtenus pour le courant migratoire global.

Une analyse plus approfondie des différences susceptibles d'apparaître au niveau des mouvements de spécialistes (variations entre les professions elles-mêmes et selon les pays d'accueil) permettra de se faire une meilleure idée de la teneur réelle du mouvement et de faire ressortir les particularités de chaque catégorie. Trois catégories fréquemment invoquées dans les études portant sur la migration des spécialistes, et pour lesquelles il existait des données statistiques facilement identifiables, comparativement à d'autres catégories, ont été retenues pour cette étude. Ce sont: les ingénieurs, les scientifiques, les médecins et chirurgiens. L'utilisation de plusieurs catégories est essentielle si l'on veut déterminer s'il s'agit d'un courant indifférencié (le courant migratoire des spécialistes est le même pour toutes les catégories professionnelles) ou différencié (le courant migratoire des spécialistes varie selon que les immigrants appartiennent à telle catégorie plutôt qu'à une autre).

L'analyse descriptive a également été choisie de préférence à l'analyse comparative à cause des difficultés inhérentes aux disparités d'interprétation, aux méthodes de cueillette de données et de compilation qui diffèrent d'un pays à l'autre. Par mesure de précaution, et pour éviter d'énoncer des conclusions erronées, il est donc préférable, si l'on veut introduire des éléments de comparaison, de les appliquer seulement au niveau des résultats obtenus (c.-à-d. au niveau des conclusions face aux propositions préalablement énoncées) par chacun des pays plutôt que de tenter de comparer les statistiques elles-mêmes. Il ne faudra pas, toutefois, exclure la possibilité de présenter des tableaux mixtes propres à refléter la situation vécue par chacun des pays.

Il s'agit, en fait, d'appliquer les mêmes questions pour chacun des pays, d'utiliser autant que possible les mêmes tableaux, de vérifier pour chacun les propositions et tirer les conclusions qui en découlent. On pourra ensuite établir une comparaison, non pas au niveau du nombre de spécialistes, de telle catégorie, venant de tel pays, etc., mais bien au niveau des tendances, comme par exemple: les sources d'immigration des professionnels, les disparités entre les catégories professionnelles d'immigrants, l'ordre prioritaire des catégories professionnelles d'immigrants, etc.

En résumé, l'analyse descriptive devra permettre de faire ressortir les dissemblances et les similarités que l'on retrouve au niveau de la migration des spécialistes, les grandes tendances en ce qui a trait au sens du mouvement ainsi que l'influence des législations en cette matière.

CHAPITRE I

LE SENS DE LA MIGRATION DES SPECIALISTES

APRES LA DEUXIEME GUERRE MONDIALE

REVUE DE LITTERATURE

La plupart des auteurs s'entendent pour dire que le mouvement des spécialistes après la Seconde guerre mondiale s'accroît de façon significative, si l'on compare avec la période précédente. Cette transformation de la teneur du flux migratoire qui tend vers une migration de personnes de plus en plus spécialisées paraît évidente pour chacun. Ce qui l'est moins, c'est la direction que prend ce mouvement, son point de départ et son point d'arrivée, les similarités ou les différences qui existent entre le sens du mouvement des spécialistes et celui de la migration globale, les raisons qui sous-tendent l'adoption, le choix de tel ou tel circuit par certaines catégories professionnelles.

La théorie voulant qu'il y ait un mouvement des pays moins développés vers les pays les plus développés, moins riches vers plus riches, etc. est fréquemment évoquée. Elle suppose une trajectoire à sens unique où les étapes intermédiaires facilitent l'accès au pays "le plus" riche, soit les Etats-Unis (Houdaille et Sauvy, 1974; Sen, 1971,; Freidman, 1973;...).

D'autres théories qui ne sont pas forcément opposées et peuvent s'avérer, parfois même, complémentaires, identifient un mouvement des territoires ex-coloniaux vers leurs anciennes métropoles (Johnson, 1968) ou encore un déplacement permanent des pays à revenus faibles vers les pays à revenus élevés.

Certains approchent le problème par une théorie du développement continu (George, 1976) ou encore s'attaquent plus spécifiquement aux causes du mouvement (théorie des facteurs "push" et "pull").

Avant de regarder concrètement ce qui se passe effectivement au niveau des trois pays retenus (Canada, Etats-Unis, Australie), mentionnons quelques auteurs qui ont fait des études sur le sujet et les conclusions auxquelles ils arrivent, tout en gardant à l'esprit que le but visé est de dépasser l'étude du mouvement migratoire général pour s'attarder davantage au mouvement des spécialistes comme tel.

1. Des pays en voie de développement vers les pays plus développés:

Les Nations-Unies ont identifié un déplacement des spécialistes provenant des pays en voie de développement vers les pays développés et ont consacré plusieurs études à ce sujet. Un rapport du Secrétaire-général, émis en 1974, fait état de certaines constatations :

Yet, many developing nations see large numbers of their trained persons migrate to the advanced industrialized countries and contribute to the steadily growing total and per capita output of the developed countries at a time when they may be desperately needed at home....

The migration of highly trained persons is to a relatively few advanced nations having market economies, including particularly the United States of America, the United Kingdom, Australia, Canada, France and the Federal Republic of Germany, and provides these nations with a valuable resource for which they pay virtually nothing. (United Nations, Economic and Social Council, 18 janv. 1974, p. 3)

Ce rapport fait état de certains groupes spécifiques d'immigrants qui appartiennent à des catégories professionnelles particulières, soient: le personnel de santé (médecins et infirmières), les ingénieurs, les scientifiques et les étudiants. L'exode de ceux-ci présente des conséquences d'une intensité et d'une nature différentes.

La migration des médecins n'est pas perçue comme un exode généralisé mais plutôt comme un mouvement qui vient d'un certain nombre de pays,

Asian countries such as Hong Kong, India, Pakistan, the Philippines, the Republic of Korea and Thailand - accounted for 5,000 of the 7,000 physicians admitted to the United States in 1972. Similarly most migrating physicians admitted to the United Kingdom and Canada from India and Pakistan. Ghana also faces the serious problem of migration of physicians to the Federal Republic of Germany. Migration of physicians from Latin America to the United States has decreased in recent years. (Ibid., p. 15)

et qui se dirige vers un nombre également restreint de pays:

The flow of physicians and nurses from the developing countries is not to the developed countries generally, but is almost entirely to the United Kingdom, the United States of America and Canada, with minor flows to such countries as the Federal Republic of Germany. (Ibid., p. 15)

Les Nations-Unies identifient certains facteurs qui ont occasionné la migration de certaines catégories de professionnels:

a) Migration du personnel médical:

- le statut et la rémunération des médecins et des infirmières sont relativement peu élevés dans les pays en voie de développement;
- plusieurs secteurs du système hospitalier des Etats-Unis et du Royaume-Uni sont en état de dépendance face au personnel étranger, ce qui crée la nécessité d'une immigration continue de médecins et d'infirmières provenant de pays en voie de développement;
- plusieurs pays en voie de développement qui forment un grand nombre de médecins et d'infirmières n'ont pas, de fait, organisé comme tels leurs services médicaux et ne peuvent absorber tous les spécialistes qu'ils forment dans ce domaine.

b) Migration des scientifiques:

- les préoccupations des scientifiques convergent très souvent vers des problèmes autres que ceux qui relèvent du milieu socio-économique d'un pays en voie de développement (stagnation de la recherche);

- les pays développés offrent très souvent plus d'opportunités de recherche;

c) Migration des ingénieurs:

- dans les pays en voie de développement, il y a surproduction d'ingénieurs dont la formation n'est pas reliée aux besoins du pays (mauvaise politique en matière d'éducation combinée à un manque de planification en matière de main-d'oeuvre);
- les cycles des affaires et les changements au niveau des programmes gouvernementaux influent sur les besoins d'ingénieurs dans les pays développés (on peut donc assister à des périodes successives de forte et de basse demande dans ce secteur d'emploi).

Le rapport fait également état de statistiques relatives au nombre d'immigrants faisant partie de certaines catégories professionnelles (ingénieurs, scientifiques, médecins et chirurgiens...) et qui ont été admis aux Etats-Unis, au Royaume-Uni et en France. Le tableau que l'on retrouve en annexe no 1 démontre une décroissance (60.41 en 1962 par rapport à 30.80 en 1970) de la proportion d'immigrants scientifiques, ingénieurs, médecins et/ou chirurgiens admis aux Etats-Unis et provenant des pays développés comparativement à ceux qui venaient d'un pays en voie de développement (69.20 en 1970).

Walter Adams (1968) reprend Brinley Thomas (1968) pour faire la démonstration que le sens du mouvement s'est complètement retourné, inversé si l'on établit une comparaison entre le phénomène tel que vécu au XIX^e. siècle et celui que l'on connaît au XX^e siècle. Les conséquences s'en sont également trouvées modifiées.

... comme le fait remarquer Brinley Thomas, la quantité importante de capital humain qui, au XIX^e siècle, se déversa d'Europe en Amérique du Nord, fut complémentaire à une exportation du capital physique et de main-d'oeuvre non qualifiée. Issu des pays développés, ce vaste flux créa une infrastructure dans le continent en construction et eut à son tour des effets importants sur les pays exportateurs. Il eut pour conséquence, selon Thomas, un rétrécissement progressif de l'écart séparant les pays ayant atteint des stades de développement différents, profitant à la fois aux pays d'émigration et d'immigration.

L'actuelle vague de migration, tout au contraire, se meut dans le sens opposé à celui du capital physique. Les pays sous-développés, pourvus d'une infrastructure physique importante et d'une industrie lourde de base nouvellement créée, se sont trouvés fâcheusement dépourvus des cadres techniques et professionnels nécessaires pour remplir les postes clés de l'administration et de la recherche. (pp. 5 et 6)

Il illustre davantage sa pensée en résumant ainsi les propos de James A. Perkins alors président de l'Université Cornell:

43,000 ingénieurs et hommes de science ont émigré aux Etats-Unis entre 1949 et 1961, "un grand nombre" d'entre eux venant de pays sous-développés. En 1964-1965, quelque 11,000 internes et résidents des hôpitaux américains (sur un total

de 41,000) étaient diplômés de facultés de médecine étrangères et plus de 8,000 d'entre eux venaient de pays en voie de développement. Au dire de Perkins, l'exode dont souffrent les pays asiatiques et tout spécialement Formose et la Corée est extrêmement grave, puisque plus de 90% des étudiants asiatiques formés aux Etats-Unis ne retournent jamais chez eux. (pp. 5 et 6)

Dans le même ordre d'idées, une étude quantitative du mouvement du personnel qualifié provenant des pays en voie de développement et se dirigeant vers les Etats-Unis (Sen, 1971), fait état de statistiques qui démontrent une progression de la proportion d'immigrants (ingénieurs, scientifiques, docteurs) provenant des pays en voie de développement. Alors que ceux-ci représentaient à peu près le tiers de l'entrée de ces catégories en 1955-56, ils atteignent 50% en 1967.

Enrique Oteiza (1968, p. 135) nous fait entrevoir, à partir des données empiriques dont il dispose sur les flux migratoires, les mouvements "in" et "out" de capital humain qui existent au niveau de certains pays en partant de leur situation de consommateur ou de fournisseur net de ce type de migration. Les résultats qu'il obtient sont les suivants:

- Etats-Unis (pays très développé) : gros importateur de capital humain très qualifié;
- Angleterre, France, Canada (pays développés) : pays de transition vers les Etats-Unis, entrée nette venant de pays moins développés;
- Argentine (pays semi-développé) : exportateur net de personnel très qualifié;

- Inde (pays sous-développé) : très fort exportateur net de personnel très qualifié.

Dans un document présenté par Jagdish Bhagwati (1976), et qui avait pour but de vérifier l'évidence de la migration de la main-d'oeuvre qualifiée provenant des pays moins développés et s'orientant vers les pays développés, l'auteur fait état de statistiques (voir tableau en annexe no 2) qui démontrent que, si une augmentation sensible (61.2%) de la migration du personnel qualifié a été observée entre 1965 et 1970, cette augmentation provient essentiellement des pays moins développés (206.1%). Les pays les plus touchés par l'augmentation proviennent d'Afrique (augmentation de 606.5%), et d'Asie (augmentation de 1,106%).

Comparativement, les pays développés ont accusé, en moyenne, une diminution de 26.6% de ce type d'émigration vers les Etats-Unis pour la même période donnée. Le Canada a peut-être connu la plus forte diminution, soit 68.1% alors que les pays de l'Europe enregistraient une baisse de 21.9% (à noter que dans ce dernier cas, l'on a remarqué une diminution de 54.3% de l'émigration globale vers les Etats-Unis surtout dans les pays du Nord et de l'Ouest de l'Europe mais, en revanche, l'on assiste à une augmentation assez forte de 121%, en ce qui a trait aux pays du Sud et de l'Est de l'Europe). Pour ce qui est des autres pays développés (Australie, Israël, Japon, Nouvelle-Zélande et Afrique du Sud), une

augmentation de 194.2% est remarquée.

On peut faire deux constats à partir de ces données:

- a) L'immigration de personnel qualifié aux Etats-Unis qui provient des pays moins développés n'est pas uniforme. En effet, il a été enregistré de grandes variations dans le volume et aussi le taux de changement entre 1965 et 1970, selon qu'il s'agisse d'un tel continent ou d'un pays particulier à l'intérieur de ce continent;
- b) Alors que le volume d'immigration du personnel qualifié aux Etats-Unis semble avoir diminué pour les pays continentaux - et, du fait-même, les plus rapprochés (facilités de transport et de communications) - l'on assiste au courant contraire en ce qui a trait au volume d'immigration intercontinentale qui connaît sa plus forte augmentation chez un continent aussi éloigné que l'Asie.

Un autre tableau, extrait du même article, nous fait nettement percevoir le taux d'augmentation du ratio enregistré par les pays moins développés par rapport au total du personnel professionnel et technique immigré aux Etats-Unis de 1962 à 1974. (Voir tableau en annexe no 3)

L'auteur attribue l'augmentation, presque constante de 1966 à 1974, à l'avènement de la nouvelle Loi de l'Immi-

gration promulguée aux Etats-Unis au cours de l'année 1965. Cette loi venait éliminer les quotas basés sur la race et sur l'origine qui étaient appliqués auparavant, cette mesure eût donc pour effet d'offrir des possibilités égales pour tous les immigrants, en les considérant selon leurs qualifications et la date de leur demande et non plus à partir de leur origine ethnique.

Dans un document consacré à l'immigration clandestine, J. Houdaille et A. Sauvy (1974) mentionnent que "la plupart des migrations internationales se font aujourd'hui du pays le moins riche vers le pays le plus riche". Ils généralisent le problème au monde entier en citant des exemples pour chaque continent. Malheureusement, les auteurs ne donnent pas la source de leurs informations et n'apportent leurs exemples d'aucune donnée statistique correspondante; ils ne présentent pas, non plus, la méthodologie qui sous-tend leurs affirmations. Toutefois, Houdaille et Sauvy apportent une contribution intéressante alors, qu'expliquant le revirement soudain face à l'immigration par la pression actuelle qui existe sur les frontières des pays riches, ils identifient les facteurs de cette pression comme étant:

- l'accentuation de la différence de niveau de vie entre pays de développement inégal;
- l'intensification des communications;
- l'accroissement de la population qui s'effectue à un rythme inédit dans les pays peu développés;

- l'abandon progressif des métiers les plus pénibles ou les plus mal rémunérés par les travailleurs des pays les plus riches;
- la sécheresse qui a sévi ces dernières années en Afrique. (pp. 726 et 727)

Charles Iffland et Henri Rieben (1965), tous deux professeurs à l'Université de Lausanne, viennent s'ajouter au nombre des chercheurs qui perçoivent un mouvement migratoire s'effectuant des pays moins riches vers les pays les plus riches.

Tout comme les ressources matérielles tendent à se concentrer vers les pôles de développement du monde contemporain, les ressources intellectuelles s'agglutinent là où elles trouvent les plus grandes chances d'épanouissement.

Ainsi, en 1961-62, cinq pays, les Etats-Unis, l'Union soviétique, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France, détiennent 80% environ de tous les chercheurs du monde. (p. 9)

Parmi les auteurs qui arrivent à des conclusions analogues, mentionnons F.J. van Hoek (1970), K. V. Nigajaran (1970), G. Beijer (1967).



2. D'un pays où la rémunération est la plus faible vers un pays où la rémunération est la plus élevée:

Robert Lacroix (1972) prétend que les mouvements internationaux tendent à être constants (et même à s'accroître) et peuvent adopter une direction à sens unique. Il s'appuie, en cela, sur l'hypothèse que "les causes de ces migrations tendent continuellement à se régénérer parce que parallèlement et en sens opposé à ces mouvements migratoires, s'établissent des transferts internationaux de nouveautés." Après avoir fait ressortir quelques statistiques sur l'émigration vers les Etats-Unis, il tente d'expliquer le sens du mouvement de cette façon: anciennes colonies --> pays développés --> U.S.A. Il conclut:

Enfin, de façon générale, le mouvement migratoire du facteur "ingénieurs et scientifiques" se fait d'un pays où sa rémunération est la plus faible vers un pays où sa rémunération est plus élevée. Il ne se fait, toutefois pas toujours vers "le" pays où la rémunération est la plus forte. C'est ainsi que la France, la Grande-Bretagne..., attirent ce facteur même si les rémunérations y sont plus faibles qu'aux Etats-Unis. (p. 67)

L'explication de Lacroix réside dans ce qu'il appelle le "coût psychologique" de la migration:

Il suffit alors que le coût psychologique plus grand que devra supporter le migrant d'un pays C

s'il immigré en A plutôt qu'en B excède le bénéfice qu'il retirerait d'une rémunération plus élevée en A qu'en B, pour qu'il immigré dans ce dernier pays. (p. 67)

La plus grande difficulté qu'un immigrant puisse rencontrer dans le pays de destination est certes son incapacité psychologique à s'adapter à son nouveau mode de vie. L'immigrant retrouvera à la fois de nouveaux types de relations avec les gens, devra faire face à un climat différent, une histoire, des moeurs, une culture, des strates sociales, modes d'éducation qui le feront réfléchir sur sa condition d'immigrant. Le statut d'étranger est en lui-même un statut difficile à supporter. L'isolement lorsqu'il émigre dans un pays où il a peu de possibilités de contact avec son milieu d'origine, les difficultés d'intégration et d'adaptation des personnes à charge, etc. représentent un coût psychologique souvent ignoré par les experts. Il y a certes ce qu'il trouve mais également ce qu'il a laissé derrière lui, des amis, une famille, un emploi, un statut, une maison, des loisirs, un climat, une topographie, etc.

Après nous avoir mis en garde contre ce qu'il appelle des "sources d'illusion d'optique" en ce qui concerne l'évaluation de l'importance des flux internationaux, H.G. Johnson (1968, pp. 81 et 82) identifie, parmi les mouvements d'émigration des spécialistes, un flux permanent des pays à revenus faibles vers les pays à revenus élevés, avec

des étapes intermédiaires cependant. Parmi les pays jouant ce rôle d'étape intermédiaire, on retrouvera le Royaume-Uni, pays d'immigration massive en provenance du Commonwealth et d'émigration vers les Etats-Unis et certains pays plus riches du Commonwealth dont le Canada, pays d'immigration massive en provenance d'Europe et d'émigration vers les Etats-Unis.

3. Des territoires ex-coloniaux vers les anciennes métropoles:

Parmi les flux d'émigration cités par Harry G. Johnson (1963), ce dernier cite également le flux des territoires ex-coloniaux vers leurs anciennes métropoles, particulièrement dans le cas de la France et du Royaume-Uni.

4. Théorie du développement continu:

Pierre George (1976) aborde différemment la question, dans ce sens qu'il parle d'intensité migratoire plutôt que de mouvement migratoire et s'explique par une théorie du "développement continu":

Dans une théorie du développement continu, les pays qui sont "en amont de décollage" ne fournissent pas ou fournissent peu d'émigrants; les pays qui ont franchi un certain seuil de distribution d'emplois différenciés et de moyens

d'existence relativement confortables gardent leur population active, sauf si une crise vient les replacer dans une situation qui paraissait dépassée. L'intensité migratoire semble ainsi caractériser une période du développement - ou plus simplement de la croissance - et, en même temps, une certaine catégorie de pays placée dans cette phase de développement ou de croissance. (p. 73)

Le danger de la théorie de Pierre George est, sans doute, d'oublier que l'immigration peut être en elle-même une cause de développement ou, du moins, influencer grandement le développement. Il est donc difficile d'admettre une théorie où la migration apparaît comme une conséquence du développement ou encore une situation coïncidant presque toujours avec une période de croissance donnée.

LA MIGRATION DES TRAVAILLEURS APRES

LA SECONDE GUERRE MONDIALE

(1946 - 1975)

Introduction:

Dans ce chapitre, une observation ainsi qu'une description de la migration des travailleurs après la Seconde guerre mondiale sera effectuée à partir des données statistiques existantes pour chacun des pays. Il sera facile de remarquer qu'il ne sera pas toujours aisé de produire les mêmes tableaux pour chacun des pays étant donné les différences au niveau de la cueillette des données, au niveau des définitions ainsi que des méthodes de traitement des statistiques qui varient d'un pays à l'autre.

On procédera tout d'abord à l'étude des immigrants actifs admis (l'ensemble des immigrants qui projettent d'occuper un emploi à leur arrivée dans le pays de destination) pour chacun des trois pays, puis, on s'attardera davantage aux immigrants admis ayant une formation professionnelle et/ou technique (tel que défini par chacun des pays). Cette deuxième partie fera également état des données qui concernent plus particulièrement les trois catégories spécifiques, soient les ingénieurs, les scientifiques, les médecins et chirurgiens.

A la fin de chaque description, on retrouvera un sommaire propre à résumer la situation pour chacun des pays étudiés.

1.1 Au Canada

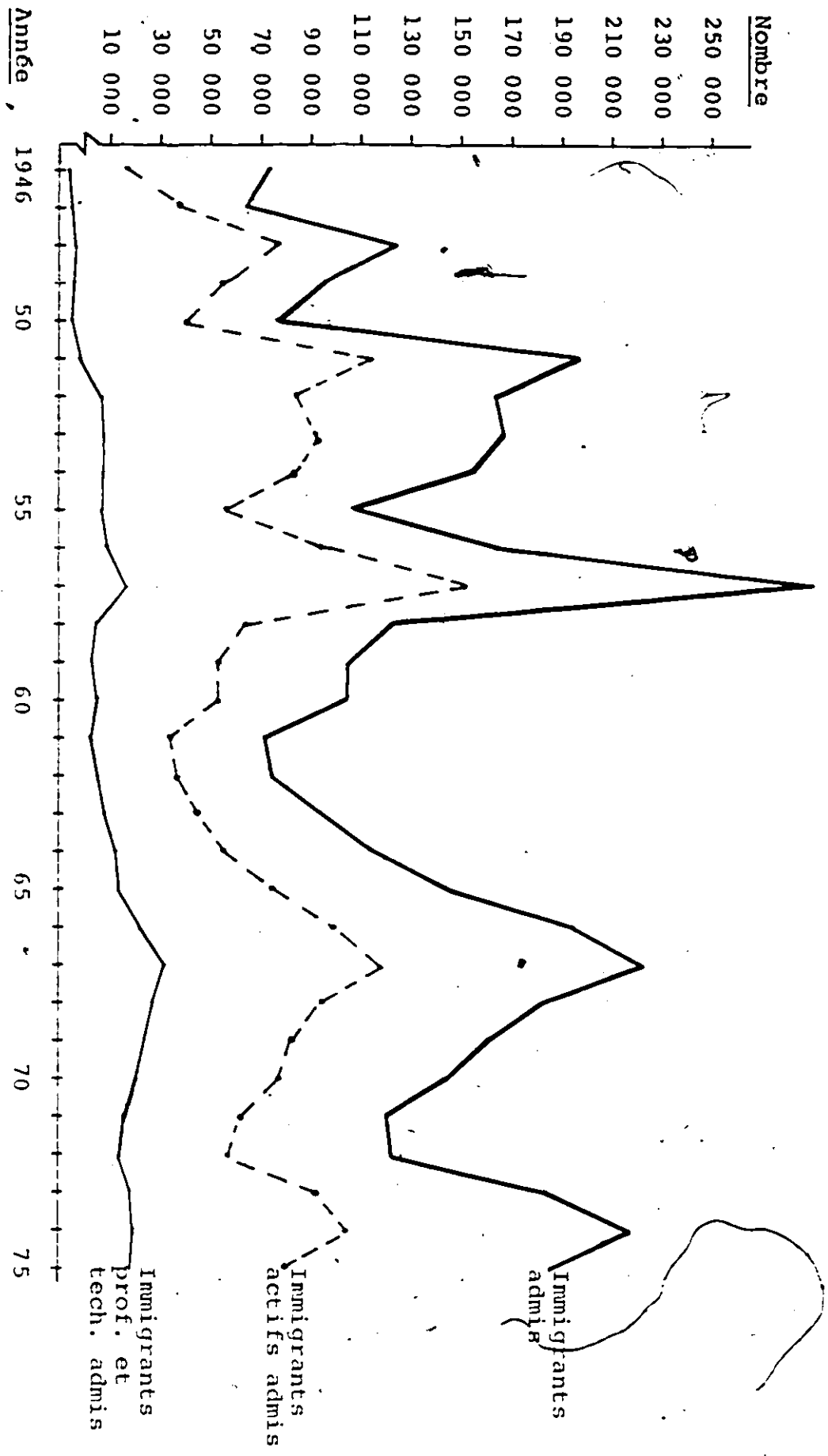
Le tableau suivant (se référer au tableau no I) décrit la composition réelle de la main-d'oeuvre qui a immigré au Canada entre 1946 et 1975. L'étude qui en découle peut se subdiviser en deux catégories:

- a) les immigrants actifs admis;
- b) les immigrants admis ayant une formation professionnelle et/ou technique.

A. LES IMMIGRANTS ACTIFS ADMIS:

Le graphique no 1 démontre qu'il y a une certaine concordance entre la courbe suivie par l'immigration totale et celle des immigrants actifs admis, ce qui laisse croire que les tendances sont les mêmes. Cependant, si l'on se reporte au tableau I, on constate qu'il y a effectivement une récession de la proportion d'immigrants actifs admis comparativement à l'immigration totale (52.33% en 1946-1955, 50.84% en 1956-1965 et 50.21% en 1966-1975). On peut également observer que le nombre total d'immigrants actifs admis, enregistré pour chaque décennie, grimpe parallèlement à celui du nombre total d'immigrants admis, mais pas au même rythme. En effet, alors que le taux d'accroissement enregistré pour l'immigration totale est de 4.85% en 1956-1965 (comparativement à 1946-1955) et de 36.18% en 1966-1975 (comparativement à 1956-1965), il est de 9.54% en 1956-1965 (comparativement à 1946-1955) et de 32.54% en 1966-1975 (comparativement à 1956-1965) pour les immigrants actifs admis (voir tableau V).

GRAPHIQUE 1 : Variations annuelles de l'immigration des travailleurs au Canada



Source : Tableau I

B. LES IMMIGRANTS ADMIS AYANT UNE FORMATION PROFESSIONNELLE
ET/OU TECHNIQUE:

Le nombre total d'immigrants admis ayant une formation professionnelle et/ou technique a plus que doublé d'une décennie à l'autre (se référer au tableau I), passant de 44,526 (1946-1955) à 100,492 (1956-1965), pour atteindre un chiffre record de 225,136 pour 1966-1975. Cette tendance est en concordance avec la législation canadienne en matière d'immigration qui évolue dans le sens de recruter les immigrants à partir de leurs qualifications et à partir des besoins du pays.

Le Canada étant un pays en pleine expansion économique, qui vise également au développement accru de ses services et de ses équipements collectifs, requiert une main-d'oeuvre de plus en plus spécialisée. C'est ainsi que le pourcentage de professionnels parmi les immigrants admis passe de 3.44% en 1946-1955 à 13.03% pour 1966-1975 et que la composition des immigrants actifs admis qui comptait 6.88% de professionnels et/ou de techniciens en 1946-1955 passe à 25.87% en 1966-1975. C'est donc dire qu'un immigrant sur quatre qui se destinait au marché du travail au cours de la dernière décennie, détenait des qualifications professionnelles et/ou techniques.

TABLEAU I : Immigrants admis au Canada, occupations professionnelles, de 1946 à 1955

Année	I	II	III	% de II/I	% de III/I	% de III/II
	Nombre total d'immigrants admis	Nombre total d'immigrants actifs admis	Nombre total d'immigrants admis ayant une formation professionnelle et/ou technique			
1946	71 719	14 375	1 368	20,04	1,90	9,51
1947	64 127	39 771	1 954	62,01	3,04	4,91
1948	125 414	75 204	2 288	59,96	1,82	3,04
1949	95 217	52 934	1 879	55,59	1,97	3,54
1950	73 912	40 123	1 628	54,28	2,20	4,05
1951	194 391	113 386	4 001	58,32	2,05	3,52
1952	164 498	85 029	7 054	51,68	4,28	8,29
1953	168 868	91 133	8 845	53,96	5,23	9,70
1954	154 227	84 376	8 350	54,70	5,41	9,89
1955	109 946	57 987	7 159	52,74	6,51	12,34
Total	1 222 319	654 318	44 526	-	-	-
Moyenne annuelle	122 232	65 432	4 453	52,33	3,44	6,88

TABLEAU I : Immigrants admis au Canada, occupations professionnelles, de 1956 à 1965
(suite)

Année	I	II	III	% de II/I	% de III/I	% de III/II
	Nombre total d'immigrants admis	Nombre total d'immigrants actifs admis	Nombre total d'immigrants actifs ayant une formation professionnelle et/ou technique			
1956	164 857	91 039	9 343	55,22	5,66	10,26
1957	282 164	151 511	16 040	53,69	5,68	10,58
1958	124 821	63 078	7 553	50,53	6,05	11,97
1959	106 928	53 551	6 947	50,08	6,49	12,97
1960	104 111	53 573	7 436	51,45	7,14	13,88
1961	71 689	34 809	6 696	48,55	9,34	19,23
1962	74 586	36 748	8 218	49,26	11,01	22,36
1963	93 151	45 866	9 640	49,23	10,34	21,01
1964	112 606	56 190	11 965	49,89	10,62	21,29
1965	146 758	74 195	16 654	50,55	11,34	22,44
Total	1 281 671	660 560	100 492	-	-	-
Moyenne annuelle	128 167	66 056	10 049	50,84	8,37	16,60

TABLEAU I : Immigrants admis au Canada, occupations professionnelles, de 1966 à 1975
(fin)

Année	I	II	III	% de II/I	% de III/I	% de III/II
	Nombre total d'immigrants admis	Nombre total d'immigrants actifs admis	Nombre total d'immigrants ad- mis ayant une formation profes- sionnelle et/ou technique			
1966	194 743	99 210	23 637	50,94	12,13	23,82
1967	222 876	119 539	30 853	53,63	13,84	25,80
1968	183 974	95 446	29 250	51,88	15,89	30,64
1969	161 531	84 349	26 883	52,21	16,64	31,87
1970	147 713	77 723	22 412	52,61	15,17	28,83
1971	121 900	61 282	16 307	50,27	13,37	26,60
1972	122 006	59 432	15 262	48,71	12,50	25,67
1973	184 200	92 228	19 112	50,06	10,37	20,72
1974	218 465	106 083	21 599	48,55	9,88	20,36
1975	187 881	81 189	19 821	43,21	10,54	24,41
Total	1 745 289	876 481	225 136	-	-	-
Moyenne annuelle	174 529	87 648	22 514	50,21	13,03	25,87

Source : tableau I

1° Immigrants actifs admis

1946 à 1963 (inclusivement) : ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, Statistiques immigration 1965, tableau 13, voir annexe 1. (Le résultat est obtenu par la différence entre le total des immigrants et les personnes à charge)

1964 à 1975 (inclusivement) : Main-d'oeuvre et Immigration, Statistiques d'immigration annuelles.

2° Immigrants professionnels

Tableau 5.3, Immigration and population statistics, Canadian immigration and population study, pp. 67-70.

Le taux d'accroissement est très supérieur à celui enregistré par l'immigration totale, alors qu'il atteint 125.69 en 1956-1965 (comparativement à 1946-1955) et 124.03 en 1966-1975 (par rapport à 1956-1965) (se référer au tableau no V).

Peut-on en déduire que la même tendance se perpétue au niveau de toutes les catégories professionnelles? C'est ce que l'on va tenter de vérifier par l'étude de la tendance au niveau de trois catégories professionnelles spécifiques:

1. Les ingénieurs:

Le nombre d'ingénieurs accueillis au Canada entre 1946 et 1955 (inclusivement) varie de 269 (1946) à 2,064 (1953). Malgré certaines fluctuations pendant la décade, l'on ressent une hausse significative du pourcentage par rapport à l'immigration totale à mesure que l'on se rapproche de 1955. En fait, alors que l'on enregistrerait un pourcentage de 0.38 en 1946, l'on obtient des pourcentages supérieurs à 1.00 en 1953 (1.22), 1954 (1.09) et 1955 (1.20), portant la moyenne à 0.74 pour l'ensemble de la période de 1946-1955.

Le tableau no II démontre une certaine ascension de 1956 à 1957, cette dernière année enregistrera d'ailleurs le plus grand nombre d'immigrants projetant de devenir ingénieur au Canada de toute la décennie, soit 3,102. Une récession est perçue de 1958 (1,010) à 1961 (547). Cette récession se reflète également au niveau du pourcentage par rapport à l'immigration totale. Une nouvelle ascension, qui s'avérera continue de 1962 à 1965, caractérise les quatre dernières années de la décennie. L'année 1965 enregistrera, d'ailleurs, le plus haut taux (1.54) d'immigrants projetant d'occuper un emploi d'ingénieur comparativement à l'immigration totale. Soulignons, finalement, que la moyenne (% par rapport à l'immigration totale) comptabilisée pour 1956-1965 (1.07) est supérieure de 0.33 à celle obtenue en 1946-1955 (0.74) pour la même profession.

La proportion d'immigrants projetant d'occuper un emploi comme ingénieur au Canada, comparativement au total de l'immigration, a constamment augmenté d'une décennie à l'autre. Pour 1966-1975, elle atteint 1.38%, soit 0.31% de plus que pour 1956-1965 et, dans les faits, le nombre réel (24,076) vaut pratiquement le double de celui enregistré précédemment (13,747 en 1956-1965). Si l'on se réfère au tableau no II, on constate que trois immigrants sur cent projetant d'occuper un emploi sont des ingénieurs.

TABEAU II: Nombre d'ingénieurs qui ont immigré au Canada de 1946 à 1975 et % par rapport à: a) l'immigration globale, b) l'immigration des travailleurs et, c) l'immigration des professionnels et/ou techniciens

Année	Nombre	% par rapport à l'immigration globale	% par rapport à l'immigration des travailleurs	% par rapport à l'immigration des professionnels et/ou tech.
1946	269	0,38	1,87	18,90
1947	383	0,60	0,96	18,77
1948	448	0,36	0,60	18,47
1949	367	0,39	0,69	18,95
1950	318	0,43	0,79	18,86
1951	784	0,40	0,69	18,67
1952	1 382	0,84	1,63	19,19
1953	2 064	1,22	2,26	24,04
1954	1 687	1,09	2,00	20,20
1955	1 315	1,20	2,27	18,37
(1946-1955) Total/moyenne	9 017	0,74	1,38	19,44
1956	1 685	1,02	1,85	18,03
1957	3 102	1,10	2,05	19,34
1958	1 010	0,81	1,60	13,37
1959	783	0,73	1,46	11,27
1960	725	0,70	1,35	9,75
1961	547	0,76	1,57	8,17
1962	967	1,30	2,63	11,77
1963	1 198	1,29	2,61	12,43
1964	1 476	1,31	2,63	12,34
1965	2 254	1,54	3,04	13,53
(1956-1965) Total/moyenne	13 747	1,07	2,08	13,00
1966	3 210	1,65	3,24	13,58
1967	3 704	1,66	3,10	12,01
1968	2 814	1,53	2,95	9,62
1969	2 739	1,70	3,25	10,19
1970	2 186	1,48	2,81	9,75
1971	1 687	1,38	2,75	10,35
1972	1 855	1,52	3,12	12,15
1973	2 014	1,09	2,18	10,54
1974	1 983	0,91	1,87	9,18
1975	1 884	1,00	2,32	9,51
(1966-1975) Total/moyenne	24 076	1,38	2,76	10,69

Source: Canada, Main-d'oeuvre et Immigration, statistiques annuelles

La récession économique s'est laissée oublier pour quelques années et l'on donne libre cours à de nouvelles constructions. La période de 1966-1975 est caractérisée par de grands projets où la venue d'ingénieurs est essentielle, ce sont, entre autres, l'avènement de grands barrages hydro-électriques, la mise en exploitation de nouveaux puits de pétrole, l'Exposition internationale de Montréal en 1967 et les Jeux olympiques en 1976, de plus en plus les centres urbains se construisent en hauteur. Enfin, 1966-1975 se caractérise par une forte expansion industrielle nécessitant l'engagement d'ingénieurs étrangers avec des qualifications spécialisées.

On peut voir également que les immigrants projetant d'occuper un poste d'ingénieur au Canada forment une proportion importante de la catégorie d'immigrants visant un travail intellectuel et/ou technique. En effet, la proportion varie d'environ un pour cinq à un pour quatre de cette dernière catégorie en 1946-1955, un pour six à un pour sept en 1956-1965 et un pour neuf à un pour dix en 1966-1975.

En ce qui concerne la proportion d'ingénieurs parmi les immigrants projetant d'occuper un emploi comme professionnels et/ou comme techniciens, les taux sont générale-

ment beaucoup moins élevés que ceux enregistrés en 1946-1955 puisqu'ils varient de 8.17 en 1961 (soit 10.20 de moins que le minimum de 1946-1955) à seulement 19.34 en 1957 (4.70 inférieur au maximum enregistré en 1946-1955).

La décennie est marquée par une régression constante de 1958 à 1961 qui remontera tranquillement de 1962 à 1965 (la légère diminution enregistrée en 1964, soit 0.09, n'est pas assez significative pour permettre de l'interpréter comme une régression dans le mouvement ascendant des quatre dernières années de la décennie étudiée). La catégorie "ingénieurs" maintient cependant la première place au niveau des trois catégories étudiées.

2. Les scientifiques:

L'intervalle entre les différents taux recueillis par la catégorie "scientifiques" n'est pas très grand (seulement 3.32) si on le compare à celui qui a été enregistré par les ingénieurs; cependant, il représente trois fois, au moins, l'intervalle enregistré en 1946-1955 pour la même catégorie. Le plus petit taux est enregistré en 1961 (1.82) comme l'a été celui de la catégorie "ingénieurs" et le taux le plus élevé atteindra 5.14 en 1965. En général, on peut remarquer que les taux enregistrés que l'on relève sont plus élevés au cours de la deuxième partie de la décennie étudiée,

sauf en 1965 où elle prendra la seconde position, la catégorie "scientifiques" se classera bonne dernière parmi les trois catégories étudiées. Notons, finalement, que la moyenne des taux enregistrée en 1956-1965 est légèrement plus élevée que celle que l'on a connue en 1946-1955.

Les fluctuations que l'on décèle ici (voir tableau no III), ressemblent beaucoup à celles qui avaient été observées durant les mêmes années pour les ingénieurs. A une ascension quant aux nombres enregistrés en 1956 et 1957, succède une récession qui durera quatre années. Cette récession pourrait paraître sévère puisque le nombre atteint en 1961 (122) représente à peine le quart de celui de 1957 (485); cependant, l'on remarque que, malgré cette récession, les taux par rapport à l'immigration totale enregistrés entre 1956 et 1961 sont sensiblement les mêmes. Les quatre dernières années de la décennie (1962 à 1965) démontrent une hausse importante comparativement aux années précédentes, tant au niveau du nombre qu'au niveau du taux. La moyenne a également triplé comparativement à celle enregistrée pour 1946-1955.

En résumé, on constate que la courbe d'accroissement des immigrants ayant une formation de scientifique se meut différemment de celle des ingénieurs pour les mêmes périodes étudiées (voir tableau no V). Effectivement, si

l'on regarde le taux d'accroissement des scientifiques pour 1966-1975 (comparativement à 1956-1965 *), celui-ci atteint 244.50 alors que celui des ingénieurs est de 75.14 et celui des médecins et chirurgiens est de 101.56.

La proportion des scientifiques relativement à l'ensemble de l'immigration s'est accrue de 1946 à 1975, la moyenne enregistrée pour chaque décennie étant de 0.10 (1946-1955), de 0.30 (1956-1965) et de 0.71 (1966-1975) respectivement. La même tendance est observée si l'on regarde la proportion de scientifiques comparativement à l'ensemble des travailleurs qui ont immigré au Canada de 1946 à 1975, soit: une moyenne de 0.20 en 1946-1955, 0.60 en 1956-1965 et 1.42 en 1966-1975 et progresse au même rythme que la proportion établie par rapport à l'ensemble de l'immigration (voir tableau no. III).

* Il est difficile d'établir une comparaison avec les statistiques de 1946-1955 parce que les "scientifiques" y sont sous-représentés, la catégorie "chimistes" étant souvent la seule retenue au niveau des compilations officielles.

TABEAU III: Nombre de scientifiques qui ont immigré au Canada de 1946 à 1975 et % par rapport à:
a) l'immigration totale, b) l'immigration des travailleurs et, c) l'immigration des professionnels et/ou techniciens

Année	Nombre et %	Nombre	% par rapport à l'immigration totale	% par rapport à l'immigration des travailleurs	% par rapport à l'immigration des professionnels et/ou tech.
1946		41	0,06	0,29	2,88
1947		58	0,09	0,15	2,84
1948		68	0,05	0,09	2,80
1949		56	0,06	0,11	2,89
1950		48	0,06	0,12	2,85
1951		118	0,06	0,10	2,81
1952		209	0,13	0,25	2,90
1953		295	0,17	0,32	3,44
1954		259	0,17	0,31	3,10
1955		169	0,15	0,29	2,36
(1946-1955) Total/moyenne		1 321	0,10	0,20	2,89
1956		263	0,16	0,29	2,81
1957		485	0,17	0,32	3,02
1958		185	0,15	0,29	2,45
1959		180	0,17	0,34	2,59
1960		157	0,15	0,29	2,11
1961		122	0,17	0,35	1,82
1962		410	0,55	1,12	4,99
1963		370	0,40	0,81	3,84
1964		556	0,49	0,99	4,65
1965		856	0,58	1,15	5,14
(1956-1965) Total/moyenne		3 584	0,30	0,60	3,34
1966		1 101	0,57	1,11	4,66
1967		1 520	0,68	1,27	4,93
1968		1 506	0,82	1,58	5,15
1969		1 420	0,88	1,68	5,28
1970		1 143	0,77	1,47	5,10
1971		886	0,73	1,45	5,43
1972		823	0,67	1,38	5,39
1973		1 063	0,58	1,15	5,56
1974		1 592	0,73	1,50	7,37
1975		1 293	0,69	1,59	6,52
(1966-1975) Total/moyenne		12 347	0,71	1,42	5,54

Source: Canada, Main-d'oeuvre et Immigration, statistiques annuelles

3. Les médecins et chirurgiens:

Le nombre des médecins et chirurgiens qui ont immigré au Canada s'est constamment accru de 1946 à 1975 (voir tableau no IV), passant de 1,867 (1946-1955) à 5,446 (1956-1965) et, finalement, à 10,977 (1966-1975) soit six fois le total pour 1946-1955.

La proportion des médecins et chirurgiens comparativement à l'ensemble des immigrants admis connaît également une ascension et la même situation se répète si l'on compare le nombre de scientifiques par rapport à celui de l'ensemble des immigrants projetant d'occuper un emploi au Canada.

La proportion d'immigrants ayant une formation médicale comparativement à l'ensemble des immigrants ayant une formation professionnelle et/ou technique se meut différemment, alors qu'elle enregistre une hausse en 1956-1965 (5.64 comparativement à 4.08 en 1946-1955), une récession est constatée lorsque le taux passe à 5.02 en 1966-1975.

Cette dernière tendance est différente de celle des ingénieurs où l'on avait remarqué une récession constante d'une décennie à l'autre et de celle des scientifiques chez lesquels on décelait, au contraire, une augmentation cons-

tante de la proportion de l'ensemble de ces derniers au sein de l'ensemble des immigrants ayant une formation professionnelle et/ou technique.

TABLEAU IV: Nombre de médecins et chirurgiens qui ont immigré au Canada de 1946 à 1975 et % par rapport à: a) l'immigration globale, b) l'immigration des travailleurs et, c) l'immigration des professionnels et/ou techniciens

Année	Nombre et %	Nombre	% par rapport à l'immigration globale	% par rapport à l'immigration des travailleurs	% par rapport à l'immigration des professionnels et/ou techniciens
1946		56	0,08	0,39	3,94
1947		81	0,13	0,20	3,97
1948		95	0,08	0,13	3,92
1949		78	0,08	0,15	4,03
1950		68	0,09	0,17	4,03
1951		166	0,09	0,15	3,95
1952		293	0,18	0,34	4,07
1953		386	0,23	0,42	4,50
1954		311	0,20	0,37	3,72
1955		333	0,30	0,57	4,65
(1946-1955)					
Total/moyenne		1 867	0,15	0,29	4,08
1956		415	0,25	0,46	4,44
1957		635	0,23	0,42	3,96
1958		394	0,32	0,62	5,22
1959		439	0,41	0,82	6,32
1960		441	0,42	0,82	5,93
1961		445	0,62	1,28	6,65
1962		530	0,71	1,44	6,45
1963		687	0,74	1,50	7,13
1964		668	0,59	1,19	5,58
1965		792	0,54	1,07	4,76
(1956-1965)					
Total/moyenne		5 446	0,48	0,96	5,64
1966		995	0,51	1,00	4,21
1967		1 213	0,54	1,01	3,93
1968		1 277	0,69	1,34	4,37
1969		1 347	0,83	1,60	5,01
1970		1 113	0,75	1,43	4,97
1971		987	0,81	1,61	6,05
1972		988	0,81	1,66	6,47
1973		1 170	0,64	1,27	6,12
1974		1 081	0,49	1,01	5,00
1975		806	0,43	0,99	4,07
(1966-1975)					
Total/moyenne		10 977	0,65	1,29	5,02

Source: Canada, Main-d'oeuvre et Immigration, statistiques annuelles

SOMMAIRE:

Le tableau no V permet de résumer la situation. Tout d'abord, on constate aisément que tous les niveaux d'immigration ont connu un accroissement de leur nombre de 1946 à 1975, qu'il s'agisse de l'ensemble des immigrants admis, de l'ensemble des immigrants projetant d'occuper un emploi admis, de l'ensemble des professionnels immigrants admis ou de ses sous-catégories.

Cependant, le rythme d'accroissement diffère d'un niveau à l'autre, surtout en ce qui concerne l'immigration des intellectuels et/ou des techniciens (ex.: l'accroissement du nombre des intellectuels et techniciens en 1966-1975, par rapport à 1946-1955, est dix fois supérieur à celui de l'ensemble des immigrants admis et de celui de l'ensemble des immigrants projetant d'occuper un emploi admis).

L'on constate également des disparités au niveau de l'accroissement entre chacune des sous-catégories, le taux d'accroissement enregistré par les scientifiques en 1966-1975 (comparativement à 1946-1955) s'avérant cinq fois supérieur à celui des ingénieurs et deux fois plus élevé que celui des médecins et chirurgiens.

TABLEAU V : Taux d'accroissement de l'immigration globale et des travailleurs au Canada
selon les catégories professionnelles, de 1946 à 1975

Type Période	Immigration globale	Immigration des travailleurs	Immigration des intellectuels et/ou des techniciens			
			Total	Ingénieurs	Scientifiques	Médecins et chirurgiens
1956-1965 par rapport à 1946-1955	4,85	9,54	125,69	52,44	171,31	191,70
1966-1975 par rapport à 1956-1965	36,18	32,54	124,03	75,14	244,50	101,56
1966-1975 par rapport à 1946-1955	42,79	33,95	405,59	167,01	834,67	487,95

Sources : tableaux I, II, III et IV

1.2 Aux Etats-Unis



Le tableau qui suit (se référer au tableau no VI) décrit la composition réelle de la main-d'oeuvre qui a immigré aux Etats-Unis en 1946 et 1975. De la même façon qu'il avait été procédé pour le Canada, l'étude qui en découle se subdivise en deux catégories qui sont:

- a) les immigrants actifs admis;
- b) les immigrants admis ayant une formation professionnelle et/ou technique.

A. LES IMMIGRANTS ACTIFS ADMIS:

Le graphique 2 démontre que les fluctuations enregistrées par les trois groupes (immigrants actifs admis, immigrants admis et immigrants ayant une formation professionnelle et/ou technique) ont évolué d'une façon analogue ou presque (les ascensions et les descentes surviennent généralement aux mêmes années). L'immigration a fluctué annuellement aux Etats-Unis durant toute la période qui a suivi la Deuxième guerre mondiale.

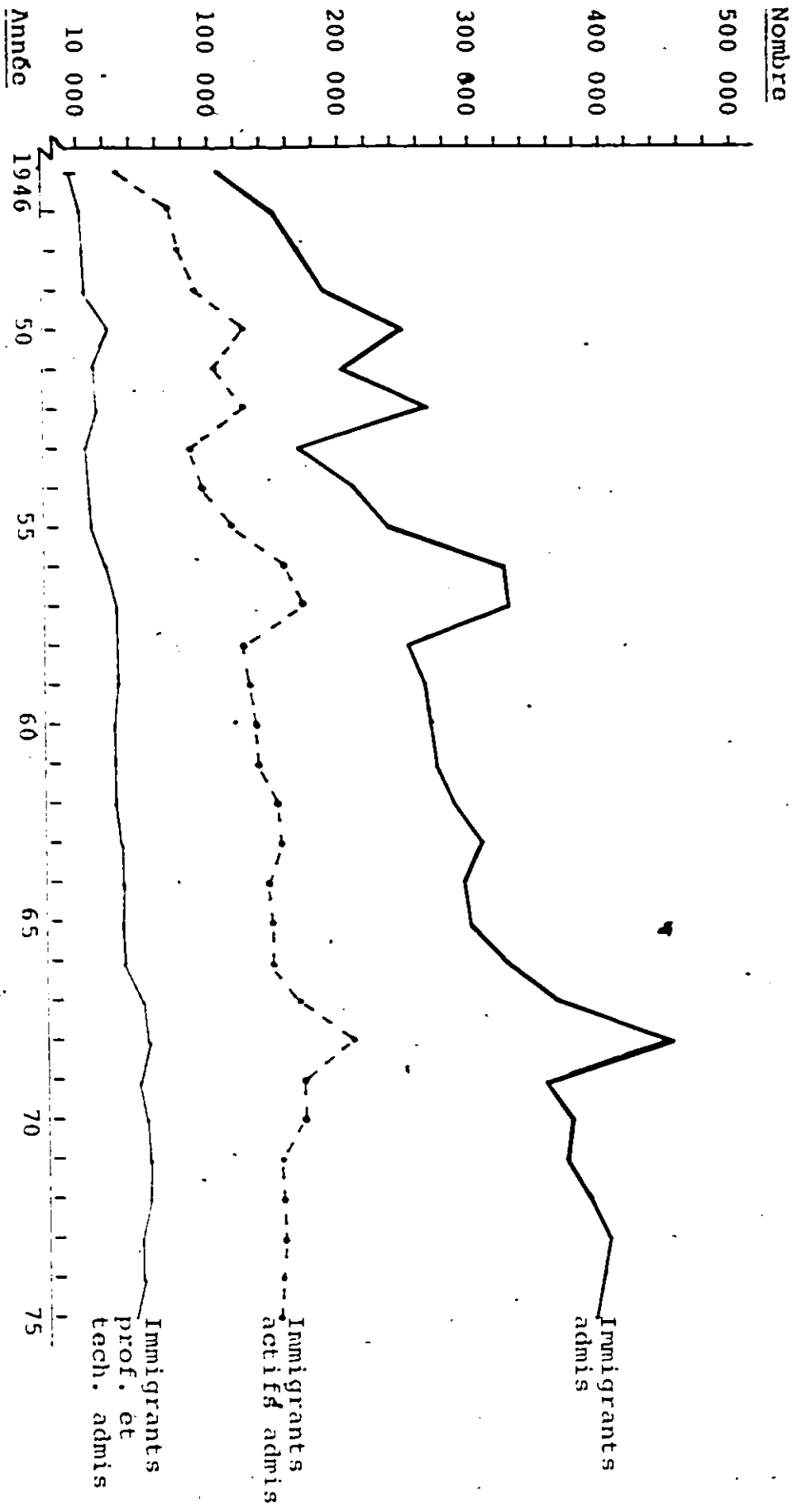
D'une décennie à l'autre, on peut remarquer une nette progression du nombre total d'immigrants admis aux Etats-Unis. En effet, de 1,951,725 immigrants enregistrés en 1946-1955, le nombre passe à 2,878,153 en 1956-1965 pour arriver finalement à 3,807,646 en 1966-1975. Cette progression s'explique, du moins en partie, par le contexte législatif et, notamment, en ce qui concerne la dernière décennie qui est fortement marquée par la Loi d'Immigration votée en 1965, loi qui vient abolir le contingentement basé sur l'origine nationale.

A partir des données qui sont disponibles depuis 1946, on peut déceler certaines constantes (se référer aux tableaux no VI). Par exemple, on constate une tendance ascendante à la fois du nombre total d'immigrants admis et de

celui des immigrants actifs admis. Cette ascension ne s'effectue cependant pas au même rythme. Alors que le nombre d'immigrants actifs augmente de 56% en 1956-1965 comparativement à 1946-1955, celui de l'ensemble des immigrants n'augmente que de 47% relativement à la même période. En 1966-1975, on observe une augmentation de 79% au niveau des immigrants actifs et de 95% pour l'ensemble des immigrants par rapport à 1946-1955 et de 15% au niveau des immigrants actifs admis et 32% pour l'ensemble des immigrants par rapport à 1956-1965.

La proportion de travailleurs parmi les immigrants actifs connaît tout d'abord une ascension (passant de 46.02% en 1946-1955 à 49.74% en 1956-1965) puis, subit une récession en 1966-1975 alors que le pourcentage n'est que de 42.90%.

GRAPHIQUE 2 : Variations annuelles de l'immigration des travailleurs aux États-Unis



Source : tableaux VI

TABIEAU VI : Immigrants admis aux Etats-Unis, occupations professionnelles, de 1946 à 1955 (années se terminant le 30 juin)

Année	I	II	III	% de II/I	% de III/I	% de III/II
	Nombre total d'immigrants admis	Nombre total d'immigrants actifs admis	Nombre total d'immigrants admis ayant une formation professionnelle et/ou technique			
1946	108 721	34 244	6 198	31,50	5,70	18,10
1947	147 292	65 583	10 891	44,53	7,39	16,61
1948	170 570	79 335	12 619	46,51	7,40	15,91
1949	188 317	89 648	13 884	47,60	7,37	15,49
1950	249 187	126 329	20 502	50,69	8,23	16,23
1951	205 517	102 103	15 269	49,63	7,42	14,95
1952	265 520	123 398	16 496	46,47	6,21	13,37
1953	170 434	81 496	12 783	47,82	7,50	15,69
1954	208 177	96 110	13 817	46,17	6,64	14,38
1955	237 790	117 287	14 109	49,32	5,93	12,03
Total	1 951 725	915 529	136 568	-	-	-
Moyenne annuelle	195 172	91 552	13 656	46,02	6,98	15,28

TABLEAU VI : Immigrants admis aux États-Unis, occupations professionnelles, de 1956 à 1965 (années se terminant le 30 juin)
(suite)

Année	I	II	III	% de II/I	% de III/I	% de III/II
	Nombre total d'immigrants admis	Nombre total d'immigrants actifs admis	Nombre total d'immigrants admis ayant une formation professionnelle et/ou technique			
1956	321 625	159 025	18 995	49,44	5,91	11,94
1957	326 867	167 521	24 489	51,25	7,49	14,62
1958	253 265	123 465	22 482	48,75	8,88	18,21
1959	260 686	129 908	23 287	49,83	8,93	17,93
1960	265 398	132 682	21 940	49,99	8,27	16,54
1961	271 344	135 640	21 455	49,99	7,91	15,82
1962	283 763	147 011	23 710	51,81	8,36	16,13
1963	306 260	153 790	27 930	50,22	9,12	18,16
1964	292 248	141 172	28 756	48,31	9,84	20,37
1965	296 697	141 936	28 790	47,84	9,70	20,28
Total	2 878 153	1 432 150	241 834	-	-	-
Moyenne annuelle	287 815	143 215	24 183	49,74	8,44	17,00

TABLEAU VI : Immigrants admis aux États-Unis, occupations professionnelles, de 1966 à 1975 (années se terminant le 30 juin) (fin)

Année	I	II	III	% de II/I	% de III/I	% de III/II
	Nombre total d'immigrants admis	Nombre total d'immigrants actifs admis	Nombre total d'immigrants admis ayant une formation professionnelle et/ou technique			
1966	323 040	141 406	30 039	43,77	9,30	21,24
1967	361 972	163 960	41 652	45,30	11,51	25,40
1968	454 448	226 292	48 753	49,79	10,73	21,54
1969	358 579	167 895	40 427	46,82	11,27	24,08
1970	373 326	167 828	46 151	44,95	12,36	27,50
1971	370 478	153 122	48 850	41,33	13,19	31,90
1972	384 685	157 241	48 887	40,88	12,71	31,09
1973	400 063	156 477	41 147	39,11	10,29	26,30
1974	394 861	151 268	41 147	38,31	8,99	23,46
1975	386 194	149 605	38 491	38,74	9,97	25,73
Total	3 807 646	1 635 094	419 880	-	-	-
Moyenne annuelle	380 764	163 509	41 988	42,90	11,03	25,82

Source: U.S.A. Annual Reports

B. LES IMMIGRANTS ADMIS AYANT UNE FORMATION PROFESSIONNELLE
ET/OU TECHNIQUE:

Au lendemain de la Seconde guerre mondiale, on retrouve, dans une Europe déchirée, des gens déracinés, des pays en reconstruction.... En même temps, on remarque que le problème des réfugiés s'intensifie avec les nouveaux soulèvements de population que connaissent certains pays après la guerre. Les Etats-Unis apparaissent alors comme un pays de prospérité économique qui n'a pas été touché par la guerre sur son territoire et qui offre des possibilités de renouveau, d'abondance ou de liberté pour plusieurs.

Même si, selon Judith Fortney (1971, pp. 54 à 62), les migrations du personnel professionnel ont été moins influencées, après la deuxième guerre mondiale, par des situations politiques que par des opportunités occupationnelles, elle cite, néanmoins, quelques considérations d'ordre politique qui ont favorisé ce mouvement, soient: les soulèvements politiques d'après-guerre en Chine qui eurent pour effet la migration de nombreux étudiants chinois à l'extérieur de leur pays et, notamment, vers les Etats-Unis ainsi que l'Insurrection d'octobre 1956 en Hongrie qui eût également un effet sur la migration d'étudiants et d'intellectuels, et la prise du pouvoir par Fidel Castro à Cuba et les changements de régime successifs en Amérique du Sud (Argentine, Brésil, Chili,...).

L'auteur identifie également deux grandes raisons qui font que les années qui ont succédé à 1965 représentent une date significative dans l'évolution de la migration internationale de professionnels vers les Etats-Unis: outre la promulgation de l'"Immigration and Nationality Act of 1965" qui accordait la préférence aux migrants qui avaient des qualifications que le Secrétariat du travail considérait comme "spécialement avantageuses" pour les Etats-Unis - et qui eut pour effet d'augmenter le taux de professionnels parmi les immigrants reçus au pays - , elle perçoit une autre raison dans le fait que 1966 voit les politiques expansionnistes qu'avaient connues les universités et le secteur des affaires dans le domaine de la recherche scientifique, sont en déclin graduel. On observe des différences selon les disciplines mais il est remarqué, pour la première fois depuis la Dépression, une demande plus forte que l'offre en ce qui concerne les opportunités d'emploi dans les domaines scientifiques et techniques.

Le tableau VI nous démontre que la tendance ascendante observée pour l'ensemble des immigrants admis ainsi que pour les immigrants actifs admis se perpétue au niveau des immigrants ayant une formation professionnelle et/ou technique.

Le nombre total d'immigrants actifs admis aux Etats-Unis a subi une hausse constante d'une décennie à l'autre pour représenter, en 1966-1975, une moyenne d'une fois et demi supérieure à celle enregistrée en 1946-1955. Alors que, dans le cas du nombre total d'immigrants admis ayant une formation professionnelle et technique, la moyenne enregistrée pour 1946-1955 était de 13,656.8, cette dernière se trouvera pratiquement triplée en 1966-1975 où elle atteint 41,988. Les rapports du nombre total d'immigrants ayant une formation professionnelle et technique sur le nombre total d'immigrants, comme sur le nombre total d'immigrants actifs, démontrent véritablement la politique américaine en matière d'immigration de main-d'oeuvre hautement qualifiée alors que l'emphase est mise sur les qualifications de ceux qui demandent leur statut d'immigrants. On peut facilement conclure à une immigration qui est surtout nécessaire avant d'être humanitaire et à une politique bien rodée dans son application puisque, de 1966 à 1975, on peut estimer à une personne sur quatre, l'immigrant admis ayant une formation professionnelle et/ou technique.

La tendance ascendante est cependant plus accentuée dans le rapport du nombre total d'immigrants admis ayant une formation professionnelle et/ou technique sur le nombre total d'immigrants actifs admis. Le tableau VI

démontrent qu'à mesure que la proportion d'immigrants actifs par rapport au nombre total d'immigrants diminue de 1946 à 1975, l'on remarque, au contraire, que le nombre total d'immigrants ayant une formation professionnelle et technique parmi les immigrants actifs augmente considérablement pour représenter, en 1971, 31.90% des immigrants accueillis destinés à la main-d'oeuvre active. Cette tendance ascendante, bien que moins marquée, est aussi apparente lorsque l'on étudie la proportion des immigrants ayant une formation professionnelle et technique relativement à l'ensemble des immigrants accueillis.

Alors qu'en 1946-1955, on comptabilisait un professionnel sur six-sept entrées de travailleurs immigrants aux Etats-Unis, on dénombre en 1966-1975 un professionnel sur quatre parmi les immigrants actifs admis.

1. Les ingénieurs:

Le nombre d'ingénieurs accueillis entre 1949 et 1975 varie de 886 (en 1949) à 9,310 (en 1968). On peut voir qu'il y a eu, pour chaque période étudiée, une progression d'une décennie à l'autre et ce, tant au niveau du nombre d'ingénieurs admis qu'à celui des pourcentages par rapport à l'immigration globale, par rapport à l'immigration des travailleurs ou par rapport à l'immigration des professionnels

TABLEAU VII: Nombre d'ingénieurs qui ont immigré aux Etats-Unis de 1949 à 1975 et % par rapport à: a) l'immigration globale, b) l'immigration des travailleurs et, c) l'immigration des professionnels et/ou des techniciens

Année	Nombre et	Nombre	% par rapport à l'immigration globale	% par rapport à l'immigration des travailleurs	% par rapport à l'immigration des professionnels et/ou tech.
1946	-	-	-	-	-
1947	-	-	-	-	-
1948	-	-	-	-	-
1949	886	886	0,47	0,99	6,38
1950	1 008	1 008	0,40	0,80	4,92
1951	1 199	1 199	0,58	1,17	7,85
1952	2 399	2 399	0,90	1,94	14,54
1953	2 064	2 064	1,21	2,53	16,15
1954	2 400	2 400	1,15	2,50	17,37
1955	2 071	2 071	0,87	1,77	14,68
(1946-1955) Total/moyenne	12 027	12 027	0,80	1,67	11,70
1956	2 804	2 804	0,87	1,76	14,76
1957	4 547	4 547	1,39	2,71	18,57
1958	4 032	4 032	1,59	3,27	17,93
1959	3 936	3 936	1,51	3,03	16,90
1960	3 338	3 338	1,26	2,52	15,21
1961	2 868	2 868	1,06	2,11	13,37
1962	2 909	2 909	1,03	1,98	12,27
1963	3 966	3 966	1,29	2,58	14,20
1964	3 660	3 660	1,25	2,59	12,73
1965	3 409	3 409	1,15	2,40	11,84
(1956-1965) Total/moyenne	35 469	35 469	1,24	2,50	14,67
1966	4 826	4 826	1,49	3,41	16,07
1967	8 682	8 682	2,40	5,30	20,84
1968	9 310	9 310	2,05	4,11	19,10
1969	7 098	7 098	1,98	4,23	17,56
1970	9 254	9 254	2,48	5,51	20,05
1971	8 987	8 987	2,43	5,87	18,40
1972	7 374	7 374	1,92	4,69	15,09
1973	4 419	4 419	1,10	2,82	10,74
1974	3 823	3 823	0,97	2,53	10,77
1975	4 625	4 625	1,20	3,09	12,02
(1966-1975) Total/moyenne	68 398	68 398	1,80	4,16	16,29

et/ou des techniciens. C'est ainsi que, pour la période 1949-1955, on dénombre un ingénieur sur neuf professionnels et/ou techniciens admis alors que le rapport est de un pour six pour 1966-1975, atteignant même un pour cinq en 1967 et en 1970.

Le nombre d'ingénieurs admis est relativement plus élevé que celui des scientifiques et celui des médecins et/ou chirurgiens, l'ordre décroissant d'importance étant: 1^o les ingénieurs; 2^o les médecins et chirurgiens et 3^o les scientifiques (sciences naturelles).

Selon Adams (voir L'Exode des cerveaux, p. 48).
 "... l'immigration d'un nombre exceptionnellement élevé d'ingénieurs et de scientifiques en 1957 s'explique par l'afflux d'environ 2,000 Hongrois réfugiés après le soulèvement manqué de 1956." Les catégories "ingénieur" et "scientifique" avaient alors atteint leur maximum pour la décennie 1956-1965 en 1957.

2. Les scientifiques:

Le tableau no VIII nous montre une progression continue du nombre de scientifiques admis aux Etats-Unis d'une période à l'autre (4,271 pour 1949-1955, 11,618 pour 1956-1965 et 20,862 pour 1966-1975). Une progression est

TABLEAU VIII: Nombre de scientifiques (sciences naturelles) qui ont immigré aux Etats-Unis de 1949 à 1975 et % par rapport à: a) l'immigration globale, b) l'immigration des travailleurs et, c) l'immigration des professionnels et/ou des techniciens

Année	Nombre et %	Nombre	% par rapport à l'immigration globale	% par rapport à l'immigration des travailleurs	% par rapport à l'immigration des professionnels et/ou tech.
1946	-	-	-	-	-
1947	-	-	-	-	-
1948	-	-	-	-	-
1949	348	348	0,18	0,39	2,51
1950	511	511	0,21	0,40	2,49
1951	362	362	0,18	0,35	2,37
1952	805	805	0,30	0,65	4,88
1953	654	654	0,38	0,80	5,12
1954	800	800	0,38	0,83	5,79
1955	791	791	0,33	0,67	5,61
(1946-1955) Total/moyenne	4 271	4 271	0,28	0,58	4,11
1956	1 022	1 022	0,32	0,64	5,38
1957	1 345	1 345	0,41	0,80	5,49
1958	1 212	1 212	0,48	0,98	5,39
1959	1 073	1 073	0,41	0,83	4,61
1960	905	905	0,34	0,68	4,12
1961	927	927	0,34	0,68	4,32
1962	945	945	0,33	0,64	3,99
1963	1 363	1 363	0,45	0,89	4,88
1964	1 468	1 468	0,50	1,04	5,11
1965	1 358	1 358	0,46	0,96	4,72
(1956-1965) Total/moyenne	11 618	11 618	0,40	0,81	4,80
1966	1 537	1 537	0,48	1,09	5,12
1967	2 369	2 369	0,65	1,44	5,69
1968	2 461	2 461	0,54	1,09	5,05
1969	2 066	2 066	0,58	1,23	5,11
1970	2 638	2 638	0,71	1,57	5,72
1971	2 809	2 809	0,76	1,83	5,75
1972	2 743	2 743	0,71	1,74	5,61
1973	1 539	1 539	0,38	0,98	3,74
1974	1 187	1 187	0,30	0,78	3,35
1975	1 333	1 333	0,35	0,89	3,46
(1966-1975) Total/moyenne	20 682	20 682	0,55	1,26	4,93

également observée dans les rapports avec l'immigration globale, l'immigration des travailleurs et celle des professionnels et/ou techniciens. La progression s'effectue cependant beaucoup plus lentement que celle observée pour les ingénieurs en ce qui a trait aux comparaisons avec d'autres catégories d'immigrants. On constate cependant qu'un immigrant professionnel et/ou technicien sur vingt-cinq admis était un scientifique en 1949-1955 alors que ce rapport passe à un sur vingt pour la décennie 1966-1975. Le rapport n'est cependant pas beaucoup plus élevé que celui enregistré pour 1956-1965 et cette situation peut s'expliquer par le fait que les besoins de ce type d'immigrants se trouvent peu à peu amoindris, étant donné que les Etats-Unis produisent alors un nombre respectable d'universitaires dans les domaines scientifiques comparativement aux deux autres catégories étudiées.

3. Les médecins et chirurgiens*

Le nombre de médecins admis a constamment augmenté d'une décennie à l'autre, il en est de même des rapports avec l'immigration de l'ensemble des travailleurs. Cependant, la proportion de médecins et chirurgiens parmi les professionnels et/ou techniciens admis n'a pas évolué de façon constante présentant une baisse pour la période 1956-1965 comparativement à 1949-1955 suivie d'une remontée pour un rapport de un sur dix pour la dernière décennie (1966-1975).

TABEAU IX : Nombre de médecins et chirurgiens qui ont immigré aux États-Unis de 1949 à 1975 et % par rapport à : a) l'immigration globale, b) l'immigration des travailleurs et, c) l'immigration des professionnels et/ou des techniciens

Année	Nombre et %	Nombre	% par rapport à l'immigration globale	% par rapport à l'immigration des travailleurs	% par rapport à l'immigration des professionnels et/ou tech.
1946	-	-	-	-	-
1947	-	-	-	-	-
1948	-	-	-	-	-
1949	1 148	1 148	0,61	1,28	8,27
1950	1 848	1 848	0,74	1,46	9,01
1951	1 387	1 387	0,67	1,36	9,08
1952	1 201	1 201	0,45	0,97	7,28
1953	845	845	0,50	-1,04	6,61
1954	1 040	1 040	0,50	1,08	7,53
1955	1 046	1 046	0,44	0,89	7,41
(1946-1955) Total/moyenne*	8 515 (1 216,4)	8 515	0,56	0,81	7,88
1956	1 547	1 547	0,48	0,97	8,14
1957	-	-	-	-	-
1958	-	-	-	-	-
1959	1 630	1 630	0,63	1,25	7,00
1960	1 574	1 574	0,59	1,19	7,17
1961	1 683	1 683	0,62	1,24	7,87
1962	1 797	1 797	0,63	1,22	7,58
1963	2 093	2 093	0,68	1,36	7,49
1964	2 249	2 249	0,77	1,59	7,82
1965	2 012	2 012	0,68	1,42	6,99
(1956-1965) Total/moyenne	14 585 (1 823,1)	14 585	0,64	1,28	7,51
1966	2 552	2 552	0,79	1,80	8,50
1967	3 326	3 326	0,92	2,03	7,99
1968	3 128	3 128	0,69	1,38	6,42
1969	2 756	2 756	0,77	1,64	6,82
1970	3 158	3 158	0,85	1,88	6,84
1971	5 756	5 756	1,55	3,76	11,78
1972	7 144	7 144	1,86	4,54	14,61
1973	7 119	7 119	1,78	4,55	17,30
1974	4 537***	4 537	1,15	3,00	12,79
1975	5 361***	5 361	1,39	3,58	13,93
(1966-1975) Total/moyenne	44 837 (4 483,7)	44 837	1,18	2,82	10,68

Source des tableaux VII, VIII et IX

1956: The Brain Drain of Scientists, Engineers and Physicians from the Developing Countries into the United States, Hearing before a Subcommittee of the Committee on Government Operations, House of Representatives, 90th Congress, 2nd Session, January 23, 1968, Washington 1968, p. 2

1957-1958: Scientists and Engineers from Abroad, 1962-1964, Washington, 1968, NSF 67-3, p. 1

1959-1975: "Annuals Reports" of the Immigration and Naturalization Service, Washington, Department of Justice.

Note: la catégorie des scientifiques (sciences naturelles) comprend: "Agricultural Scientists, Biological Scientists, Chemists, Geologists and Geophysicists, Mathematicians, Physicists, Miscellaneous Natural Scientists."

A partir de 1974, comprend aussi: "Atmospheric and Space, Marine, Astronomers, other life and Physical Scientists."

* Moyenne basée sur les sept années pour lesquelles des données sont disponibles.

** Moyenne basée sur les huit années pour lesquelles des données sont disponibles.

*** Comprend: "Spécialistes, Médecins et Ostéopathes."

Scientifiques et ingénieurs

Mills, J.I., op. cit., p. 35 (voir dans Indian Economic Journal, vol. XVII (janv.-mars 1970), "Brain-Drain: A Preliminary Survey", p. 327).

Médecins et/ou chirurgiens

National Science Foundation, basé sur les données du Service d'Immigration et de Naturalisation, Département de justice des Etats-Unis.

Dans United Nations. Outflow of Trained Personnel from developing to developed countries.

(Ingénieurs et scientifiques ne peuvent être utilisés sur base comparative parce que comprennent professeurs et instructeurs).

et aussi:

Brain Drain Statistics, Empirical Evidence and Guidelines, FEK Report 6, Editor Goran Friberg, Stockholm 1973/The Committee on Research Economics (FEK), Stockholm, 6

SOMMAIRE :

À partir du tableau X, on peut ressortir les constantes suivantes: tous les niveaux d'immigration ont connu un accroissement de leur nombre, qu'il s'agisse de l'ensemble des immigrants admis qui projettent d'occuper un emploi, de l'ensemble des professionnels ou des sous-catégories.

Cependant, comme il avait été précédemment remarqué dans le cas du Canada, le rythme d'accroissement diffère d'un niveau à l'autre. Ceci se remarque particulièrement au niveau des intellectuels et/ou des techniciens, mais de façon beaucoup plus modérée que ce qui avait été observé pour le Canada (ex.: l'accroissement du nombre d'intellectuels et de techniciens en 1966-1975 comparativement à 1949-1955 est deux* fois supérieur à celui de l'ensemble des immigrants admis et de celui de l'ensemble des immigrants projetant d'occuper un emploi qui ont été admis).

Finalement, l'on constate certaines disparités au niveau de l'accroissement entre chacune des sous-catégories mais l'écart est minime comparativement à celui observé au Canada. Le taux d'accroissement enregistré pour chacune des sous-catégories en 1966-1975 comparativement à 1949-1955 a été de 469%

* Si les données des années 1946-1947 et 1948 avaient été disponibles, on peut facilement supposer que l'écart aurait été encore amoindri.

SOMMAIRE :

A partir du tableau X, on peut ressortir les constantes suivantes: tous les niveaux d'immigration ont connu un accroissement de leur nombre, qu'il s'agisse de l'ensemble des immigrants admis qui projettent d'occuper un emploi, de l'ensemble des professionnels ou des sous-catégories.

Cependant, comme il avait été précédemment remarqué dans le cas du Canada, le rythme d'accroissement diffère d'un niveau à l'autre. Ceci se remarque particulièrement au niveau des intellectuels et/ou des techniciens, mais de façon beaucoup plus modérée que ce qui avait été observé pour le Canada (ex.: l'accroissement du nombre d'intellectuels et de techniciens en 1966-1975 comparativement à 1949-1955 est deux* fois supérieur à celui de l'ensemble des immigrants admis et de celui de l'ensemble des immigrants projetant d'occuper un emploi qui ont été admis).

Finalement, l'on constate certaines disparités au niveau de l'accroissement entre chacune des sous-catégories, mais l'écart est minime comparativement à celui observé au Canada. Le taux d'accroissement enregistré pour chacune des sous-catégories en 1966-1975 comparativement à 1949-1955 a été de 469%

* Si les données des années 1946-1947 et 1948 avaient été disponibles, on peut facilement supposer que l'écart aurait été encore amoindri.

pour les ingénieurs, de 384% pour les scientifiques et de
427% pour les médecins et chirurgiens.

TABIEAU X : Taux d'accroissement de l'immigration globale et des travailleurs aux États-Unis selon les catégories professionnelles, de 1949 à 1975

Type / Période	Immigration globale	Immigration des travailleurs	Immigration des intellectuels et/ou des techniciens			
			Total	Ingénieurs	Scientifiques	Médecins et* chirurgiens
1956-1965 par rapport à 1949-1955	+47	+56	+77	+195	+172	+50*
1966-1975 par rapport à 1956-1965	+32	+14	+74	+93	+78	+146*
1966-1975 par rapport à 1949-1955	+95	+79	+207	+469	+384	+427

* Ne tient compte que des moyennes pour les années pour lesquelles des données sont disponibles.

Source : tableaux VI, VII, VIII et IX

1.3 En Australie

La première partie de l'étude du sens de la migration des spécialistes après la Deuxième guerre mondiale suit les mêmes étapes en ce qui a trait à l'Australie, soit:

- a) les immigrants actifs admis;
- b) les immigrants ayant une formation professionnelle et/ou technique.

A. LES IMMIGRANTS ACTIFS ADMIS:

A partir des données enregistrées dans le tableau XI on peut constater que, même si le nombre total d'immigrants actifs admis a fluctué (subissant parfois des hausses, parfois des baisses), le % du nombre total d'immigrants actifs admis comparativement au nombre total d'immigrants admis accuse une tendance descendante très claire de 1949 à 1975. Il y a donc de moins en moins de travailleurs dans la vague d'immigrants qui arrive annuellement en Australie. Cette récession peut être expliquée par une volonté du gouvernement australien de freiner l'entrée de travailleurs immigrants, si l'on tient compte que l'intégration des immigrants au niveau du marché du travail a été tellement importante après la Seconde guerre mondiale que le taux de participation à la main-d'oeuvre s'est avéré très vite plus élevé que celui de la population australienne. Un document produit par l'OCDE (1975, pp. 77-78) rapporte que, pendant 1971, le taux moyen de participation à la main-d'oeuvre des australiens mâles était de 79.6% alors qu'il s'élevait à 82.5% pour les immigrants du même sexe. La situation est comparable pour les femmes (35.8% pour la population australienne et 41.6% pour les immigrantes). Il a également été estimé que 40% de tous les immigrants qui ont intégré le marché du travail se sont dirigés dans les catégories spécialisées et professionnelles.

B. LES IMMIGRANTS ADMIS AYANT UNE FORMATION PROFESSIONNELLE
ET/OU TECHNIQUE:

Le tableau XI nous démontre une progression du nombre total annuel d'immigrants admis ayant une formation professionnelle et/ou technique de 1967 à 1975 comparativement aux années précédentes. En fait, le total des professionnels parmi les immigrants qui sont arrivés en Australie a pratiquement doublé au cours de ces dernières années. La proportion des professionnels et/ou des techniciens parmi les travailleurs immigrants admis a également doublé en 1967-1975 comparativement à 1949-1955. L'Australie faisant face à des problèmes de chômage a adopté, à ce moment, une politique plus sélective à l'égard des immigrants et tente d'accueillir les personnes qui viennent combler des besoins dans des secteurs de main-d'oeuvre carencés et préalablement identifiés. Cette politique a connu un succès véritable comme nous le démontre Rhonda L. Smith (1973):

The official statistics appear to suggest that the selection policy was successful. Between 1960 and 1973 approximately 40 per cent of settler arrivals were skilled workers, 36 per cent semi-skilled and 24 per cent unskilled. In almost every year since 1947 skilled and semi-skilled workers have accounted for more than 75 per cent of total workers arriving on a permanent basis.
(1978, p. 54)

TABLEAU XI: Immigrants admis en Australie, occupations professionnelles, de 1949 à 1975

Année	I	II	III	% de II/I	% de III/I	% de III/II
	Nombre total d'immigrants admis	Nombre total d'immigrants actifs admis	Nombre total d'immigrants admis ayant une formation professionnelle et/ou technique			
Janvier 1949 à juin 1955*	846 700**	443 069	31 794	52,33	4,10	7,18
Moyenne annuelle	(130 262)	(68 180)	(4 891)	-	-	-
Jun 1955 à juin 1960	611 588	-	27 483	-	4,49	-
Moyenne annuelle	(122 318)	-	(5 497)	-	-	-
Jun 1960 à juin 1967	841 188	413 551	37 863	49,14	4,50	9,16
Moyenne annuelle	(120 170)	(59 079)	(5 409)	-	-	-
Jun 1967 à juin 1975	1 110 271	516 314	75 742	46,53	6,82	14,67
Moyenne annuelle	(138 784)	(64 539)	(9 468)	-	-	-

* Permanents et immigrants qui ont l'intention de séjourner plus d'un an en Australie.

** Le total pour 1954-1955 n'étant pas disponible, il a été utilisé la moitié du total obtenu pour 1955 pour représenter le nombre d'arrivées jusqu'en juin 1955 soit 130 795 ÷ 2 = 65 138

Source: voir annexe no 4

Certaines données (voir tableau en annexe no 5) nous permettent d'identifier la place occupée par les immigrants ayant une formation professionnelle comparativement aux autres catégories de l'ensemble des immigrants qui se destinent au marché du travail. On décèle une progression continue du taux des professionnels de janvier 1949 (7%) à 1975-1976 (26%) à laquelle succède une légère diminution. L'on remarque cependant que, de plus en plus, on tend vers une proportion équilibrée des différents groupes de qualification, notamment en 1975-76 alors que l'intervalle dans lequel gravitent les différentes catégories de travailleurs n'est que de 10% (20% de non-qualifiés, 24% de semi-qualifiés, 30% d'autres qualifiés et 26% de professionnels). L'intervalle ne sera que de 9% en 1976-1977.

1. Les ingénieurs:

A partir du tableau XIII, on constate que la proportion des "architectes et ingénieurs civils" relativement à l'ensemble des professionnels ayant immigré en Australie est moindre que celle des praticiens médicaux ou des pharmaciens et chimistes, et ce, de 1947 à 1960. Le tableau XIV qui présente des données sur l'ensemble des ingénieurs (et non seulement les ingénieurs "civils" et les architectes) nous montre une ascension quasi-constante du groupe des ingénieurs de 1962 à 1971. Même si cette ascension de l'immigration est accompagnée d'une remontée de l'émigration des

professionnels de cette catégorie, cette émigration est largement compensée et l'on observe une augmentation réelle du gain net, celui-ci passant de 299 en 1962 à 1,129 en 1970 et 902 en 1971.

Les ingénieurs forment la catégorie prédominante comparativement aux deux autres catégories étudiées. En effet, l'immigration des ingénieurs de 1962 à 1971 (9,146) représente plus de deux fois celle des scientifiques (4,260) et presque quatre fois celle des praticiens médicaux.

2. Les scientifiques:

Avant 1960 (voir tableau XIII), la catégorie "scientifiques" est représentée uniquement par les pharmaciens et chimistes. Malgré cela, les "scientifiques" forment la catégorie prédominante (5.65% des professionnels immigrants entre 1947 et 1955) comparativement aux praticiens médicaux (5.08%) et aux architectes et ingénieurs civils (4.02%). Les "scientifiques" passeront cependant au second rang derrière les praticiens médicaux, entre 1956 et 1960.

Le tableau XIV nous démontre une ascension quasi-constante des scientifiques qui connaît une ascension comparable à celle des ingénieurs en atteignant son sommet en

TABLEAU XII: Immigration et émigration des spécialistes de la médecine et de la santé en Australie, de 1946 à 1960 (personnes de sexe masculin)

Mouvement Année	Immigration	Émigration	Gain net
1946	162	230	-68
1947	148	87	61
1948	422	164	258
1949	850	231	619
1950	709	265	444
1951	532	328	204
1952	408	397	11
1953	334	390	-56
1954	378	473	-95
1955	426	509	-83
1956	513	493	20
1957	719	560	159
1958	676	590	86
1959	682	497	185
1960	749	518	231
Total 1946-1955	4 369	3 074	1 295
Total 1956-1960	3 339	2 658	681
Grand total	7 708	5 732	1 976

TABLÉAU XIII: Immigration permanente et à long terme de personnes ayant certaines qualifications professionnelles en Australie, de 1947 à 1960 et % par rapport à l'ensemble de celles qui ont une formation professionnelle

Date	Praticiens médicaux		Pharmaciens et chimistes (scientifiques)		Architectes et ingénieurs civils*		Ensemble des professionnels	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1947 à 1955	1 766	5,08	1 962	5,65	1 396	4,02	34 755	100,00
1956 à 1960	1 904	7,36	1 250	4,83	5 251	2,03	25 878	100,00
Total	3 670	6,05	3 212	5,30	1 921	3,17	60 633	100,00

* Ingénieurs civils: aucune donnée n'apparaît de 1954 à 1960

Source: The International Migration Digest, vol. 1 n° 1 (printemps 1964) figure 3, p. 85, basée sur: Commonwealth Bureau of Census and Statistics, Canberra

TABIEAU XIV: Immigration et émigration permanentes des hommes et des femmes en Australie, selon les catégories professionnelles, de 1962 à 1971

Caté- gories Années	Ingénieurs			Scientifiques			Praticiens médicaux		
	Immigration	Émigration	Gain net	Immigration	Émigration	Gain net	Immigration	Émigration	Gain net
1962	369	70	299	248	60	188	194	59	135
1963	483	83	400	292	91	201	217	37	180
1964	665	92	573	322	88	234	251	54	197
1965	980	177	803	385	127	258	231	73	158
1966	827	201	626	385	165	220	247	78	169
1967	876	264	612	391	190	201	209	81	128
1968	1 123	242	881	464	185	279	237	109	128
1969	1 239	246	993	567	220	347	310	101	209
1970	1 393	264	1 129	675	237	438	292	100	192
1971	1 191	289	902	531	214	317	369	141	228
Total	9 146	1 928	7 218	4 260	1 577	2 683	2 557	833	1 724

1970. Au deuxième rang des catégories professionnelles étudiées pour 1962-1971, les scientifiques accusent toutefois un léger retard en ce qui concerne le gain net. En effet, celui-ci semble progresser moins rapidement que celui des ingénieurs alors qu'il ne représente qu'un tiers de celui des ingénieurs, tout en tenant compte que le nombre de scientifiques ayant immigré en Australie durant la même période représentait une demie du nombre d'ingénieurs.

3. Les spécialistes de la santé:

- Le tableau qui précède (voir tableau no XII) nous fait entrevoir le dilemme qui se pose à l'Australie quant à l'exode de ses spécialistes de la médecine et de la santé. En 1946, 1953, 1954 et 1955, l'immigration ne suffit même pas à renflouer la perte subie et les gains enregistrés en 1952 (11) et 1956 (20) sont tellement minimes qu'ils équilibrent à peine le gain et la perte subie. A compter de 1957, l'arrivée des spécialistes de la médecine et de la santé est assez forte et le nombre des immigrants de cette catégorie se maintient au-dessus du nombre de "partants".

De 1962 à 1971, on remarquera, avec l'apparition d'une législation plus sélective en matière d'immigration, une augmentation modérée mais assez régulière des praticiens

médicaux (de 194 en 1962 à 369 en 1971) et, parallèlement, pour faire face à une émigration qui progresse elle-même, un gain net qui passe de 135 en 1962 à 228 en 1971, soit un total de 1,724 pour la décennie. Une certaine ascension est également observée pour les catégories "ingénieurs" et "scientifiques".

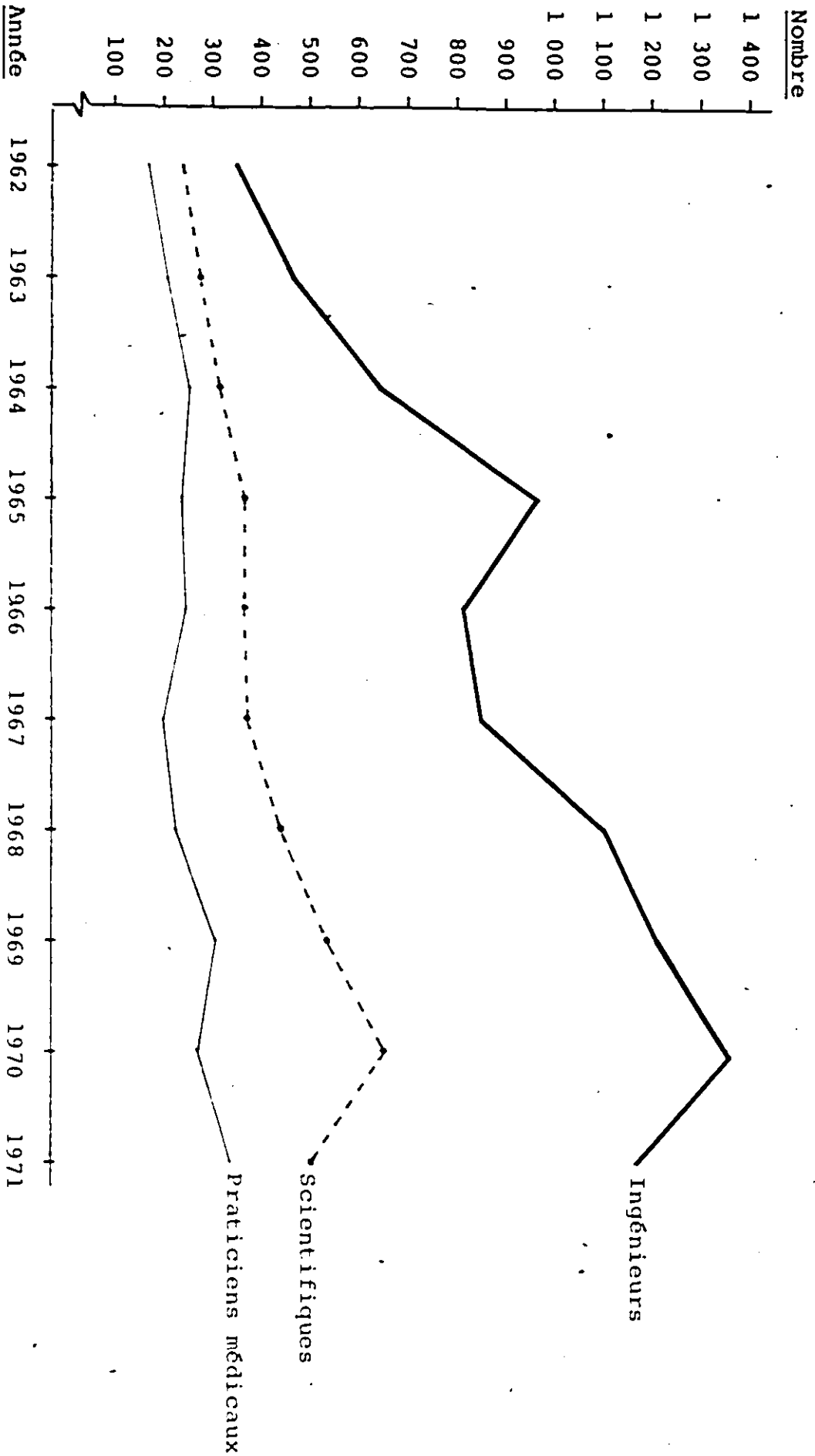
SOMMAIRE:

A partir du tableau XI, on peut remarquer que, indépendamment du fait que le nombre total d'immigrants admis en Australie a augmenté (138,784 annuellement) en 1967-1975 comparativement à 1949-1955 (130,262 annuellement), le nombre total d'immigrants actifs admis a chuté en 1967-1975 par rapport à 1949-1955. Parallèlement, le nombre total d'immigrants admis ayant une formation professionnelle et/ou technique a évolué très différemment des deux autres catégories: tout d'abord, l'on observe une tendance ascendante qui semble stagner entre 1960 et 1967 puis, une reprise entre 1967 et 1975, le total enregistré par cette dernière période représentant deux fois ceux précédemment enregistrés par les périodes précédentes.

Lorsque l'on compare le nombre d'immigrants arrivés en Australie entre 1962 et 1971 et qui avaient une formation dans l'une des trois catégories étudiées (voir graphique no 3) on peut observer:

- a) que le flux des immigrants ayant une formation d'ingénieur est nettement supérieur aux deux autres catégories;
- b) que la courbe des scientifiques suit assez fidèlement celle des ingénieurs, dans ce sens qu'elle enregistre régulièrement des hausses et des baisses au même moment;

GRAPHIQUE 3 : Variations annuelles de l'immigration des travailleurs en Australie



Source : tableau XIV

- c) la courbe des praticiens médicaux évolue différemment des autres catégories et ne connaît pas de fortes fluctuations;
- d) les trois catégories étaient à la hausse à la fin des années soixante;
- e) les ingénieurs et les scientifiques ont subi une baisse significative en 1970-1971 alors que les médecins ont été à la hausse.


CHAPITRE II

L'ORIGINE DES IMMIGRANTS APRES LA
SECONDE GRANDE GUERRE MONDIALE

D'où venaient-ils ces immigrants d'après-guerre? Y a-t-il effectivement eu un mouvement qui fait penser que ceux-ci empruntaient une voie bien tracée, qu'il existait un sens, une direction déterminée de la migration? C'est ce que ce chapitre se propose de révéler et d'analyser et ce, pour les trois pays identifiés comme domaines d'étude.

La séquence de l'analyse sera semblable à celle adoptée pour le chapitre I, soit: a) l'étude de l'origine de l'ensemble des immigrants et b) l'étude de l'origine des immigrants ayant une formation professionnelle et/ou technique. Les statistiques existantes ne permettent pas de présenter les mêmes données pour le Canada et les Etats-Unis (les données disponibles en ce qui concerne la migration par catégorie professionnelle au Canada le sont uniquement en se référant au pays de dernière résidence alors que, dans le cas des Etats-Unis, ce sont les données relatives au pays de naissance qui sont disponibles) ceci pourrait engendrer certaines erreurs si on projetait de comparer ces données entre elles sans tenir compte de leurs sources différentes. Je dois rappeler toutefois que cette étude vise davantage à étudier les grandes tendances plutôt qu'à comparer les données d'un pays par rapport à l'autre.

En ce qui concerne l'Australie, certaines données sont plus difficiles à recueillir, notamment en ce qui a trait à l'origine des immigrants selon l'emploi projeté. Dans certains cas, il est également difficile de recueillir des données pour toutes les années et l'on doit recourir aux chiffres existants qui peuvent ne couvrir qu'une partie des années étudiées, ces données pourront, toutefois, être utilisées à titre indicatif.



2.1 Au Canada

A. L'ORIGINE DE L'ENSEMBLE DES IMMIGRANTS:

A partir de 1959*, les statistiques disponibles présentent des données sur le pays de naissance, le pays de dernière résidence et le pays de citoyenneté, ce qui permet une vision plus exacte de la provenance des immigrants. Cependant, les données relatives au type d'emploi visé par les immigrants ne sont disponibles que dans les statistiques sur le pays de dernière résidence. Afin d'assurer une certaine continuité, il a donc été décidé de traiter le sujet de l'origine des immigrants au Canada par le biais des statistiques sur le pays de dernière résidence, surtout si l'on projette d'établir des rapports avec l'immigration générale.

* Avant 1959, les statistiques du Canada, en matière d'immigration, font état de l'origine ethnique des immigrants, ce qui rend difficile l'identification, pour cette période, du véritable pays d'origine des immigrants. Par exemple, on pourra retrouver, comme origine ethnique, la dénomination "anglaise" ou "écossaise" mais les immigrants qui sont identifiés sous ces catégories pourront tout aussi bien provenir d'outre-mer comme des Etats-Unis (classification retrouvée dans le Rapport annuel officiel du ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration). On pourra également avoir des dénominations reliées davantage à la race (ex.: "origine ethnique: nègre"), ce qui rend l'utilisation de ces données pour des fins d'analyse très difficile.

Comme on peut l'observer à partir du tableau qui suit (tableau no XV), l'ordre d'importance des groupes ethniques d'immigrants arrivés au Canada varie d'une décennie à l'autre, une seule constante : le Royaume-Uni (incluant l'Irlande) qui demeure au premier rang des "pourvoyeurs" d'immigrants durant les trois périodes d'après-guerre qui sont identifiées. Une réalité aisément constatée également : la grande majorité des immigrants provient de pays de race blanche et d'Occident.

La Grande-Bretagne demeure, tout au long de la période d'après-guerre jusqu'en 1975, une des principales sources d'immigration au Canada. En effet, on peut évaluer à environ un quart de l'ensemble des immigrants accueillis pendant cette période, la proportion d'immigrants provenant de ce pays. L'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas et les Etats-Unis ont également été inscrits comme pays de dernière résidence pour une grande partie des immigrants.

Ce qui a comme répercussion que le Canada, sa législation et ses politiques ont été sensiblement imprégnés par le Royaume-Uni. Le passage entre le Canada et le Royaume-Uni s'effectuait librement, ce qui facilitait grandement l'immigration. De plus, les critères étant, avant 1965, basés davantage sur l'origine ethnique que sur les qualifications des immigrants, les Britanniques répondaient alors aux

exigences: être blanc et de culture très proche de celle de la majorité des Canadiens (provoquant ainsi un plus gros volume d'entrée d'immigrants de langue anglaise). On remarque d'ailleurs progressivement, et surtout après 1965, une diminution du nombre d'immigrants provenant du Royaume-Uni alors que le pourcentage par rapport aux autres pays passe de 30.17 (1946-1955) à 27.82 (1956-1965) et, finalement à 21.91 (1966-1973). Parallèlement, on observe une recrudescence de l'immigration provenant des Etats-Unis, de la France, de la Grèce et du Portugal.

TABLEAU XV : Principaux pays de résidence des immigrants arrivés au Canada, de 1946 à 1973 inclusivement*

Période Pays	1946-1955		1956-1965		1966-1973		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Royaume-Uni & Irlande	368 783	30,17	356 600	27,82	293 448	21,91	1 018 831	26,51
Allemagne	145 198	11,88	123 018	9,60	46 945	3,50	315 161	8,20
Italie	130 752	10,70	216 982	16,93	116 236	8,68	463 970	12,07
Pays-Bas	109 582	8,96	47 536	3,71	20 494	1,53	177 612	4,62
États-Unis	90 909	7,44	116 819	9,11	176 409	13,17	384 137	9,99
France	29 041	2,37	35 842	2,79	45 431	3,39	110 314	2,87
Pologne	80 529	6,58	18 699	1,45	9 536	0,71	108 764	2,83
Grèce	14 734	1,21	47 658	3,72	53 445	3,99	115 837	3,01
Portugal	2 103	0,17	37 894	2,96	71 629	5,34	111 626	2,90
Sous-total	971 631	79,49	1 001 048	78,10	833 573	62,25	2 806 252	73,02
Autres	250 688	20,51	280 653	21,90	505 470	37,74	1 036 811	26,98
Total	1 222 319	100,00	1 281 701	100,00	1 339 043	100,00	3 843 063	100,00

* Le choix des pays a été effectué à partir du tableau 3.2, Statistiques sur l'immigration et la population, l'ain-d'oeuvre et Immigration Canada, Ottawa, et correspond à l'ordre d'importance des pays pour 1946-1973

Source : 1946 à 1959 : Service de la statistique, ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, Ottawa, Immigration 1959

1960 et suivantes : Statistiques d'immigration du Canada, différentes années

1968-1973 : tableau 3.2 ci-haut mentionné

B. L'ORIGINE DES IMMIGRANTS VISANT UN TRAVAIL INTELLECTUEL
ET/OU TECHNIQUE

Le Canada est reconnu par l'ensemble des auteurs, comme étant un des pays qui ont exercé les plus grandes forces d'attraction sur la main-d'oeuvre hautement qualifiée et les travailleurs intellectuels étrangers. Cependant, certains le considèrent davantage comme un pays de transition pour des immigrants dont la destination ultime est, en fait, les Etats-Unis. Sont de cet avis, Louis Parai (1965, pp. 121-135), Enrique Oteiza (1968, pp. 138-139), Harry G. Johnson (1968, pp. 81-82) et plusieurs autres. Brinley Thomas écrit:

Le cas du Canada est assez particulier. Le pays est relativement développé et ses frontières sont franchies dans les deux sens par de nombreux migrants. Entre 1950 et 1963, on a enregistré une moyenne annuelle de 7,790 entrées de personnes hautement qualifiées, dont 1,230 en provenance des Etats-Unis, et de 5,476 sorties, dont 4,681 à destination des Etats-Unis. En d'autres termes, pour un gain annuel final de 2,314 immigrants hautement qualifiés par an, le Canada a en fait dû accueillir 7,790. Il est évident qu'une bonne partie des Européens qui se rendent au Canada envisagent en fait de s'installer ultérieurement aux Etats-Unis. (1968, pp. 40-41)

Dans un autre document, il estime à environ 50% du nombre total de personnes ayant émigré aux Etats-Unis entre 1962 et 1963 comme étant, en fait, initialement des immigrants canadiens.

For example, in 1962 and 1963 the United States received 2,316 scientists and engineers from Canada as their country of last permanent residence, whereas the number who were Canadian-born was only 1,159. Thus, 50 per cent of the scientists and engineers who crossed the border into the United States as immigrants were non-Canadians who had resided temporarily in Canada. (1967, p. 483)


Quoique plausible à première vue, cette conclusion nous paraît toutefois un peu hâtive si on ne tient pas compte du fait, par exemple, que le Canada est un pays qui a été peuplé par l'immigration en grande partie et qu'il est, à ce moment, normal de retrouver une certaine proportion d'immigrants parmi le nombre de ceux qui émigrent aux États-Unis. Pour évaluer le phénomène à sa juste valeur, il faudrait détenir des statistiques faisant état du nombre d'années que les immigrants ont passées au Canada avant d'émigrer vers les États-Unis. Dès lors, il y aurait lieu de penser également à une mesure de temps valable, au-dessous de laquelle un pays sera considéré comme pays de transition en matière d'immigration. Je crains qu'il ne soit impossible actuellement de vérifier tout cela, il demeure donc important d'observer un certain scepticisme quant à l'interprétation qui est donnée aux statistiques disponibles mais trop souvent incomplètes.

Même s'il accepte le principe de la transition, Louis Parai (1965, p. 124) explique le phénomène par l'absence de frontière apparente entre le Canada et les États-Unis pour celui qui regarde de l'extérieur, il soutient que "les immigrants qui arrivent au Canada ont choisi d'émigrer en Amérique du Nord (et non simplement au Canada)" et que le franchissement subséquent de la frontière ne consiste essentiellement qu'"un mouvement migratoire entre deux régions".

L'analyse des tableaux qui suivent démontre des discordances entre le nombre total de professionnels et/ou techniciens admis par pays de dernière résidence permanente et leur représentativité par rapport à l'ensemble des immigrants admis ayant une formation professionnelle et/ou technique et l'ensemble des immigrants admis venant du même pays de dernière résidence permanente.

En effet, on pourrait s'attendre logiquement à ce que l'ordre d'importance soit respecté tant au niveau du nombre, du pourcentage par rapport à l'immigration globale de professionnels et d'intellectuels qu'au niveau du pourcentage par rapport à l'immigration globale enregistrée pour le pays de dernière résidence permanente alors que la réalité est fort différente et que nous faisons, au contraire, les constatations suivantes: alors que la Grande-Bretagne fournit

le plus grand nombre de professionnels et/ou techniciens - (17,749 pour 1962-1965 et 44,053 pour 1967-1973), les plus hauts ratios par rapport à l'immigration du pays de dernière résidence permanente sont enregistrés par l'Australie (environ un immigrant sur trois admis au Canada est un professionnel et/ou technicien). Les ratios de l'Inde et des Philippines sont relativement élevés (un pour quatre, un pour cinq...) alors que ceux de la France, de l'Allemagne, des Antilles, de la Grande-Bretagne, des Pays-Bas et des Etats-Unis oscillent entre 5.99% et 20.81%.



TABEAU XVI: Immigration au Canada de personnes ayant une formation professionnelle et/ou technique, selon leur pays de dernière résidence permanente, de 1962 à 1965 inclusivement

Pays (selon l'ordre d'importance)	Nombre	% par rapport à l'immigration totale de professionnels et/ou d'intellectuels	% par rapport à l'immigration globale enregistrée pour le pays de dernière résidence permanente
Grande-Bretagne *	17 749	38,19	16,23
États-Unis	8 113	17,46	15,88
Australie	2 135	4,59	33,13
Antilles	1 777	3,82	19,24
Allemagne	1 630	3,51	5,99
France	1 488	3,20	9,29
Inde	1 289	2,77	27,66
Pays-Bas	890	1,91	11,22
Total	35 071	75,45	-
Immigration globale de professionnels et d'intellectuels 1962-1965	46 477	100,00	-

* République d'Irlande non-comprise

Source : Statistiques Canada, différentes années

TABEAU XVII: Immigration au Canada de personnes ayant une formation professionnelle et/ou technique, selon leur pays de dernière résidence permanente, de 1967 à 1973 inclusivement

Pays (selon l'ordre d'importance)	Nombre	% par rapport à l'immigration totale de professionnels et/ou d'intellectuels	% par rapport à l'immigration globale enregistrée pour le pays de dernière résidence permanente
Grande-Bretagne	44 053	27,52	20,08
États-Unis	33 065	20,66	20,81
Philippines	8 145	5,09	30,40
Inde	7 578	4,73	20,03
Chine*	7 485	4,68	14,27
Antilles	7 053	4,41	9,05
Australie	6 732	4,21	30,95
France	6 083	3,80	16,20
Total	120 194	75,10	-
Immigration globale de professionnels et d'intellectuels 1967-1973		100,00	-

* À partir de 1971, incluant Chine et Formose

Source: Statistiques Canada, différentes années

C. L'ORIGINE DES INGENIEURS, DES SCIENTIFIQUES, DES
MEDECINS ET/OU CHIRURGIENS

A partir du tableau en annexe no 6 et le graphique en annexe no 7, nous pouvons déjà faire trois grande constatations:

- a) la très grande majorité des immigrants projetant d'occuper une fonction comme scientifique, ingénieur, médecin ou chirurgien au Canada vient d'outre-mer;
- b) environ 80% des immigrants projetant d'occuper une fonction comme scientifique, ingénieur, médecin ou chirurgien au Canada proviennent de pays dits "développés";
- c) les deux pays de dernière résidence d'où vient le plus grand nombre d'immigrants projetant d'occuper des fonctions dans une des trois catégories que nous étudions, représentent à eux deux au moins 55% de l'ensemble des pays d'émigration vers le Canada (ces pays sont, notamment, le Royaume-Uni (plus l'Irlande) et les Etats-Unis).

On est à même de constater que le Royaume-Uni et l'Irlande fournissent à eux-seuls près de la moitié du nombre total d'immigrants que l'on retrouve dans les catégories spécialisées identifiées ici. Cependant, on remarque des différences d'une catégorie à l'autre alors qu'un écart de 12% existe entre la proportion d'ingénieurs et celle des

médecins et chirurgiens et, par rapport à l'ensemble des professionnels admis dans leur catégorie. Certains pays semblent avoir plus de médecins et chirurgiens qui émigrent vers le Canada (Chine, Grèce, Italie, Hongrie, Turquie, Israël...), dans d'autres cas, ce sont les ingénieurs qui priment (Royaume-Uni et Irlande, Etats-Unis, Pologne...), alors qu'il y a prédominance des scientifiques à d'autres niveaux (Allemagne, France, Belgique, Hollande, Inde, Yougoslavie...). Le mouvement est donc loin d'être uniformisé, ce qui permet de poser plusieurs questions qui seront reprises dans la partie V:

- a) Les pays "importateurs" de capital humain attirent-ils à eux certaines catégories d'immigrants plutôt que d'autres?
- b) L'origine des immigrants joue-t-elle encore un rôle important au niveau de la sélection de ceux-ci?
- c) Y a-t-il des facteurs "push" qui encouragent ou favorisent le départ de certaines catégories professionnelles plutôt que d'autres dans les pays "exportateurs" de capital humain?

SOMMAIRE:

Le tableau qui suit démontre la discordance qui existe entre le ratio par rapport à l'immigration globale obtenue par le pays de dernière résidence et celui que ce dernier obtient par rapport à l'immigration globale des professionnels. Citons, à titre d'exemple, le Royaume-Uni et l'Irlande ainsi que les Etats-Unis qui enregistrent, respectivement, des écarts de 5.6% et de 7.49% (1966-1973 et 1967-1973) faisant état de ratios beaucoup plus élevés dans leur participation à l'immigration de professionnels au Canada comparativement à l'immigration totale. Il demeure une certaine constante cependant: le Royaume-Uni et l'Irlande demeurent le numéro un tout au long des trois décennies qui ont suivi la Seconde guerre mondiale et ce, tant au niveau de la proportion d'immigrants britanniques ou irlandais parmi tous les immigrants admis au Canada durant cette période, qu'au niveau de l'ensemble des professionnels admis et qu'à celui des trois catégories identifiées (scientifiques, ingénieurs, médecins et/ou chirurgiens). Les Etats-Unis qui se classent troisième au niveau de l'ensemble des immigrants admis (1946-1973), arrivent bon deuxième en ce qui a trait au pourcentage par rapport à l'immigration totale de professionnels et/ou d'intellectuels (1962-1973) et sont également au deuxième rang dans les trois catégories professionnelles qui font l'objet de cette étude. Par contre,

TABLEAU XVIII : Immigration, au Canada selon le pays de dernière résidence permanente. Tableau comparatif

Pays de dernière résidence permanente	% par rapport à l'immigration totale 1956-1965	% par rapport à l'immigration des professionnels 1962-1965	% par rapport à l'immigration totale 1966-1973	% par rapport à l'immigration des professionnels 1967-1973
Royaume-Uni & Irlande	27,82	38,19	21,91	27,52
Italie*	16,93	-	8,68	-
Allemagne*	9,60	3,51	3,50	-
États-Unis	9,11	17,46	13,17	20,66
Grèce*	3,72	-	3,99	-
Pays-Bas*	3,71	1,91	1,53	-
Portugal*	2,96	-	5,34	-
France	2,79	3,20	3,39	3,80
Pologne*	1,45	-	0,71	-

Source: Statistiques annuelles, Canada

*Ces pays n'ayant pas contribué à la main-d'oeuvre professionnelle et/ou technique de façon significative. Ils ne figurent pas au niveau des statistiques globales concernant les professionnels, il nous est donc impossible de produire des données pour certains d'entre eux lorsque l'on veut établir le % par rapport à l'immigration des professionnels 1962-1965 ou 1967-1973

l'Italie qui vient au second rang pour ce qui est de l'immigration totale (1946-1973) ne se classe même pas parmi les huit premiers "exportateurs" de professionnels et/ou techniciens au Canada (1962-1973), son apport au niveau des catégories professionnelles identifiées dépasse à peine 2% au niveau des médecins et/ou chirurgiens et se tient en-dessous de ce pourcentage au niveau des autres catégories.

Pour résumer, on peut dire que la proportion d'immigrants provenant d'un pays donné, varie selon qu'il s'agisse d'un immigrant ayant un certain degré de qualification ou non, et tel type de qualification ou non.

2.2 Aux Etats-Unis

A. L'ORIGINE DE L'ENSEMBLE DES IMMIGRANTS

De 1947 à 1955, l'Europe a été le grand pourvoyeur d'immigration vers les Etats-Unis (68.17% de l'immigration globale), alors que cette tendance s'amenuise au profit de l'Amérique du Nord en 1956-1965 et aussi, de l'Asie, de façon plus poussée en 1966-1975, ramenant ainsi la proportion d'immigrants européens aux Etats-Unis à 28.28% pour la dernière décennie étudiée (voir tableau XIX).

Sauf en ce qui a trait à l'immigration provenant d'Amérique du Nord et d'Amérique du Sud, il est difficile de conclure à une immigration plus continentale, étant donné la forte proportion d'Asiatiques (24.55%) que connaîtra la décennie 1966-1975. Plusieurs raisons peuvent être invoquées, le développement du transport continental, les conflits sociaux et politiques qui ont sévi dans certains pays d'origine des immigrants, la surpopulation en Asie, les famines et la pauvreté... mais surtout, il faut tenir compte du changement d'attitude même des Etats-Unis dont la Loi d'Immigration d'avant 1965 restreignant l'immigration aux seuls blancs d'Europe du Nord et de l'Ouest et à ceux d'Amérique du Nord.

On peut observer, à partir du tableau suivant, comme une certaine tolérance a pu être appliquée entre 1956-1965 (les pays d'Asie et les pays et colonies d'Amérique centrale dont la majorité de la population est formée par des gens de couleur connaissent alors une hausse sensible) pour finalement être officialisée (cette tolérance) par la Loi d'Immigration de 1965 et avoir des répercussions significatives sur la teneur même de l'immigration que l'on connaîtra au cours de la période de 1966 à 1975 (22.55% d'Asiatiques, environ 35% des immigrants d'Amérique du Nord qui proviennent de pays autres que le Canada, soit, entre autres du Mexique et des Antilles).

Le tableau qui suit (voir tableau XIX) nous montre à quel point l'ordre d'importance des pays "pourvoyeurs" d'immigrants s'est modifié de 1947 à 1975. D'abord on constate, comme pour les autres pays, que certains pays fournissent plus d'immigrants que d'autres et que l'on ne peut attribuer ceci à une surcharge de population dans tous les pays "exportateurs" (ex.: le Canada a une population moins dense que celle de l'Italie ou du Royaume-Uni et les a toutefois devancés au niveau de la proportion d'immigrants admis aux Etats-Unis avant 1965). On remarque également des tendances nettes ascendantes ou descendantes dans la plupart des pays de naissance principaux, les pays les plus développés semblant prendre une courbe descendante alors que les pays continentaux moins développés (Antilles, Mexique...) s'affirment de plus en plus. Certaines tendances assez nettes

sont observées au niveau des trois principaux continents de naissance des immigrants:

- a) L'immigration continentale prend de plus en plus d'ampleur, passant de 25.41% à 36.52% pour atteindre 39.20% en 1966-1975.
- b) L'Europe qui représentait en 1947-1955 plus de deux tiers de l'émigration totale vers les Etats-Unis, voit ses ratios diminuer de façon drastique (20% par décennie) de 1956 à 1975.
- c) L'Asie connaît un "surboom" d'émigration vers les Etats-Unis en 1966-1975 alors que les immigrants asiatiques représentent 24.55% de l'immigration totale des Etats-Unis. Elle semble être celle qui a "profité" le plus de la diminution enregistrée par l'immigration européenne.

TABLEAU XIX : Principaux pays et continents de naissance des immigrants arrivés aux Etats-Unis, de 1947 à 1975 inclusivement

Période Pays	1947-1955		1956-1965		1966-1975		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Allemagne	257 603	14,36	309 762	11,58	100 514	2,90	668 879	8,39
Canada	212 241	11,83	321 682	12,03	159 655	4,56	693 578	8,70
Royaume- Uni	171 281	9,55	248 650	9,30	157 184	4,49	577 115	7,24
Mexique	153 977	8,58	419 670	15,69	538 264	15,36	1 111 911	13,95
Italie	124 835	6,96	197 261	7,37	217 053	6,19	539 149	6,76
Antilles*	69 533	3,88	223 978	8,37	686 160	19,58	979 671	12,29
Total	989 470	55,16	1 721 003	64,34	1 859 830	53,08	4 570 303	57,32
Europe	1 256 420	70,04	1 407 447	52,62	1 076 820	30,73	3 740 687	46,92
Asie	69 199	3,86	216 548	8,09	934 587	26,67	1 220 334	15,31
Amérique du Nord	468 223	26,10	1 050 983	39,29	1 492 467	42,60	3 011 673	37,77
Total	1 793 842	100,00	2 674 978	100,00	3 503 874	100,00	7 972 694	100,00

*En 1968, sur 145 751 immigrants antillais, on dénombrait 99 312 Cubains.

A partir de 1972, "Antilles" comprend les données sur: Barbades, Cuba, République dominicaine, Haïti, Jamaïque et Tobago.

B. L'ORIGINE DES IMMIGRANTS VISANT UN TRAVAIL INTELLECTUEL
ET/OU TECHNIQUE

Les données précédant l'année 1956 n'étant pas disponibles (les statistiques qui nous intéressent sont basées sur l'origine ethnique et non sur le pays de naissance avant 1956), il ne sera donc analysé ici que les statistiques de 1956 à 1975.

1. 1956-1965:

A partir du tableau qui suit, on observe que 57.95% de l'immigration totale de professionnels et de techniciens provient uniquement de huit pays et, parmi eux, près de 30% (29.44%) sont nés au Canada ou au Royaume-Uni, c'est-à-dire en majorité de race blanche et de langue anglo-saxonne. En fait, si l'on exclut les Antilles, les sept plus grands exportateurs de "capital humain" aux Etats-Unis de 1956 à 1965 étaient majoritairement de population dont la race était blanche.

On constate qu'il s'agit d'immigrants provenant, en majeure partie, de pays dits développés et que l'on a plus de chance d'être un immigrant ayant une formation professionnelle (un immigrant^c du pays sur dix) si l'on vient du Canada, du Royaume-Uni, d'Irlande, de Hongrie ou d'Allemagne.

On peut avancer plusieurs hypothèses pour expliquer cette situation:

- a) Les Etats-Unis appliquent des critères de sélection beaucoup plus sévères quand il s'agit du degré de qualification des immigrants provenant du Royaume-Uni, du Canada, etc.;
- b) Les Etats-Unis attirent à eux certains types de professionnels qui ont été formés dans tel pays particulier;
- c) Le niveau d'éducation beaucoup plus élevé dans ces pays favorise une proportion d'immigrants de plus haute qualité (professionnelle!).

Evidemment, chacune des hypothèses qui précèdent pourrait s'appliquer à divers degrés. L'hypothèse a) est assez peu convaincante alors que l'on sait qu'il existe, au contraire, un certain favoritisme dû par exemple, au bon voisinage entre le Canada et les Etats-Unis. L'hypothèse c) comporte également des failles, si on l'appliquait intégralement on devrait retrouver une forte proportion de professionnels et/ou techniciens parmi les immigrants provenant, par exemple, de Suisse, de France et même de Russie, qui ont également un très haut niveau d'éducation. L'hypothèse b) demeure donc la plus plausible si on la conjugue à des facteurs "expulsant" provenant des pays d'origine des immigrants.

TABLEAU XX : Immigration aux États-Unis de personnes ayant une formation professionnelle et/ou technique selon leur pays de naissance (7 pays principaux*) , de 1956 à 1965

Pays (selon l'ordre d'importance)	Nombre	% par rapport à l'immigration globale de professionnels et d'intellectuels	% par rapport à l'immigration globale enregistrée pour le pays de naissance
Canada	37 636	15,56	11,70
Royaume-Uni	33 576	13,88	13,50
Antilles	21 500	8,89	9,60
Allemagne	19 468	8,05	6,28
Irlande	8 899	3,68	12,53
Pologne	6 470	2,68	7,45
Hongrie	6 328	2,62	10,93
Total	133 877	55,36	-

Source: U.S.A., Annual Reports

Les liens qui ont toujours existé entre le Canada, le Royaume-Uni et les Etats-Unis, tant au niveau économique que politique et culturel et la préférence accordée aux immigrants provenant de ces pays, peut expliquer le mouvement d'immigration globale vers les Etats-Unis alors que l'explication du mouvement des travailleurs ayant une formation professionnelle et/ou technique fait référence à des facteurs plus complexes. Dans le cas du Canada, notamment; une certaine récession économique, à la fin des années 50, ne favorise pas de grands projets de construction et d'expansion propres à satisfaire à l'offre d'emploi des étudiants sortant en ingénierie. La recherche scientifique est peu ou pas développée comparativement aux Etats-Unis qui sont à la pointe de l'actualité en matière de recherche nucléaire et de programmes interspatiaux. Au Royaume-Uni, comme au Canada, les ingénieurs et les scientifiques, les professeurs et autres travailleurs intellectuels (sauf les médecins et les avocats) ne jouissent d'aucun statut reconnu dans la société et sont sous-payés relativement aux Etats-Unis qui leur offrent des opportunités salariales supérieures.

2. 1966-1975:

Le profil de 1966-1975 est tout à fait différent de celui de 1956-1965 (voir tableaux XXI). En effet, les immigrants provenant d'Asie, parmi les huit plus grands

TABLEAU XXI : Immigration aux États-Unis de personnes ayant une formation professionnelle et/ou technique selon leur pays de naissance (8 pays principaux) , de 1966 à 1975

Pays (selon l'ordre d'importance)	Nombre	% par rapport à l'immigration globale de professionnels et d'intellectuels	% par rapport à l'immigration globale enregistrée pour le pays de naissance
Philippines	66 237	15,78	27,73
Inde	45 770	10,90	45,51
Antilles	41 018	9,77	5,98
Chine	30 006	7,15	18,59
Royaume-Uni	26 772	6,38	17,03
Canada	20 959	4,99	13,13
Corée	20 182	4,81	14,61
Allemagne	9 754	2,32	9,60
Total	260 698	62,10	-

exportateurs de capital humain aux Etats-Unis pour la décennie, représentent à eux seuls la majorité. Cela est dû en partie au fait que plusieurs étudiants asiatiques fréquentent les universités américaines et finissent par s'établir aux Etats-Unis mais cela correspond également avec l'avènement et l'application de la nouvelle Loi d'Immigration (1965) qui abolit le système de contingentement selon l'origine ethnique des immigrants postulants.

L'on remarque cependant, dans le cas de l'Inde que le nombre d'intellectuels parmi l'immigration globale d'Indiens atteint une proportion de 45.51%. Une recherche menée par la "National Science Foundation" nous fait état des raisons qui ont pu motiver ce mouvement et, notamment, en ce qui concerne les chercheurs scientifiques et les ingénieurs (voir tableau en annexe no 8).

Le premier tableau (annexe no 9) fait état de la progression de l'immigration de médecins et chirurgiens asiatiques aux Etats-Unis. Alors que le nombre fluctuait de 1962 à 1964, on observe une progression quasi constante dans le cas des Philippines, de l'Inde et de la Corée du Sud, de 1965 à 1970. Dans certains cas, le nombre enregistré en 1970 équivaut à plus de vingt fois celui de 1962.

Le deuxième tableau (annexe no 10) qui a trait aux scientifiques et aux ingénieurs présente à peu près les mêmes caractéristiques, à cela près, que les Philippines qui venaient au premier rang des pays asiatiques pour l'émigration de médecins et chirurgiens aux Etats-Unis sont relégués à la seconde place alors que l'Inde prend le premier rang lorsqu'il s'agit d'émigration de scientifiques et d'ingénieurs.

C. L'IMMIGRATION DES INGENIEURS, DES SCIENTIFIQUES, DES
MEDECINS AUX ETATS-UNIS SELON LE PAYS D'ORIGINE

Quelques années avant l'avènement de la "New Immigration Law" (1965), la politique discriminatoire des Etats-Unis quant à l'origine ethnique des immigrants admis, jouait encore un rôle prédominant sur la composition-même de l'ensemble de l'immigration et, conséquemment, sur les ingénieurs, les scientifiques, les médecins et chirurgiens des pays d'Afrique et d'Asie désireux de s'installer aux Etats-Unis. Dès 1962-1963, on ressent les contrecoups de la nouvelle politique qui opérera une sélection basée sur les catégories professionnelles plutôt que sur l'origine des immigrants, et l'on peut constater alors une ascension assez forte de la proportion de l'immigration asiatique et antillaise. Brinley Thomas fait remarquer que 24% du personnel scientifique et technique qui a immigré aux Etats-Unis en 1963 venait d'Asie et les chiffres de 1964 indiquent que le tiers des scientifiques et ingénieurs provenaient d'Asie, d'Amérique Latine, de Cuba, du Mexique et d'autres pays en voie de développement. (Ce qui a fait dire à plusieurs que les Etats-Unis effectuaient un véritable drainage des cerveaux provenant des pays sous-développés ou en voie de développement).

En nombre absolu ce courant d'immigration a triplé entre 1962 et 1963, en partie à cause de la législation spéciale que le Congrès des Etats-Unis a votée en octobre 1962 et qui a autorisé l'accession relativement rapide au statut d'immigrant d'un grand nombre de savants et ingénieurs étrangers. Or, un certain nombre d'Asiatiques résidaient déjà aux Etats-Unis avec des visas de séjour temporaire. Tandis que, de 1962 à 1963, l'immigration de personnel scientifique et technique européen s'accroissait de 23%, celle de leurs collègues asiatiques augmentait de 182%. Cet écart signifie que l'immigration en provenance d'Asie est extrêmement élastique et sensible à la moindre libéralisation des conditions d'accueil.
(1968, p. 42).

Ernesto M. Pernia qui s'est attardé davantage sur la question du "brain drain" qui s'effectue sur les Philippines par les Etats-Unis en est venu aux constatations suivantes:

From 1949 through 1965 the bulk of immigrant professionals came from Europe, but after 1965 Asian countries became the principal source (National Science Foundation, 1972:1). In fiscal year 1970, of the 13,300 scientists and engineers immigrating to the United States, a record for the past 20 years, 7,500 or 56.4 percent originated in Asia. And of the 3,200 immigrant physicians and surgeons in the same year, 1,700 or 53.1 percent came

from the same source (National Science Foundation, 1972:3). Among Asian countries, India stood out as the leading supplier (or loser) of engineers and scientists and the Philippines of physicians and surgeons during the decade of the 60s. (1976, p. 63)

De 1955 à 1965, on constate que le Canada a largement contribué à l'immigration des ingénieurs et scientifiques vers les Etats-Unis; en effet, on estime à environ un quart la proportion d'immigrants de ces catégories provenant du Canada pendant cette décennie. Ceci peut s'expliquer de différentes façons: tout d'abord, notons que les mouvements d'immigration générale sont déjà très denses entre ces deux pays, le Canada faisant partie des pays d'immigration privilégiés par les Etats-Unis. La théorie, sans doute la plus répandue est que le Canada sert de plaque tournante, n'est, en réalité, qu'un pays intermédiaire pour les ingénieurs et les scientifiques provenant, notamment, du Royaume-Uni, de l'Allemagne de l'Ouest, de la Hollande et de la France vers les Etats-Unis.

Cette théorie est également défendue par Brinley Thomas qui démontre l'évidence qu'une bonne partie des Européens qui ont émigré au Canada entre 1950 et 1963 envisageaient, en fait, de s'installer ultérieurement aux Etats-Unis.

C'est ainsi qu'en 1962-1963, les Etats-Unis ont vu immigrer 2 316 hommes de science et ingénieurs qui indiquaient le Canada comme dernier pays de résidence, alors que 1 159 d'entre eux y étaient nés. Parmi les scientifiques ou les ingénieurs qui ont émigré du Canada vers les Etats-Unis, la moitié sont dès lors des non-Canadiens qui n'ont résidé que temporairement au Canada. (1968, p. 41)

K.V. Nigarajan voit, comme explication possible de l'existence, de l'expansion et de la structure-même de ce type d'immigration entre le Canada et les Etats-Unis, les caractéristiques propres à leurs économies respectives.

In all job categories, except academic teaching, the level of earnings in the U.S. is better than in Canada. But, in its turn, Canada offers better standards of living and economic opportunities than some part of Europe and Canada receives immigrants of all categories from Europe.
(1970, pp. 329-330)

Le tableau que l'on retrouve en annexe no 11 fait d'ailleurs état des opportunités dans des occupations sélectionnées et des différences qui existaient, en 1959, entre les opportunités offertes par le Canada et celles offertes par les Etats-Unis.

T.J. Samuel voit les choses sous un autre angle. Il est vrai, selon lui que le Canada a vu émigrer nombre de scientifiques et d'ingénieurs vers les Etats-Unis mais il a grandement profité d'une immigration de professionnels de même catégorie venant des Etats-Unis, sans compter que plusieurs Canadiens sont revenus dans leur pays d'origine. T.J. Samuel considère qu'il s'agit d'un échange de connaissance qui est salutaire pour les deux pays et que le Canada est finalement le grand gagnant.

Près de la moitié des membres des professions libérales qui avaient émigré de 1955 à 1959 étaient de retour en 1960. Les facteurs d'attraction et de répulsion qui expliquent les migrations se retrouvent aussi bien dans les départs que dans les retours... Ce problème de l'exode des cerveaux serait probablement mieux compris si on le considérait comme un aspect de l'échange de compétences, également profitable au Canada et aux Etats-Unis, plutôt que d'en parler en termes de "perte" ou de "profit". Même si l'on envisage la question sous cet aspect, le Canada bénéficie absolument d'un gain de talents en provenance des Etats-Unis. (1969, p. 45)

K.V. Nigarajan a étudié, tout particulièrement, la situation des immigrants d'Amérique Latine. Il s'inspire en cela de G. Beijer qui a fait des recherches sérieuses sur le sujet:

South American Republics are an important source of immigrants to the U.S.. Between 1962-1964, 58 per cent of scientific personnel from abroad was from South America; 626 engineers and 259 natural scientists emigrated from South America...

The problem lies with Colombia, Ecuador, Peru, Haiti and the Dominican Republic. (1967, p. 231)

Dans certains pays, comme c'est le cas de la Colombie, le problème résulte du non-retour des étudiants qui se sont inscrits dans des universités américaines dans leur pays d'origine. On estime à près de 80% le nombre des non-retours de 1950 à 1964. L'Argentine, selon Oteiza (1965, p. 448), a connu pendant les années qui ont suivi la guerre (1959-1965), un surplus d'ingénieurs relativement à la croissance économique qui y prévalait à ce moment, alors que les Etats-Unis manquaient d'ingénieurs pour satisfaire leur propre croissance économique. Il existait alors des facteurs "push" et "pull" suffisants et complémentaires pouvant expliquer la migration vers les Etats-Unis d'ingénieurs argentins. (Voir annexe no 12)

SOMMAIRE:

A partir du tableau qui suit (voir tableau XXII), on peut faire les constatations suivantes: les pays industrialisés (Allemagne, Royaume-Uni, Canada) ont vu leurs pourcentages par rapport à l'immigration totale considérablement diminuer en 1966-1975 comparativement à 1956-1965, ils ont, malgré tout maintenu un niveau proportionnel de professionnels. Le Royaume-Uni et le Canada, notamment, ont encore en 1966-1975 un pourcentage par rapport à l'immigration des professionnels encore plus élevé que celui par rapport à l'immigration totale.

Cependant, ils se voient reléguer tranquillement à l'arrière alors que l'Inde et les Philippines occupent désormais les premier et deuxième rangs au niveau de la proportion de professionnels, ils sont suivis des Antilles et de la Chine. Le Royaume-Uni est donc en cinquième place tout de suite avant le Canada.

La proportion d'Asiatiques parmi les professionnels admis a également considérablement augmenté. Alors que l'on ne dénombrait que 119 médecins et chirurgiens philippins arrivés aux Etats-Unis en 1962, ce nombre est porté à 769 en 1970; la même situation se retrouve au niveau des scientifiques et des ingénieurs alors que les Philippines, l'Inde, la

TABLEAU XXII : Immigration aux États-Unis selon le pays de naissance. Tableau comparatif

Pays de naissance des immigrants	% par rapport à l'immigration totale 1956-1965	% par rapport à l'immigration des professionnels 1956-1965	% par rapport à l'immigration totale 1966-1975	% par rapport à l'immigration des professionnels 1966-1975
Mexique	14,58	-	14,14	-
Canada	11,18	15,56	4,19	4,99
Allemagne	10,76	8,05	2,67	2,32
Royaume-Uni	8,64	13,88	4,13	6,38
Antilles	7,78	8,89	18,02	9,77
Italie	6,85	-	5,70	-

Source: U.S.A., Annual Reports

Corée du Sud, Hong Kong, Taiwan voient leur nombre majorer au moins de dix fois celui enregistré en 1962. De 1966 à 1975, l'Inde (15,78), les Philippines (10,90), la Chine (7,15) et la Corée (4,81) forment à elles quatre 38,64 % de l'ensemble des professionnels arrivés aux Etats-Unis.

2.3 Australie

ORIGINE DES IMMIGRANTS:

L'origine des immigrants a été fortement influencée par la législation en matière d'immigration en Australie et par les accords survenus entre les pays d'émigration et l'Australie. Elle a également été fortement influencée par le désir de conserver une Australie "blanche" et "britannique". Cette tendance est très bien illustrée dans le tableau qui suit (voir tableau no XXIII) que l'on remarque alors que l'immigration provenant d'Europe représentait 88.76% de l'ensemble des immigrants de 1959 à 1966 et est demeurée à 75.36% de 1966 à 1975. Malgré la baisse enregistrée par l'Europe, l'immigration provenant du Royaume-Uni et d'Irlande se maintient au taux le plus élevé, soit 44.05% de 1959 à 1966 et 43.81% de 1966 à 1975. On estime à plus de 50% les immigrants provenant du Royaume-Uni et d'Irlande, du Canada et de Nouvelle-Zélande qui se sont établis en Australie au cours des années soixante.

Avant 1966, l'on remarque de forts contingentements d'immigrants dont le pays de naissance est l'Allemagne (4.51%), la Grèce (9.99%), l'Italie (12.12%), la Yougoslavie (4.88%)..., beaucoup étant en fait, des réfugiés.

L'amélioration des conditions de vie, la stabilisation des politiques sociales et économiques en Europe du Nord et de l'Ouest à la fin des années cinquante et au début des années soixante expliquerait, en quelque sorte, la diminution de l'immigration européenne vers l'Australie, les facteurs "push" étant de beaucoup amoindris. Le Traité de Rome établissant en 1957 la Communauté économique européenne entre la Belgique, la France, l'Allemagne de l'Ouest, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas encourage le mouvement des travailleurs intra-européen, conservant une migration intracontinentale.

Devant cette diminution d'immigrants provenant de l'Europe de l'Ouest et du Nord, l'Australie se mettra en quête de nouvelles sources d'immigrants et signera notamment des accords de migration avec la Turquie (1967) et la Yougoslavie (1970). La migration provenant d'Amérique (et surtout d'Amérique du Nord majoritairement blanche et de langue anglaise) a plus que triplé de 1966 à 1975 (6.10) comparativement au pourcentage enregistré en 1959-1966 (1.83). Il en est de même de l'Asie (10.41% en 1966-1975 au lieu de 3.66% en 1959-1966) dont les plus grands pourvoyeurs deviennent l'Inde (1.96%, soit quatre fois plus qu'en 1959-1966) et le Liban (1.89%, trois fois plus qu'en 1959-1966).

TABLEAU XXIII: Principaux pays et continents de naissance
des immigrants arrivés en Australie, de
1959 à 1975 (inclusivement)

Période Pays et continents	Janvier 1959 à juin 1966		Janvier 1966 à juin 1975		Total
	Nombre	%	Nombre	%	
Royaume-Uni & Irlande	378 500	44,05	547 175	43,81	925 675
Italie	104 162	12,12	73 522	5,89	177 184
Grèce	85 864	9,99	65 891	5,28	151 755
Yougoslavie	41 947	4,88	108 507	8,69	150 454
Allemagne	38 762	4,51	26 769	2,14	65 531
Nouvelle- Zélande	11 536	1,34	37 755	3,02	49 291
Pays-Bas	30 158	3,51	16 393	1,31	46 551
États-Unis	9 311	1,08	33 016	2,64	42 327
Total	700 240	81,48	909 028	72,38	1 608 778
Europe	762 695	88,76	941 233	75,36	1 703 926
Asie	131 420	3,66	130 002	10,41	161 422
Amérique	15 727	1,83	76 186	6,10	91 913
Total	909 842	94,25	1 147 421	91,87	1 957 261

Se référer au tableau en annexe no 13

Le besoin de professionnels est accentué par un phénomène récent, soit la grande mobilité internationale des travailleurs spécialisés et des professionnels qui eut pour effet, selon le Bureau de statistiques de l'Australie, qu'un nombre substantiel d'Australiens qualifiés ont trouvé des opportunités d'emploi outre-mer.

En général, près de la moitié des immigrants d'un même pays de naissance se destine au marché du travail. Nous observons cependant certaines variantes quant au pourcentage de professionnels relativement à l'immigration globale et celle des travailleurs d'un même pays (voir tableau XXIV). Il est curieux de constater que près de la moitié (43.17%) des immigrants (qui se destinent au marché du travail) provenant des Etats-Unis ont une formation professionnelle et/ou technique alors que dans le cas de la Grèce et de la Yougoslavie la proportion ne s'élève pas tellement au-dessus de 1%. Il semble que certains pays produisent des immigrants qualifiés alors que d'autres fournissent davantage de journaliers.

TABLEAU XXIV : Immigration en Australie de personnes qui se destinent au marché du travail, selon leur pays de naissance, de juillet 1963 à juin 1973

Pays de naissance	Immigration globale (1963-1973)	Ensemble des immigrants qui se destinent au marché du travail	
		Nombre	% par rapport à l'immigration globale
Nouvelle-Zélande	36 953	17 531	47,44
Afrique du Sud*	6 682	3 088	46,21
Allemagne	34 005	18 244	53,65
Grèce	106 647	63 809	59,83
Australie	9 037	2 878	31,85
Canada*	9 584	4 359	45,48
Iles britanniques	671 883	299 400	44,56
Malte	24 912	11 913	47,82
Italie	102 834	48 044	46,72
États-Unis	31 979	14 471	45,25
Yougoslavie	117 049	59 081	50,48
Tous "autres pays"	302 048	139 761	46,27
Total	1 453 613	682 579	46,96

* Données à partir d'octobre 1966 seulement; avant cette date, les données étaient incluses dans "autres pays".

Source : Australian Immigration, Consolidated Statistics, Department of Immigration and Ethnic Affairs, Canberra, Australia (tableau)

TABLEAU XXV : Immigration en Australie de personnes ayant une formation professionnelle et/ou technique selon leur pays de naissance, de juillet 1963 à juin 1973

Pays (selon l'ordre d'importance)	Nombre	% par rapport à l'immigration globale de professionnels et/ou d'intellectuels	% par rapport à l'immigration globale enregistrée pour le pays de naissance
Iles britanniques	42 472	51,84	6,32
États-Unis	6 247	7,62	19,53
Nouvelle-Zélande	4 146	5,06	11,22
Allemagne	2 277	2,78	6,70
Canada*	1 551	1,89	16,18
Australie	1 031	1,26	11,41
Italie	972	1,19	0,95
Afrique du Sud*	856	1,05	12,81
Grèce	797	0,97	0,75
Yougoslavie	761	0,93	0,65
Malte	356	0,43	1,43
Autres pays	20 471	24,98	-
Total	81 937	100,00	-

* Données à partir de 1966 seulement; avant cette date, les données étaient incluses dans "autres pays".

Source : Australian Immigration, Consolidated Statistics, Department of Immigration and Ethnic Affairs, Canberra, Australia

CHAPITRE III

L'INFLUENCE DES LEGISLATIONS SUR LA
COMPOSITION PROFESSIONNELLE DES IMMI-
GRANTS DE 1946 A 1975

3.1 Au Canada

A. AVANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE:

Vers la fin du XIX^e siècle, on constate que les lois régissant l'admission des étrangers au Canada deviennent de plus en plus restrictives; cette tendance atteindra son point culminant avec la Loi d'Immigration de 1910 qui a tracé les grandes lignes de la politique canadienne en matière d'immigration jusqu'au début des années 50.


On assistera d'abord au transfert des responsabilités relatives au contrôle des admissions du Gouvernement britannique au Gouvernement canadien (Loi d'Immigration de 1869). Par l'avènement de cette loi, le Canada entend protéger les immigrants des compagnies navales abusives et de prévenir la contagion, dans la population, de maladies dont les immigrants peuvent être porteurs. Un mouvement qui s'amorce dès 1879-1880 pour prohiber le débarquement au Canada d'immigrants indigents aboutit, en 1891, à un décret qui prohibe le débarquement de tous les pauvres. Donc, on commence véritablement à réglementer l'immigration et à restreindre l'entrée de certaines catégories d'immigrants (les pauvres, les malades, les criminels connus...) (Green, 1976, pp. 13-14).

L'admission des Chinois et d'autres immigrants provenant du sud-est asiatique est réglementée par des lois particulières comme, par exemple, le "Chinese Immigration Act" de 1885.

L'admission des immigrants provenant d'Inde et du Japon fait également l'objet de considérations particulières. Le "Chinese Immigration Act" sera maintenu, notamment jusqu'en 1947, soit quatre ans après l'abolition d'une loi comparable aux Etats-Unis.

La Loi d'Immigration de 1910 introduit un nouveau concept en dichotomisant les immigrants en deux classes distinctes: les préférés et les non-préférés. Parmi les préférés, on retrouve les immigrants provenant des Etats-Unis et du Royaume-Uni ainsi que les pays de l'ancien Dominion, suivis de ceux du Nord et de l'Ouest de l'Europe (à condition que les différences au niveau de la langue et du mode de vie par rapport à la population canadienne ne soient pas trop prononcées) puis, de ceux de l'Europe centrale, de l'Est et du Sud incluant la Grèce, l'Italie, la Syrie et la Turquie.

La dichotomie entre préférés et non-préférés persistera jusqu'au début des années 50. La principale conséquence qui en suivit fût que l'essentiel de l'immigration canadienne était composé de Britanniques et d'autres ethnies dont la langue d'usage était l'anglais et dont la race était blanche (même si cette dernière caractéristique ne faisait pas partie, comme telle, d'une réglementation particulière, il demeure que l'importance accordée aux différences quant au mode de vie par rapport à la population canadienne, pouvait être fréquemment invoquée lorsqu'il s'agissait de postulants-immigrants de race et de moeurs différentes.



Pendant la Deuxième guerre mondiale, on assiste au Canada, comme dans la plupart des pays impliqués dans le conflit, à un durcissement des contrôles soutenus par les lois en matière d'immigration.

B. APRES LA SECONDE GUERRE MONDIALE: (1946 à 1957)

Contrairement aux années 30 et 40 qui avaient été marquées par un fort taux de chômage et d'autres symptômes d'une économie stagnante ou en régression, la fin des années 40 et le début des années 50 furent caractérisés par une croissance économique rapide, un taux de chômage relativement peu élevé et des entrées d'immigrants plus nombreuses.

Alors que le Canada avait connu un certain resserrement au niveau de la réglementation, de la période allant de 1930 à 1946 - resserrement dû, en grande partie, au chômage élevé qui prédominait à ce moment ainsi qu'au contexte peu favorable de la Deuxième guerre mondiale - la période de 1946 à 1957 qui lui succéda fût caractérisée par une attitude expansionniste envers l'immigration.

La pression pour aller chercher de la main-d'oeuvre étrangère se fait sentir tout de suite après la guerre et contribue à l'élargissement des catégories occupationnelles. Le premier changement survient alors que le statut des immigrants de nationalité française est révisé (C.P. 4186, 16 septembre 1948 et C.P. 5593, 10 décembre 1948), les citoyens français désignés alors comme ceux qui étaient nés en France allaient être admis sur la même base que les sujets

britanniques. La levée de certaines restrictions eût pour effet d'élargir les possibilités d'immigration dès 1951 alors que le nombre total enregistré (194,391 en 1951) équivaut presque à trois fois celui de 1950 (73,912) et correspond à une ouverture des portes par le Canada. On peut remarquer d'ailleurs comment le fait d'ouvrir désormais ses portes aux immigrants provenant de pays considérés "ennemis" (soit principalement: l'Allemagne et l'Italie), a pu contribuer à l'augmentation du flux migratoire si l'on observe que, malgré les restrictions qui les visaient tout particulièrement, ces deux pays d'origine ont contribué à près de 22% du flux migratoire total pour la décennie 1946-1955.

Certains contextes reliés aux relations internationales influent sur le développement de nouveaux critères d'admission. On relève alors des lois spécifiques telles que la Loi d'aide aux réfugiés (1953) et la Loi concernant les personnes déplacées (1948). En 1950, en tant qu'étrangers ennemis, les nationaux japonais ne sont pas autorisés à entrer au Canada comme immigrants. Peu avant cela, un décret (C.P. 2653, 14 septembre 1939) prohibait l'entrée au Canada des immigrants ennemis et des nationalités de tout territoire ennemi, ce qui incluait principalement l'Allemagne et l'Italie. Ces restrictions ne furent levées qu'au cours des années 1950 pour les Allemands (C.P. 4364, 14 septembre 1950) et 1951 pour les autres nationalités considérées ennemies (C.P. 3689, 31 juillet 1951).

L'on assiste donc, au début des années 50, à l'assouplissement du régime de contingentement basé sur l'origine nationale. En fait, le gouvernement n'ayant pas réussi à combler ses besoins en main-d'oeuvre étrangère, à même les catégories d'immigrants qu'il avait favorisées, se voit dans l'obligation d'adopter de nouvelles orientations dont les principales sont:

- a) l'élargissement des classes d'Européens admissibles, en accordant plus d'importance aux qualifications mêmes des immigrants;
- b) la révision de la Loi de 1910 concernant l'immigration (C.P. 2856 et la Loi révisée d'Immigration de 1953).

Cette nouvelle tendance eût pour résultat direct de développer des grandes lignes régulatrices pour l'admission, lesquelles furent appliquées à des degrés d'ouverture variables jusqu'à la fin de 1957.

C. APRES LA SECONDE GUERRE MONDIALE: (1958 à 1963)

Le "boum" économique que le Canada avait connu tout de suite après la Seconde guerre mondiale allait désormais en décroissant. Une immigration massive, combinée à l'augmentation du chômage qui commençait à se faire ressentir, eût pour effet de provoquer une attitude négative de la population à l'endroit des politiques expansionnistes de l'immigration canadienne. Le mécontentement s'est senti également à d'autres niveaux et la révision des politiques en matière d'immigration devint vite le cheval de bataille du Parti conservateur du Canada qui reléqua en juin 1957 le Parti libéral dans les rangs de l'Opposition.

L'année 1957, particulièrement, enregistra à elle-seule 282,164 nouveaux arrivants dont 32,000 réfugiés hongrois. Madame Ellen Fairclough, alors ministre de l'Immigration et de la Citoyenneté (de 1958 à 1962) entreprit de réviser la législation en matière d'immigration et dirigea le Ministère dans ce qui fût la plus longue période restrictive à ce niveau depuis la guerre.

L'hostilité du ministère du Travail contribua également à modifier les lois. Si les besoins en main-d'oeuvre non-spécialisée sont très limités, il n'en n'est pas de même

pour les professions spécialisées, d'autant plus qu'il est reconnu que l'afflux de professionnels, d'administrateurs et "capitalistes" peut favoriser la création d'emplois, ces personnes engendrant des besoins de main-d'oeuvre par leur statut de consommateurs ou subventionnant des projets propres à créer des emplois. A.L. Green (1976) explique le changement de position du gouvernement, en ces termes:

The emergence of this new attitude toward immigration, where concern was centred on the skill-structure of the inflow as well as on the total volume, was new to the postwar period. The first hint of an interest in skilled personnel appears in the 1958-1959 Annual Report with the statement: "Although total opportunities for foreign labour were down, nevertheless, there were still many vacancies for professional, skills and service workers which could not be filled by Canadians". "The intensity of interest in filling high-skilled needs with foreign labour, even during a period of slow growth and high unemployment, continued through the late 1950s. In 1964, the Department's position was characterized by the statement: "While skilled persons can be absorbed in almost unlimited numbers, the need for unskilled persons is decreasing as mechanization of industry is increased". (p. 35)

A partir de 1962 (date à laquelle fut adoptée une nouvelle politique en matière d'immigration au Canada), le Canada abandonne une politique d'immigration basée sur l'origine nationale et raciale des immigrants. En cela, il s'avère un précurseur et sera imité, quelque temps après, par les Etats-Unis (1965) et l'Australie (1973) qui adopteront tous deux des politiques d'immigration non-discriminatoires en ce qui concerne l'origine ethnique des immigrants.

Canada was the first of the large federal receiving countries in international migration - the United States, Canada and Australia - to remove racial discrimination from its immigration policy, which it did in 1962. The United States followed in 1965 and Australia in 1973. (Hawkins, 1973, p. 144)

En 1967, le Canada procéda à la levée de la seule clause restrictive basée sur l'origine ethnique et qui concernait particulièrement l'admission des parents d'immigrants asiatiques.

D. APRES LA SECONDE GUERRE MONDIALE: (1963 à 1975)

De 1963 à 1969, le Canada effectue un retour à une politique plus expansionniste. En décembre 1965 est annoncée la création d'un nouveau ministère qui est, en fait, l'amalgame du ministère du Travail et de celui de l'Immigration et de la Citoyenneté: "The Canada Manpower and Immigration Council". Il est facile de comprendre, dès lors, quelles seront les intentions des politiques qui en suivront: favoriser la venue d'immigrants répondant aux besoins en main-d'oeuvre du Canada.

De nouvelles lois et règlements furent annoncés en 1967, prenant effet au mois d'octobre de cette même année. Neuf critères de sélection furent alors présentés qui dénotaient la grande importance accordée aux qualifications et à l'instruction des requérants à l'immigration. Ces lois réduisaient presque à néant le pouvoir discrétionnaire des officiers d'immigration en le limitant à 15% des cent's points maximums accordables à chaque demande d'immigration.

Freda Hawkins voit également une autre raison à l'abandon des politiques restrictives quant à l'origine raciale et ethnique des immigrants en faveur de considérations davantage axées sur la compétence des postulants à l'immigration.

A racially discriminatory immigration policy simply did not accord with the role which Canada then wished to play in the international community and in the Commonwealth, nor with her role as a trading nation, nor her future relationships with the West Indies and Asia. It also severely restricted the sources of skilled immigrants at a time when the Canadian labour market had a very definite need for them. (1973, p. 146)

En janvier 1973, des lois visant l'émission de permis temporaires de travail furent introduites, celles-ci permettaient à une personne n'ayant pas le statut d'immigrant de travailler pour une période maximale d'un an, en autant que cette mesure s'applique à des types d'emplois qui ne seraient pas remplis normalement par des travailleurs canadiens.

En février 1974, des changements significatifs furent apportées à la Loi en ce qui a trait aux conditions d'admission qui visaient principalement à s'assurer que l'immigrant pourrait trouver un emploi conforme à ses qualifications et compétences.

The Minister announced that greater weight would be given to a prior job offer or to the possession of skills known to be in short supply in particular, areas of the country. Greater care would also be taken to ensure that an immigrant's qualifications would be recognised for trade or professional licensing purposes in the province of his or her destination. (Ibid., p. 147)

3.2 Aux Etats-Unis

A. AVANT LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Jusqu'en 1914, les Etats-Unis ont pratiqué une politique très libérale en ce qui concerne l'immigration (Sheldon, Hawkins, Auerbach). Les premières législations adoptées 1798, 1875, 1882, 1891, 1903 et 1907 se bornent à définir les classes interdites d'immigrants: les indigents, les repris de justice, les prostituées, les déficients mentaux, les personnes entrées illégalement au pays, les polygames, les anarchistes et toute autre personne susceptible de devenir un fardeau pour l'Etat sont exclus. La Loi de 1875 confie également l'inspection des immigrants aux douaniers des ports. Des examens médicaux de tous les immigrants qui arrivent aux Etats-Unis sont instaurés pour éviter toute contamination ou épidémie. Alors que l'on semble assister à des restrictions animées davantage par des raisons socio-sanitaires et économiques, les "Chinese Exclusion Acts" adoptés par le Congrès en 1882, donnent à la législation une connotation plus politique et constituent une première mesure d'immigration sélective d'importance aux Etats-Unis. (Cette loi fut extentionnée jusqu'au 17 décembre 1943 alors que toutes les lois excluant les Chinois furent abolies et qu'il fut dorénavant permis à ces personnes d'être éligibles à l'immigration et à la naturalisation).

La loi de 1917 sur l'immigration est engendrée par un courant (restrictionniste) réactionnel dû, en partie, à l'accroissement du flot d'immigrants qu'ont connu les Etats-Unis avant la première guerre mondiale. Cette loi sera votée d'ailleurs, malgré l'opposition présidentielle et de celle de certains membres du Congrès.

Freda Hawkins y voit le début d'une période de discrimination qui persistera jusqu'à l'adoption de la Loi de l'Immigration adoptée en 1965:

Elle marque le début d'une longue période de discrimination en raison de l'origine raciale ou nationale dans l'histoire de l'immigration américaine, période qui ne prendra fin qu'avec l'adoption de la Loi de 1965 sur l'immigration et la nationalité, d'abord introduite sur l'initiative du président Kennedy et dont s'inspire la politique actuelle en matière d'immigration. (1974, p. 6)

La Loi parut cependant insuffisante pour les partisans de la limitation devenus majoritaires et ceux-ci furent appuyés dans ce sens par la Légion américaine du travail, le Syndicat national des agriculteurs et d'autres organisations.

Plusieurs lois de contingentement seront alors votées successivement: ce fut d'abord une loi votée en 1921, puis celle de 1924 qui visaient toutes deux à restreindre l'immigration par un régime de contingentements basé surtout sur l'origine nationale. Il s'agissait alors, principalement, de conserver la composition ethnique de la population des Etats-Unis. Freda Hawkins (1974, p. 6) décèle également d'autres objectifs à ces lois restrictives, soient: "de diminuer le flot d'immigration en provenance de l'hémisphère oriental et en particulier du sud et de l'est de l'Europe, et de prévoir un mécanisme à la fois simple et automatique de sélection des immigrants."

La période des années 30 est caractérisée par une faible immigration. La Seconde guerre mondiale a favorisé une attitude plus libérale des Américains face à l'immigration et sa législation.

B. APRES LA SECONDE GUERRE MONDIALE: (1946-1964)

Entre 1925 et 1952, le Congrès accepta un grand nombre d'amendements aux lois d'immigration des Etats-Unis, parmi les plus importants, on retrouve: le "Registry Act", 1929; l'"Alien Registration Act", 1940; le "Gigolo Act", 1937; le "Public Safety Act", 1941; et certains autres amendements concernant l'Après-guerre (1946-1975).

L'opposition au régime de contingentement basé sur l'origine nationale se fait sentir au Canada comme aux Etats-Unis. Depuis 1943, un contingent annuel de 105 Chinois est accepté et il sera dorénavant possible aux immigrants chinois d'être naturalisés américains (avant 1943, seul les immigrants de race blanche et de race noire pouvaient être naturalisés américains); en 1946, les portes sont plus ouvertes en ce qui concerne les Indiens et les Philippins qui pourront eux-aussi bénéficier de la naturalisation; en 1948 est adoptée la Loi sur les personnes déplacées qui eût pour conséquence l'admission de 202,000 personnes déplacées en deux ans.

Une enquête traitant des aspects du régime est autorisée par le Sénat et aboutit (Commission Truman), après cinq ans d'étude approfondie, à un sujet de loi présenté au Sénat par Patrick A. McCarran (président du Comité judiciaire du Sénat) ainsi qu'à la Chambre des représentants par Francis A. Walter, président du Sous-comité judiciaire de la Chambre

pour les questions d'immigration et de nationalité). Le 27 juin 1952, ce projet de loi est adopté sous le nom de "Loi sur l'immigration et la nationalité" communément appelée "Loi McCarren-Walter" du nom des deux personnes qui l'avaient présentée et défendue.

La Loi de 1952 sur l'immigration et la nationalité est le fruit de la plus vaste étude jamais entreprise par le Congrès. La Loi réunit et codifie pour la première fois toute la législation en matière d'immigration et de naturalisation. Elle maintient et étend les restrictions qualitatives; conserve et révisé le régime de contingentement selon l'origine nationale en vigueur depuis 1929; supprime les distinctions de race et de sexe; continue d'accepter sans contingentement les immigrants de l'hémisphère occidental; établit des contingents préférentiels pour les parents et les étrangers spécialisés; affermit les positions sécuritaires contre les éléments criminels ou subversifs et protège le droit aux procédures judiciaires devant les tribunaux. (Green, 1976)

Freda Hawkins considère que la Loi de 1952 est demeurée la "pièce législative fondamentale en matière d'immigration" aux Etats-Unis. Elle ajoute:

Elle a fait, depuis lors, l'objet de modifications périodiques. La plus importante a sans doute été celle de 1965, alors que le 89^e Congrès a aboli le régime de contingentement selon l'origine nationale pour y substituer un mode de sélection universel et différent, et réglementer, dans une certaine mesure, le nombre total d'immigrants. (1974 b), p. 7)

C. APRES LA SECONDE GUERRE MONDIALE: (1964-1975)

Le régime de contingentement basé sur l'origine nationale est aboli par la Loi d'Immigration votée le 3 octobre 1965 et fait ainsi place à un régime basé davantage sur les qualifications des immigrants et leur relation avec les besoins du pays et leur façon de contribuer à combler ces besoins. Certaines dispositions, comme c'est le cas notamment de celle qui vise à abolir le régime de contingentement selon l'origine nationale, ne sont prévues que pour 1968.

Selon Freda Hawkins (1974, p. 9), la Loi de 1965 qui est, sans aucun doute, celle qui a le plus marqué l'immigration que nous connaissons actuellement, est venue créer un nouveau régime d'admission ainsi qu'un nouveau mode de sélection automatique. Elle aurait également prévu un contrôle raisonnable du nombre total d'immigrants à accueillir chaque année. En ce qui concerne les pays orientaux, la politique se fonde sur un régime de préférences mais non plus à l'intérieur des contingents nationaux comme dans la Loi de 1952. Les principales dispositions de la Loi de 1965 sont:

1. Le régime de contingentement selon l'origine nationale allait être aboli le 1^{er} juillet 1968 et la disposition prévoyant un Triangle Asie-Pacifique était abrogée sur-le-champ.

2. Pour l'hémisphère oriental, la loi fixait un maximum global de 170,000 visas d'immigrant, non compris les parents, conjoints et enfants de citoyens américains, à attribuer au "premier arrivé premier servi", avec un plafond annuel de 20,000 visas par pays étranger.
3. A l'égard de l'hémisphère oriental également, la loi prévoyait sept catégories de préférences, soit quatre pour la réunion des familles, deux pour les gens de professions libérales et les ouvriers spécialisés ou non, et une pour les réfugiés.
4. Pour les autochtones des pays indépendants de l'hémisphère occidental, un maximum global de 120,000 visas, - non compris les parents, conjoints, enfants de citoyens américains - , était établi à compter du 1^{er} juillet 1968, sauf décision contraire du Congrès.

Devant les problèmes que présentent les réfugiés et l'immigration clandestine, le Congrès a été saisi de quatre importants projets de loi portant modification de Loi. Deux de ces projets de loi ont été adoptés en 1973 par la Chambre des représentants, ce sont: le projet de loi H.R. 981 qui veut étendre à l'hémisphère occidental le régime de préférence et le maximum par pays actuellement applicable à l'hémisphère oriental et le projet de loi H.R. 982 qui interdit aux employeurs d'embaucher sciemment des étrangers qui n'ont pas été

admis légalement en vue d'élire résidence en permanence ou
qui ne sont pas autorisés à travailler pendant leur séjour
aux Etats-Unis.

3.3 En Australie

A. AVANT 1958

Avant la Loi d'Immigration de 1958 et qui est entrée en vigueur dès le 1^{er} juin 1959, on peut dire que la législation en matière d'immigration a été très fortement imprégnée par l'"Immigration Restriction Act" voté par le nouveau "Commonwealth Government" de l'Australie. Cette loi restreignait l'accès à l'immigration à certaines catégories de population et prévoyait que toute personne désirant s'établir en Australie était susceptible de passer un test écrit dans une langue européenne, ce test faisant partie du mécanisme d'acceptation ou de refus: L'"Immigration Restriction Act" est considéré comme la pièce maîtresse de la politique d'"Australie blanche" et aura une influence déterminante sur le flot d'immigration que connaîtra l'Australie jusqu'au début des années 50. Un document du Parlement du Commonwealth de l'Australie démontre comme on peut juxtaposer à la politique d'"Australie blanche" celle non-moins importante d'"Australie britannique" qui a prévalu avant 1945 et un certain temps après la Seconde guerre mondiale:

Prior to 1945, the Australian population was predominantly of British origin. At the 1947 Census, 90 per cent of Australia's 7.6 million people were Australian-born with 7 per cent British Isles-born. The other overseas-born migrants were a small 3 per cent. At the 1971 Census the Australian-born component in the total population of 12.8 million was 80 per cent, and British Isles-born a little over 8 per cent. The big change,

however, was in the other overseas-born which increased from 3 per cent in 1947 to 12 per cent in 1971. Of this component, three quarters came from the non-English-speaking countries of northern, southern and eastern Europe.

Entretiens, certains amendements ont toutefois été apportés, soit: la Loi d'amendement de 1949 (pour compter des frais respectant les applications par les immigrants postulants à l'admission en Australie ou pour arranger ou assurer le passage en Australie de certains immigrants), la Loi de déportation des travailleurs étrangers de 1948 qui reprenait celle de 1946 (et visait principalement à régler la déportation d'un travailleur étranger qui, après enquête par un commissaire, n'était pas considéré comme une personne répondant aux exigences requises pour demeurer en Australie), le "War-time Refugees Removal Act 1949" (qui habilitait le Ministre de l'Immigration à procéder au rapatriement dans leur pays respectif aux personnes qui se sont réfugiées en Australie pendant la guerre 1939-1945), l'"Immigration (Guardianship of Children) Act" 1946-1952 (donnait au ministre de l'Immigration la responsabilité de gardien légal de toute personne de moins de 21 ans qui entrait en Australie autrement qu'à la charge d'un adulte de 21 ans et plus) et la Loi des travailleurs étrangers (Aliens Act) de 1947-1952 (qui avait pour effet de produire un registre des étrangers qui pourraient être retenus pour tout état ou territoire du Commonwealth).

B. APRES 1958

La Loi d'Immigration de 1958 sera en vigueur jusqu'en 1973. En gros, elle prohibait l'entrée de tout immigrant qui n'était pas en possession d'un permis d'entrée ou qui ne faisait pas partie d'une classe "exemptée" (diplomates, consuls, représentants commerciaux d'autres pays ainsi que les marins qui entraient avec leur navire dans les ports australiens).

Rhonda L. Smith (1978) identifie cinq facteurs qui ont été déterminants au niveau de la réglementation en matière d'immigration dans l'Australie d'après-guerre (1945-1975). Ces facteurs sont:

- a) La défense nationale: l'invasion du Japon, pendant la Seconde guerre mondiale porte l'Australie à réfléchir sur sa vulnérabilité. Le pays est vaste mais peu peuplé alors que les voisins asiatiques éclatent sous la poussée d'une forte croissance de la population. On assiste donc à une remontée de la peur du péril jaune.

We face the gloomy future of being a small nation surrounded by many millions of other people looking enviously at our large continent.
(Rhonda L. Smith, 1978, p. 8)

Conséquemment, l'argument était qu'il était de l'intérêt de la sécurité nationale d'augmenter rapidement la population en Australie et l'immigration est généralement considérée comme un moyen pour y parvenir. Cette tendance, clairement identifiée dès 1945 referra surface en 1970 alors que monsieur Lynch qui était ministre de l'Immigration fit référence - en parlant des objectifs nationaux reliés à l'immigration - au besoin d'assurer la sécurité nationale de l'Australie.

- b) La stabilité économique, la croissance et le développement: après-guerre, on constate une diminution au niveau des services, des écoles et des hôpitaux, l'on fait face également au déclin de la production industrielle. L'on attribue cette situation au manque de main-d'oeuvre. Dans ce sens, l'immigration suppléerait au manque de croissance de la population (et donc à la consommation) et viendrait compléter la main-d'oeuvre nécessaire à la croissance industrielle et économique du pays. Cette ouverture se rétrécira cependant vers la fin des années soixante alors que l'Australie connaît des conditions économiques défavorables et un taux de chômage croissant qui l'oblige à repenser sa politique d'immigration et de préciser davantage ses mécanismes de sélection.

Throughout the post-war period, stated government policy has been to gear immigration targets to domestic economic conditions. Immigrants were to be carefully selected so as to provide the types of labour which were in short supply. In addition when domestic demand was deficient additional consumers (dependants) rather than workers were to be selected. Application of this policy is discussed later.
(Rhonda L. Smith, 1978)

- c) L'humanisme (les raisons humanitaires): après la Seconde guerre mondiale, les Australiens voient le programme d'immigration comme une façon de contribuer à solutionner le problème des sans-abris de l'Europe dévastée par la guerre. Sur 3.3 millions d'immigrants arrivés en Australie entre 1945 et 1976, on estime à environ 300,000 le nombre d'entre eux qui étaient, en fait, des réfugiés ou vivaient des situations analogues. (AGPS, 1977, p. 40)

Between November 1947 and early 1952, 170,000 displaced persons arrived in Australia. Subsequently Australia received refugees from Hungary, Czechoslovakia, Chile, Cyprus, Vietnam and Lebanon.
(Smith, 1978, p. 39)

La politique australienne face aux réfugiés est cependant critiquée, on l'accuse de servir des intérêts personnels en n'acceptant que des personnes qui répondent aux critères de sélection basés sur la santé et les aptitudes professionnelles attribuables à tout immigrant. On lui reproche également le fait que l'on n'offre pas les mêmes opportunités lorsqu'il s'agit d'Asiatiques ou d'Africains.

d) Les effets culturels et sociaux: la politique initiale d'assimilation a été graduellement remplacée par une politique de diversité culturelle ceci, dans le but d'attirer des immigrants et de favoriser leur intégration permanente sur le territoire australien. Cependant, la diversité est considérée comme acceptable en autant qu'elle est consistante avec le maintien de la cohésion de la société australienne.

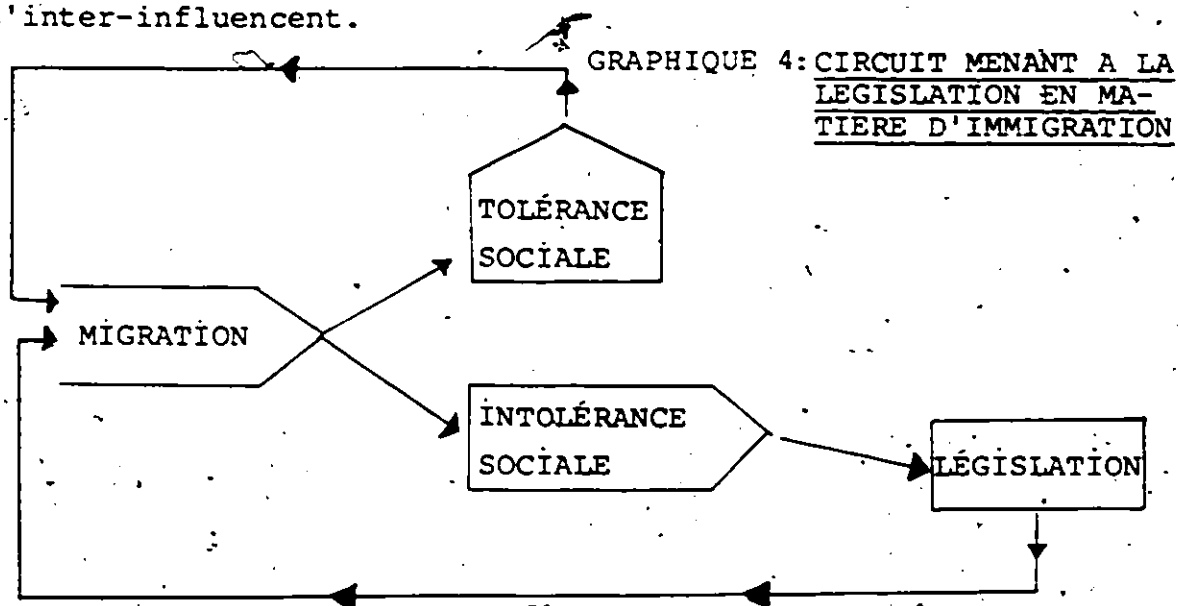
e) La politique d'"Australie blanche": la Loi d'immigration de 1901 restreignait aux seuls immigrants européens la possibilité d'immigrer en Australie (les immigrants devaient passer un test dans une langue européenne pour être considérés). En 1947, les non-Européens admis temporairement pour travailler et qui sont demeurés au pays depuis quinze ans peuvent renouveler leur permis, ils ne seront admissibles à la citoyenneté que suite à une modification de la législation de 1956.

L'un des facteurs qui a contribué à l'abolition d'une politique discriminatoire en matière d'immigration, dès 1966, est, selon madame Smith, que la politique d'"Australie blanche" devenait de plus en plus embarrassante dans une perspective de relations économiques qui se développaient alors entre l'Australie et l'Asie. Rhonda L. Smith soutient cependant que la politique d'"Australie blanche" a été modifiée plutôt qu'abolie. Ses doutes sont basés sur une phrase de l'honorable A.J. Grassby: "the avoidance of the difficult social and economic problems which may follow an influx of peoples having different standards of living, traditions and cultures." (AGPS, 1973, p. 6)

3.4 Conclusion



Les législations en matière d'immigration étant le plus souvent l'expression d'un mouvement réactionnaire pour freiner ou encore faciliter la migration de certains groupes particuliers, elles auront, puisque là est en quelque sorte leur raison d'être, un effet déterminant sur la composition du flux migratoire qui en découlera. On peut donc parler difficilement d'une influence unique de la législation sur le courant migratoire alors qu'il s'agit en fait, et la migration des spécialistes en est un exemple, d'un mouvement rotatif où l'un et l'autre s'inter-influencent.



Il ne faut cependant pas confondre, ce n'est pas la migration elle-même qui provoque la "réaction législative", une loi est rendue nécessaire à une collectivité donnée, dans un contexte particulier, pour apporter un ordre aux choses de la façon dont cette collectivité entend qu'elles soient ordonnancées.

C'est donc le désordre exprimé par l'intolérance sociale face à la teneur ou encore l'intensité de la migration qui engendrera une loi ou un règlement dans ce domaine. La liberté en matière de migration est donc modulée au rythme de la tolérance sociale qu'elle rencontre dans le pays de destination. Cette précision est importante pour comprendre toute l'ampleur du problème posé par la migration des spécialistes que nous connaissons après la deuxième grande guerre mondiale.

Ceci est valable pour les trois pays étudiés qui ont, à un moment donné de l'histoire de leur migration, eu recours à des législations pour freiner, par exemple, l'entrée de certaines ethnies.

Parmi les exemples, citons le Canada dont la Loi de l'Immigration de 1910 dichotomisait les immigrants en "préférés" et "non-préférés", ce qui eût un effet déterminant en favorisant l'entrée au pays d'une population blanche et anglo-saxonne provenant d'Europe de l'Ouest et des Etats-Unis.

Les Etats-Unis ont également établi des lois restrictives en matière d'immigration et de naturalisation dont le but principal était de conserver la composition ethnique de la population. Citons, pour illustrer cette affirmation, qu'avant 1943, seul les immigrants de race blanche et de race noire pouvaient

être naturalisés américains). Que dire de l'Australie dont on ressent encore dans la dernière décennie les effets d'une politique visant à une Australie "blanche" et "anglo-saxonne"!

L'abolition indirecte - par l'avènement de nouvelles législations dans les années 60 - de ces lois restrictives par rapport à l'origine ethnique, déplace les restrictions au niveau des qualifications des immigrants. Le chômage dans certaines professions, le développement accéléré de la technologie dans les pays développés, les besoins de main-d'oeuvre spécialisée et, en même temps, celui de protéger certains secteurs professionnels dans le pays d'immigration, ont certes contribué à l'avènement de lois et règlements visant à favoriser l'entrée d'immigrants qualifiés préférablement à d'autres types d'immigrants. Partis d'un stade où l'immigration s'avérait nécessaire pour le développement démographique de la population, les pays ayant atteint un certain quota, passent à un stade où l'immigrant doit également être rentable pour l'économie du pays qui le reçoit.

Ceci étant assumé, l'augmentation du nombre de professionnels et spécialistes, au niveau des statistiques, est inévitable et tout à fait compréhensible puisque, dès les années 60, c'est cette catégorie qui a été privilégiée. Que l'on ressente vers les années 60 une forte augmentation de professionnels émigrant des pays moins développés du Tiers-Monde vers les pays développés d'Europe et d'Amérique du Nord est plausible également

puisque les nouvelles lois ont libéralisé l'entrée des différentes ethnies et qu'il est alors possible pour un Africain, un Antillais, un Asiatique ou un Indien... de venir s'établir aux Etats-Unis, en autant qu'il possède les qualifications requises et rentables pour le pays de destination. Vu sous cet angle, il demeure difficile d'invoquer l'argument de l'augmentation de la migration des spécialistes des pays moins-développés vers les pays développés qui est perçue dans les statistiques uniquement à travers le concept du "brain-drain". Ce serait davantage au niveau de la proportion d'immigrants de pays moins développés versus les immigrants de pays développés qui émigrent vers les pays développés que l'on pourrait établir une comparaison, alors qu'une nette démarcation nous donnerait des indices d'une tendance probable, s'il en est une.

Exemple: l'immigration globale provenant du Royaume-Uni ou de Grande-Bretagne est proportionnellement moins élevée que sa contribution en professionnels.

De ces observations, on peut tirer l'une ou l'autre des conclusions suivantes:

1. Certains pays "exportent" surtout des professionnels (Royaume-Uni et Iles britanniques...), d'autres, des travailleurs non-spécialisés (Italie, Mexique, Allemagne...);

2. Le Canada, les Etats-Unis et l'Australie privilégient l'entrée de professionnels provenant de certains pays (Royaume-Uni et Iles britanniques, échanges Canada - Etats-Unis, etc.).

CHAPITRE IV

LE BRAIN DRAIN, MYTHE OU REALITE?

DEFINITION DU CONCEPT:

La migration des spécialistes prend, selon différents auteurs, des sens bien spécifiques et des appellations également variées. Retenons, pour les fins de l'étude actuelle, deux auteurs (Walter Adams et Péter Vas-Zoltan) qui se sont davantage arrêtés à la définition du concept du brain-drain afin d'en dégager les principaux éléments.

La définition d'Adams (1968) est peut-être celle qui illustre le mieux l'interprétation que l'on retrouve ou que l'on devine dans les différents textes traitant du "brain-drain".

Qu'est-ce que l'"exode des cerveaux"? L'expression même n'est pas neutre; elle est péjorative et suggère la perte sans compensation d'une ressource vitale. Les faits semblent d'ailleurs corroborer cette interprétation; ils semblent montrer que la ressource stratégique qu'est le capital humain fuit des économies où celui-ci est plus susceptible de contribuer au bien-être social pour s'implanter dans des économies déjà bien pourvues en personnel administratif et scientifique de qualité.
(Adams, 1968, p. 3)

Adams semble suggérer, en fait:

1. Que le capital humain part d'un pays où sa présence est vitale et où il aurait été susceptible de contribuer au bien-être social;
2. Que le déplacement du capital humain s'effectue vers des pays qui sont déjà bien pourvus.

Pour les pays de départ, le déplacement du capital humain augmenterait la carence déjà existante alors que les pays de destination s'offriraient le luxe d'un surplus de professionnels et spécialistes. Si telle est la réalité, je me rallie à Adams. Il a bien identifié les deux pôles qui limitent le concept du brain drain, seulement la véritable situation des pays qui perdent ou qui profitent de la migration du capital humain n'est pas toujours vérifiée.

Certaines études (Pernia, 1976, pp. 63 à 72) semblent démontrer, au contraire, que le capital humain se déplace expressément parce qu'il représente un surplus dans l'économie de départ. Les Philippines qui "exportent" beaucoup de médecins aux Etats-Unis semblent un terrain propice à la vérification de cette thèse:

We shall argue that the real problem of the Philippines is not so much the brain drain as misdirected training and skills formation, hence the inability of the economy to absorb high-level professional skills. Specifically, the thesis is that given a large supply of physicians, scientists, and engineers superimposed on a low level and speed of economic progress, and exodus of a considerable number of these professionals may be expected. (p. 64)

Pernia a d'ailleurs fait la démonstration que sa thèse était juste tout en constatant qu'il y avait effectivement un déplacement massif des professionnels provenant des pays asiatiques vers les Etats-Unis. A ce sujet, Monica Boyd (1974, pp. 507 à

519) a décrit le mouvement qui part du centre et du sud de l'Asie vers les Etats-Unis, de 1961 à 1972. Elle attribue ce déplacement au facteur "pull" que constitue la Loi d'immigration de 1965 aux Etats-Unis:

In conclusion, immigration from Asiatic countries of birth, specifically China, Taiwan, Hong Kong, India, Korea and the Philippines, has changed both in volume and in composition during the 1960s and early 1970s. The increasing number of immigrants born in these countries and the changes in their sex, age and occupational characteristics generally reflect the adoption of the 1965 Immigration Act which replaced national origin criteria with those of manpower and which also emphasized the reunification of the families. (p. 518)

Elle omet cependant de s'attarder aux facteurs "push" dans le pays de départ, ce qui aurait pu nous refléter une vision plus objective de la situation.

Ian R. H. Rockett (1976, pp. 47-60) réfute quelque peu ces accusations qu'il attribue aux "nationalistes" en faisant une étude sur la législation relative à l'immigration aux Etats-Unis (1965) et la vague de spécialistes qui partit d'Amérique du Sud pour s'établir aux Etats-Unis:

...The 1965 Amendments did not exacerbate any brain drain and, in fact, together with localized push factors, generally yielded a decline in the numbers entering the labor force, including those with professional level skills. As already mentioned,

remigration can be an offsetting factor to any brain drain from the origin. While details on this movement are difficult to obtain, they should be integral to any comprehensive analysis of brain drain. (p. 60)

Péter Vas-Zoltan lui donne, en premier lieu, un sens beaucoup plus large :

The term "brain drain" has become common and unambiguous in literature and in journalism as well as in living speech. It expresses a characteristic international movement of our times, the migration of usually highly qualified professionals. (Vas-Zoltan, 1976, p. 13)

puis, après avoir fait une étude linguistique du terme, tente de le définir selon qu'il s'inscrit en tant que problème économique, mouvement social ou encore en tant que problème politique et en tant que problème individuel.

Selon Vas-Zoltan, à partir du moment où le meilleur de la main-d'oeuvre quitte son pays d'origine pour s'établir dans un autre plus développé, il s'agit d'un problème politique même si les raisons qui ont motivé ce mouvement ne sont pas elles-mêmes d'ordre politique. Il cite, notamment, l'aspect compétitif qui sous-tend le système capitaliste pour expliquer l'émigration des pays capitalistes moins fortunés vers les Etats-Unis, le pays le plus développé ayant tous les éléments en main pour s'enrichir au profit des autres pays moins développés. C'est dans le même

sens que l'auteur voit un problème économique étroitement lié au problème politique.

The economic aspect of the brain drain cannot be divorced from the political aspect. First of all, we should like to emphasize that it is in contradiction with the greatest international economic and political objective of our age, namely, the narrowing of the gap between the developed and the underdeveloped countries. (Vas Zoltan, 1976, p. 19.)

Si l'on tient compte de la définition d'Adams et qu'on la complète par celle de Pernia, on s'aperçoit que le concept du brain drain ne peut être explicite et complètement vérifié que s'il fait état à la fois de la perte de capital humain encourue par le pays d'origine et du gain qu'il représente pour le pays de destination. Dans ce sens, que l'on ne peut parler de drainage des cerveaux, que si, à la perte subie, correspond un enrichissement.

La définition du brain drain pourrait donc être la suivante: Tout déplacement de capital humain qui provoque un appauvrissement du pays d'origine (en mettant en danger son processus de développement) vers un pays de destination qu'il viendra enrichir (en favorisant son processus de développement).

En s'appuyant sur cette définition, je suggère d'établir des constantes qui permettraient de nous éclairer davantage sur le fait qu'il y ait ou non des signes de brain drain dans les cas étudiés. Pour être valides, ces constantes doivent être complémentaires, c'est-à-dire pouvoir s'appliquer concurremment

à chacun des pays étudiés. Cinq constantes ont été retenues:.

1. Le brain drain implique la migration de spécialistes d'un pays vers un autre pays;
2. Le brain drain part d'un pays moins développé vers un pays plus développé (ou le pays le plus développé);
3. La masse de départs est assez importante pour priver le pays d'origine de la main-d'oeuvre qualifiée essentielle à son développement et constituer une perte pour le pays d'origine;
4. La masse d'arrivées est assez importante pour permettre un enrichissement du pays de destination;
5. Le pays le plus développé tente d'attirer à lui la main-d'oeuvre professionnelle des pays moins développés en mettant sur pied des mécanismes d'attraction.

4.1 Etat de la situation au Canada



Dans un livre traitant de l'immigration et de l'économie canadienne d'après-guerre (1976, pp. 169-207), Alan G. Green consacre un chapitre à la migration de la main-d'oeuvre qualifiée. Il constate que le nombre d'immigrants professionnels qui ne représentait, au début des années 50, pas 10% des étrangers qui se destinaient au marché du travail canadien, a atteint environ 25% à la fin des années 60. Il impute cette ascension à deux causes principales: a) la modification des besoins domestiques en faveur d'une main-d'oeuvre hautement qualifiée et b) l'insuffisance des ressources domestiques pour satisfaire à ces besoins. Il cite, notamment, le Conseil économique du Canada qui a parlé en ces termes du rôle des professionnels et des techniciens dans une économie moderne comme celle du Canada: "During the post-war period it has become increasingly apparent that the future prosperity of a nation will depend in large measure on its success in creating and maintaining an adequate supply of professional, technical, managerial and other highly skilled manpower". Ce qui laisse sous-entendre que la croissance économique est reliée à l'importance des ressources en capital humain et à son expansion.

Louis Parai (1965, p. 129) attribue l'accroissement de l'immigration des travailleurs intellectuels et des travailleurs spécialisés, pendant les années 1962 et 1963, à une politique d'immigration dont les priorités d'admission étaient basées sur la compétence, la formation des immigrants et sur les

besoins économiques du Canada; cette politique encourageant la venue d'immigrants possédant une formation plus poussée. Cette interprétation est reprise par Swee-Hin Toh dans une étude qui traite du gain de cerveaux du Canada à partir du Tiers-Monde.

...Canada will continue to so benefit seems apparent from an increasing tendency of the Canadian immigration system, over the period studied, to favor immigrants with fairly high levels of education and training. (1977, p. 41)

Le Conseil Economique et Social des Nations-Unies (1974) voit une raison monétaire dans le fait que certains pays dont le Canada, favorisent la venue de personnel hautement qualifié de l'extérieur pour lesquels ils n'auront pas eu besoin de défrayer les coûts de formation, ceci s'applique notamment aux professions médicales pour lesquelles la formation est très coûteuse.

The United States, the United Kingdom and Canada are receiving as a gift from developing nations a large cadre of trained persons whose education was expensive to the developing countries, and who contribute critically important medical services to the populations of the developed countries. (p. 15)

Certaines autres raisons, telle que la forte émigration d'intellectuels et de spécialistes canadiens vers les Etats-Unis pendant les années 50 et au début des années 60, sont évoquées pour expliquer le besoin, pour le Canada, d'importer

du capital humain pour pallier aux pertes subies et faire un gain net. Il semble que, pendant ces mêmes années, un spécialiste sur deux se dirigeait vers les Etats-Unis.

Freda Hawkins (1973) démontre de quelle façon le flux de certaines professions chez les immigrants peut être conditionné par les besoins directs du Canada ou encore par la suffisance de ses ressources humaines actuelles dans une profession donnée.


In the fiscal year 1971-72, Canada admitted 987 physicians and surgeons, 55 dentists, 749 medical and dental technicians and 1538 other professionals in the health services field. Many of them came from developing countries. The government now considers that the supply of doctors is perfectly adequate, although badly distributed, and is cutting back on the admission of immigrant doctors. This was done earlier in the case of teachers, where there was also an over-supply. (p. 149)

Ce qui a fait du Canada un pôle d'attraction, c'est également le développement rapide qu'il a connu peu après la guerre, développement accompagné, autour des années 50, d'un faible taux de chômage, conditions toutes deux favorables à la venue d'immigrants et un développement accéléré créant des emplois dans des domaines qui exigent de hautes qualifications. Comme facteur d'attraction, l'on peut également citer le statut particulier que l'on a donné à certaines professions, les avocats, les médecins (parmi lesquels l'on compte bon nombre de nos politiciens éminents) jouissent, non seulement de sa-

laires élevés, mais de positions dans la structure sociale plus que respectables et enviées dans la communauté canadienne d'hier et d'aujourd'hui.

Certaines catégories d'ingénieurs sont également très bien rémunérées et occupent des postes de cadres à leur sortie d'université et/ou d'école polytechnique. Quoique la recherche scientifique soit loin d'être aussi développée que celle des Etats-Unis, le Canada offre quand même à l'immigrant souvent plus de possibilités et de considération que celui-ci ne pourrait en espérer de son pays d'origine.

Les politiques d'immigration du Canada favorisant, dès le début des années 60, les caractéristiques professionnelles à l'origine ethnique des postulants immigrants ne sont pas sans avoir eu des conséquences sur le type de qualifications que l'on retrouvera chez le nouvel arrivé.



VERIFICATION DES CINQ CONSTANTES:

Constante no 1: Le tableau no 1 nous démontre qu'une certaine proportion des immigrants actifs admis au Canada entre 1946 et 1975 avaient une formation professionnelle et/ou technique et que cette proportion augmente d'une décennie à l'autre, passant de 6.88% en 1946-1955 à 25.87% en 1966-1975; on peut donc constater qu'il existe effectivement un mouvement de spécialistes vers le Canada et que celui-ci tend à s'accroître.

Constante no 2: Il est difficile de vérifier cette constante car l'on s'aperçoit qu'environ 80% des immigrants projetant d'occuper une fonction comme scientifique, ingénieur, médecin ou chirurgien au Canada proviennent de pays dits "développés" (voir chapitre II sur l'origine des immigrants après la Seconde guerre mondiale) et près de 55% viennent de pays aussi développés (Royaume-Uni et Irlande) ou plus développés (Etats-Unis). Il y a donc, parallèlement à 20% des professionnels qui proviennent de pays moins développés une forte proportion qui provient de pays aussi ou plus développés. Il y a un déplacement des pays moins développés vers un pays plus développé mais le tableau montre également d'autres tendances.

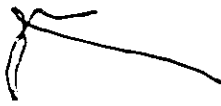
Constante no 3: Nous avons très peu de données sur la composition professionnelle des pays d'origine. Dans certains cas, comme les Philippines (médecins) et l'Inde (ingénieurs), on se rend compte que l'émigration de certaines catégories de spécialistes correspondait à un surplus dû à une mauvaise planification dans les pays d'origine et ne pouvait, à moins d'un possible remplacement professionnel, priver le pays d'origine de la main-d'oeuvre qualifiée essentielle à son développement.

Constante no 4: Il devient ~~difficile~~ de calculer le taux d'enrichissement ainsi que d'évaluer la teneur même de cet enrichissement, que ce soit financièrement ou autrement. On va donc partir de la prémisse qu'il y aura enrichissement à partir du moment où la proportion de professionnels et/ou techniciens parmi les immigrants actifs sera plus élevée que la proportion des professionnels et/ou techniciens qui sont actuellement dans la population active du pays de destination. Au Canada, notamment, la proportion de professionnels et/ou techniciens comparativement à l'ensemble de la population active se situait autour de 18-20% en 1966-1975 alors qu'elle représentait 25.87% parmi les immigrants pour la même période. On peut donc dire que l'immigration est venue augmenter la proportion de professionnels.


dans le pays de destination et a donc constitué un enrichissement dans ce cas particulier. Il faut cependant tenir compte que le taux d'enrichissement peut être balancé par le taux d'appauvrissement dû à l'émigration de spécialistes et/ou techniciens du Canada vers les Etats-Unis.

Constante no 5: Le Canada a des bureaux d'immigration dans plusieurs pays, tant développés que moins développés. Les mécanismes d'attraction semblent donc s'appliquer indifféremment du degré de développement du pays et les résultats démontrent que le Canada attire autant, sinon plus d'immigrants provenant de pays développés que de pays moins développés.

La vérification des constantes nous permet d'observer que le Canada a connu effectivement un accroissement du nombre et de la proportion des spécialistes parmi les immigrants depuis les 3 dernières décennies, que ce type de migration constitue un enrichissement puisque la proportion de professionnels parmi les immigrants est plus élevée que celle de la population nationale. La source principale de professionnels provient de pays développés (80%) contrairement aux Etats-Unis où celle-ci est constituée



par les pays moins développés, ce qui peut
laisser penser qu'il n'y a pas de forts mécanis-
mes d'attraction mis sur pied par le Canada pour
attirer les professionnels venant de pays moins
développés.



4.2 Etat de la situation aux Etats-Unis

Dans l'Exode des cerveaux (p.514), Adams constate que deux forces puissantes se conjuguent aux Etats-Unis pour pousser constamment vers la droite la courbe de la demande de personnel scientifique:

Une force endogène d'abord: la tendance de l'investissement privé à faire une place de plus en plus grande au capital humain. Cette tendance est alors accentuée par l'investissement public, notamment son accroissement massif dans des domaines de haute technicité tels que ceux de la défense et de la conquête de l'espace. La coexistence d'une pénurie permanente aux Etats-Unis et d'un régime de subventions massives à la formation du capital humain au Royaume-Uni où, de surcroît, les salaires sont soumis à réglementation autoritaire, a puissamment renforcé le phénomène de l'"exode des cerveaux".

L'on doit également considérer comme facteur important le fait que, de 1950 à 1965, les dépenses publiques accordées à la recherche scientifique aux Etats-Unis servent à subventionner près de la moitié des scientifiques.

En ce qui concerne les ingénieurs et les médecins, les Etats-Unis n'ont pas formé le nombre suffisant d'universitaires au niveau de ces professions spécifiques pour répondre à la demande croissante des industries et celle

conditionnée par l'expansion sociale et économique du pays. Il fallait donc, en attendant de rétablir l'équilibre et former eux-mêmes le "capital humain" dont ils avaient besoin, que les Etats-Unis aillent chercher ailleurs des immigrants dont la formation serait préférablement au niveau de ces domaines (ce qui peut avoir entraîné une plus rigoureuse sélection des immigrants et, en même temps une certaine campagne de recrutement auprès de pays qui avaient abondance de ce type de professionnels recherchés par les Etats-Unis). Cette situation est d'ailleurs assez bien décrite par Justus M. Van Der Kroef:

It has been quite clear for some time, for example, that U.S. medical school output has long been inadequate in terms of national American needs and demands, and the foreign physician is in fact being counted upon to make good the deficit: "barring world catastrophe the foreign medical graduate will be a major fact of American hospital and medical life for many years to come," as one medical expert informed the Federation of State Medical Boards of the U.S. in 1966, thereby touching on what might well be considered a major "educational dysfunction" in America itself. (1970)

VERIFICATION DES CINQ CONSTANTES:

Constante no 1: Comme dans le cas du Canada, on observe une représentativité assez grande (15.28% à 25.82%) des professionnels et/ou techniciens parmi l'ensemble des immigrants actifs admis aux Etats-Unis entre 1946 et 1975. Le mouvement existe donc mais il est beaucoup plus marqué pour les Etats-Unis au cours de 1946-1955 (15.28% comparativement à 6.88% au Canada pour la même période). La situation semble se niveler entre les deux pays alors qu'ils affichent des taux très semblables (le Canada enregistrant 16.60% et 25.87% pour 1956-1965 et 1966-1975 et les Etats-Unis enregistrant 17% et 25.82% pour les mêmes périodes). On ne peut donc dire que le pouvoir d'attraction des Etats-Unis a été plus fort que celui du Canada pour les immigrants ayant une formation professionnelle et/ou technique (se référer aux tableaux I et V).

Constante no 2: Jusqu'en 1965, on constate que la plus grosse proportion des immigrants ayant une formation intellectuelle et/ou technique provient de pays "dits" développés (se référer aux tableaux XX et XXI) alors qu'avec

la Loi d'Immigration de 1965, on assiste à un renversement de la situation, les pays moins développés (Philippines, Inde, Antilles, Corée, etc.) devenant les principaux exportateurs de capital humain aux Etats-Unis). On constate donc que la constante no 2 est vérifiée à partir de 1965.

Constante no 3: Il est difficile d'évaluer, à partir des données disponibles quelle est la perte réelle pour le pays d'origine. Ce que l'on constate toutefois (se référer au tableau XXI) c'est que l'ampleur des départs de professionnels parmi les émigrants varie d'un pays à l'autre (5.98% des immigrants antillais ont une formation professionnelle et/ou technique comparativement à 45.51% dans le cas des immigrants indiens). Dans ce dernier cas, on peut envisager qu'il est peu probable que la proportion des personnes ayant une formation professionnelle et/ou technique n'atteigne pas 45.51% comparativement à l'ensemble de la population, on peut donc avancer qu'il y a effectivement un appauvrissement du capital humain dans ce mouvement. Si l'on considère, cependant, que le taux de professionnels et/ou techniciens représente généralement 20-25% de

la population active dans les pays industrialisés et donc entre 10 et 15% de l'ensemble de la population (si l'on tient compte qu'entre 40% et 60% de la population est active), on s'aperçoit que la plupart des pays développés n'encourent pas une grosse perte (se référer au tableau XXI), certains mêmes, comme c'est le cas de l'Allemagne, perdent du personnel non qualifié tout en perdant très peu (9.60%) de personnel qualifié dans l'émigration vers les Etats-Unis.

On peut donc dire que dans certains pays, l'émigration de spécialistes vers les Etats-Unis constitue un appauvrissement, que cet appauvrissement semble surtout se présenter dans le cas de pays déjà moins développés mais qu'il ne s'agit pas d'un mouvement généralisé.

Constante no 4: Nous n'avons pas de données exactes sur la teneur en professionnels et/ou techniciens relativement à l'ensemble de la population active aux Etats-Unis. On peut cependant présumer qu'elle est aussi, sinon légèrement plus élevée que celle du Canada pour

1966-1975. Il est donc probable, si l'on part de la même prémisse, que le flux migratoire de professionnels et/ou techniciens aux Etats-Unis a constitué en enrichissement pour ce pays de destination.

Constante no 5: Sans connaître avec exactitude la localisation des bureaux d'immigration du gouvernement américain en terre étrangère, on peut facilement faire la constatation qu'il y a eu un accroissement du pouvoir d'attraction ou des capacités d'émigration aux Etats-Unis sur les pays moins développés et un pouvoir d'attraction certain sur les professionnels des pays d'origine moins développés.

Plusieurs indices nous font penser qu'il pourrait y avoir une incidence de *brain drain* vers les Etats-Unis. Tout d'abord, on remarque un accroissement du nombre et de la proportion des professionnels parmi les immigrants mais, ce qui apparaît le plus significatif, c'est la forte proportion des professionnels provenant de pays non-développés comparativement aux pays dits développés (voir tableaux XX et XXI). La proportion de professionnels parmi les immigrants d'un même pays est tellement élevée

(ex: 45.51% des immigrants indiens vers les Etats-Unis sont des professionnels et/ou techniciens) que cela laisse supposer que certains pays pourraient subir une perte réelle de capital humain et que cette perte viendrait alors débalancer la composition régulière de la répartition de la main-d'oeuvre dans le pays d'origine.

4.3 Etat de la situation en Australie

p

Après la Deuxième guerre mondiale, l'Australie voit sa production industrielle décliner. On observe également un manque de professeurs et de praticiens médicaux et infirmières. Il devient donc urgent de revoir la politique d'immigration afin d'assurer une certaine stabilité économique ainsi que le développement de ces services en Australie.

La situation géographique de l'Australie décuple ses problèmes de recrutement de main-d'oeuvre qualifiée, d'autant plus qu'elle maintient une orientation visant à conserver une Australie "blanche" et "anglo-saxonne" et que, dans ces conditions, les immigrants doivent franchir de longues distances pour atteindre leur futur pays de destination. Elle rencontre également des difficultés à maintenir les immigrants professionnels au pays. Elle doit donc augmenter l'entrée des immigrants professionnels en prévision des départs éventuels.

Comme dans les autres pays, l'entrée de professionnels est modulée par les circonstances économiques internes au pays. Ainsi, on observera une consolidation des frontières australiennes en matière d'immigration, vers la fin des années 60 alors que ce pays connaît des conditions économiques défavorables jumelées à un taux croissant du chômage.

Parallèlement, sa politique extérieure qui tend vers un rapprochement avec l'Asie l'oblige à repenser sa politique d'Australie "blanche" qui risquait d'entraver la bonne marche d'échanges naissants avec ce continent.

VERIFICATION DES CINQ CONSTANTES:

Constante no 1: A partir des statistiques concernant l'immigration de personnes ayant certaines qualifications professionnelles en Australie (voir tableau no XIII), on s'aperçoit qu'il y a eu effectivement un mouvement de 34,755 professionnels vers l'Australie de 1947 à 1955 mais que ce mouvement s'est considérablement freiné de 1956 à 1960 alors qu'il n'atteint que 25,878. De 1962 à 1971 (voir tableau no XIV), on constate une augmentation quasi-constante, au niveau des trois catégories identifiées (ingénieurs, scientifiques, praticiens médicaux), alors que l'entrée des immigrants atteint en 1971 le double ou le triple du nombre enregistré en 1962. Il y a donc migration de spécialistes vers l'Australie.

Constante no 2: Si l'on se réfère au tableau no XXV, l'on peut aisément constater que la majorité des entrées d'immigrants ayant une formation professionnelle et/ou technique provient de pays dits développés (au moins 71.64%) et que ceux-ci représentent environ 72.31% en ce qui concerne le % par rapport

à l'immigration globale enregistrée pour le pays de naissance, de juillet 1963 à juin 1973. Une certaine proportion d'immigrants vient de pays plus développés que l'Australie (51.84% viennent des Iles britanniques, 7.62% des Etats-Unis, 2.78% d'Allemagne...). Près de 30% des professionnels et/ou techniciens proviennent de pays moins développés.

Constante no 3: Il est difficile de vérifier cette constante sans avoir une image globale de la sortie des émigrants ayant une formation intellectuelle et/ou technique. On peut donc s'attarder davantage aux Etats-Unis et au Canada qui sont les deux pays d'origine chez lesquels l'on rencontre la plus haute proportion de personnes ayant une formation professionnelle et/ou technique parmi les émigrants qui ont pris l'Australie comme pays de destination (tableau no XXV). Alors que l'entrée globale d'immigrants ayant une formation technique et/ou professionnelle atteint une moyenne de 25.82% pour les Etats-Unis de 1966 à 1975 (tableau no VI), la proportion de techniciens et professionnels parmi les émigrants américains

vers l'Australie n'atteint que 19.53%. Il en est de même dans le cas du Canada qui reçoit 25.87% de professionnels parmi ses immigrants de 1966 à 1975 (tableau no I) alors que l'on retrouve seulement 16.18% de professionnels et/ou techniciens parmi les émigrants du Canada vers l'Australie.

Constante no 4: Les données utilisées dans cette thèse ne permettent pas de vérifier la constante no 4.

Constante no 5: L'Australie a mis sur pied plusieurs mécanismes pour attirer à elle la main-d'oeuvre professionnelle et/ou technique dont elle a besoin. Elle semble cependant encourager davantage l'entrée d'immigrants provenant de pays plus développés que de pays moins développés (se référer au tableau no XXV). La constante no 5 ne peut donc être vérifiée.

Les données restreintes dans le cas de l'Australie rendent difficile la vérification des constantes. On peut seulement constater qu'il y a eu une constante au niveau de l'augmentation du nombre et de la proportion des spécialistes à partir de 1962. Environ 30% proviennent de pays moins développés.

CHAPITRE V

ANALYSE

A. LES IMMIGRANTS ACTIFS ADMIS:

Au Canada et aux Etats-Unis, on constate une nette progression du nombre total d'immigrants admis, d'une décennie à l'autre. On observe une tendance ascendante à la fois du nombre total d'immigrants admis et de celui des immigrants actifs admis. Cette ascension ne s'effectue cependant pas au même rythme.

Le profil présenté par l'Australie est différent. En effet, on constate des fluctuations du nombre total d'immigrants actifs admis, les hausses succédant aux baisses. Le pourcentage du nombre total d'immigrants admis subissant une descente de 1949 à 1975.

La situation de l'Australie est différente de celle que connaissent le Canada et les Etats-Unis. Dans ce premier pays, la pression sociale se fait sentir alors qu'il semble être plus facile pour un immigrant de se trouver un emploi, le taux de participation des immigrants à la main-d'oeuvre australienne s'avérant plus élevé que celui des habitants de l'Australie pour l'année 1971.

B/ LES IMMIGRANTS ADMIS AYANT UNE FORMATION PROFESSIONNELLE
ET/OU TECHNIQUE

Il est assez difficile d'effectuer une analyse précise à partir des données qui précèdent les années 60, car les catégories sont regroupées différemment d'un pays à l'autre. On peut cependant tenter de faire ressortir certaines grandes lignes:

1. Le nombre de professionnels pour les trois catégories professionnelles étudiées a augmenté, de 1946 à 1975, dans les trois pays étudiés

Le total enregistré par le Canada en 1946-1955, soit 12,205, est passé à 22,777 pour 1956-1965 et 47,400 au cours de la dernière décennie. Les Etats-Unis ont connu une ascension comparable (24,813 en 1949-1955, suivi de 65,318 pour 1956-1965 et de 133,917 entre 1966 et 1975). Quoique plus disparates, les données enregistrées par l'Australie démontrent la même tendance ascendante, alors que les statistiques révèlent un total de 5,124 pour 1947-1955 et 15,963 pour 1962-1971. (Voir tableau XXVIII)

2. Même si la catégorie "ingénieurs" est prépondérante dans la dernière décennie pour les trois pays, le profil que présentait l'Australie avant cette date s'avérait différent (voir graphique 4)

En effet, on remarque que, contrairement au Canada et aux Etats-Unis qui accordent le premier rang aux ingénieurs comparativement aux deux autres catégories, cette même catégorie (les ingénieurs) est classée au troisième rang en Australie. L'on ne peut émettre ici que des hypothèses étant donné que l'on ne connaît pas très bien la composition du groupe "ingénieurs" dans les statistiques de l'Australie. Celle qui semble la plus plausible est que peu d'ingénieurs se retrouvaient parmi les catégories restrictives d'immigrants privilégiés selon leur origine. On peut attribuer aussi ce fait par le niveau d'industrialisation plus primaire en Australie qu'au Canada et aux Etats-Unis.

Une autre explication peut résider dans le fait que, par l'avènement d'une loi (1973) abolissant le contingentement à partir de l'origine ethnique et accordant plutôt l'importance aux aptitudes professionnelles des immigrants, l'Australie a pu s'offrir de nouvelles sources d'immigrants, ce qui peut laisser supposer que l'Australie aura pu effectuer un tri lui permettant d'admettre un plus grand nombre d'ingénieurs et de combler ainsi ses carences à ce niveau.

3. L'ordre d'importance entre les trois catégories diffère d'un pays à l'autre (voir graphique 4)

L'explication que je peux donner à cela est qu'il est possible que l'on accorde une certaine importance à telle catégorie professionnelle plutôt qu'à telle autre, selon le niveau de développement dans lequel se trouve un pays. Ainsi, on pourrait s'attendre, d'un pays qui entreprend son processus de développement, que celui-ci s'attache, en premier lieu, de l'importance quant au maintien de la santé de ses habitants. Dans ce cas, les médecins et les infirmières occuperaient, à ce stade de développement, une place prépondérante. Le pays qui aura déjà avancé dans son processus de développement et qui aura mis sur pied les mécanismes médicaux et sanitaires nécessaires, s'éloignera progressivement de ces préoccupations pour tenter de se donner une technologie adaptée aux besoins du pays, il y aura alors prépondérance de l'immigration des scientifiques, des chercheurs, des penseurs et des professeurs, etc. Une fois cette technologie inventée, pensée, une fois que l'on aura fixé son choix sur tel type de technologie, le pays alors très avancé dans son développement tentera de mettre sur pied des mécanismes propres à opérationnaliser cette nouvelle technologie dont on veut se doter et à la développer dans une perspective industrielle, il y aura alors prépondérance des ingénieurs, des architectes, des économistes, futuristes, etc.

4. Le profil de la dernière décennie semble changer assez brusquement en ce qui concerne le Canada et l'Australie

L'incidence entre l'avènement de nouvelles lois d'immigration et l'ordre accordé aux trois catégories professionnelles paraît ici assez évident. A partir du moment où le mode de sélection nous permet de combler certaines lacunes professionnelles, on peut changer le profil d'entrée des professions des immigrants. L'on constate à ce niveau une similarité entre le profil du Canada (1966-1975) et celui de l'Australie (1962-1971), les scientifiques cédant leur deuxième rang au profit des médecins et les ingénieurs prenant la première place très confortable.

Une autre hypothèse pourrait être lancée, soit que, dans le domaine scientifique, certains pays ont pris une certaine prépondérance mondiale, on reconnaît les Etats-Unis pour le monde occidental et la Russie de l'autre côté. Le Canada et l'Australie bénéficient des recherches scientifiques menées par les Etats-Unis dont la suprématie dans ce domaine ne fait plus de doute, les recherches scientifiques continuent au Canada et en Australie mais dans une perspective plus complémentaire, ce qui suppose moins d'investissement de la part de l'entreprise privée et de l'Etat et moins de personnel. Par contre, l'application et l'opérationnalisation des découvertes scientifiques américaines dans l'industrie et la technologie canadienne et les autres pays dits du monde libre,

provoquent un besoin au point de vue des ingénieurs et des architectes.

Comment pourrait-on maintenant expliquer la constance qui existe entre les profils des Etats-Unis de 1949 à 1975, les ingénieurs étant au premier rang, suivis des médecins et chirurgiens puis des scientifiques? L'explication la plus plausible paraît être que les Etats-Unis ont toujours pu opérer une certaine sélection à partir des catégories professionnelles et répondre à ses besoins étant donné les fortes demandes d'immigration qu'ils ont connues. On peut prétendre qu'ils avaient plus de demandes, donc plus de choix, donc plus de possibilités de combler leurs carences professionnelles.

TABLEAU XXVI : Tableau comparatif de la migration des spécialistes de 1946 à 1975 au Canada, aux États-Unis et en Australie

Pays de destination	Canada 1946-1955		États-Unis 1949-1955		Australie 1947-1955	
	Nombre	% par rapport aux trois catégories	Nombre	% par rapport aux trois catégories	Nombre	% par rapport aux trois catégories
Catégorie professionnelle	1 321*	10,82	1 321 12 027	17,21	1 962*	38,29
Scientifiques	9 017	73,88	12 027	48,47	1 396***	27,24
Ingénieurs	1 867	15,30	8 515	34,32	1 766**	34,47
Médecins et chirurgiens	12 205	100,00	24 813	100,00	5 124	100,00
Total						

Pays de destination	Canada 1956-1965		États-Unis 1956-1965		Australie 1956-1960	
	Nombre	% par rapport aux trois catégories	Nombre	% par rapport aux trois catégories	Nombre	% par rapport aux trois catégories
Scientifiques	3 584	15,74	11 618	17,79	1 250*	33,98
Ingénieurs	13 747	60,35	35 469	54,30	525***	14,27
Médecins et chirurgiens	5 446	23,91	18 231	27,91	1 904**	51,75
Total	22 777	100,00	65 318	100,00	3 679	100,00

TABLEAU XXVI : Tableau comparatif de la migration des spécialistes de 1946 à 1975 au Canada, aux États-Unis et en Australie (fin)

Pays de destination / Catégorie professionnelle	Canada 1966-1975		États-Unis 1966-1975		Australie 1962-1971	
	Nombre	% par rapport aux trois catégories	Nombre	% par rapport aux trois catégories	Nombre	% par rapport aux trois catégories
Scientifiques	12 347	26,05	20 682	15,44	4 260	26,69
Ingénieurs	24 076	50,79	68 398	51,08	9 146	57,29
Médecins et chirurgiens	10 977	23,16	44 837	33,48	2 557	16,02
Total	47 400	100,00	133 917	100,00	15 963	100,00

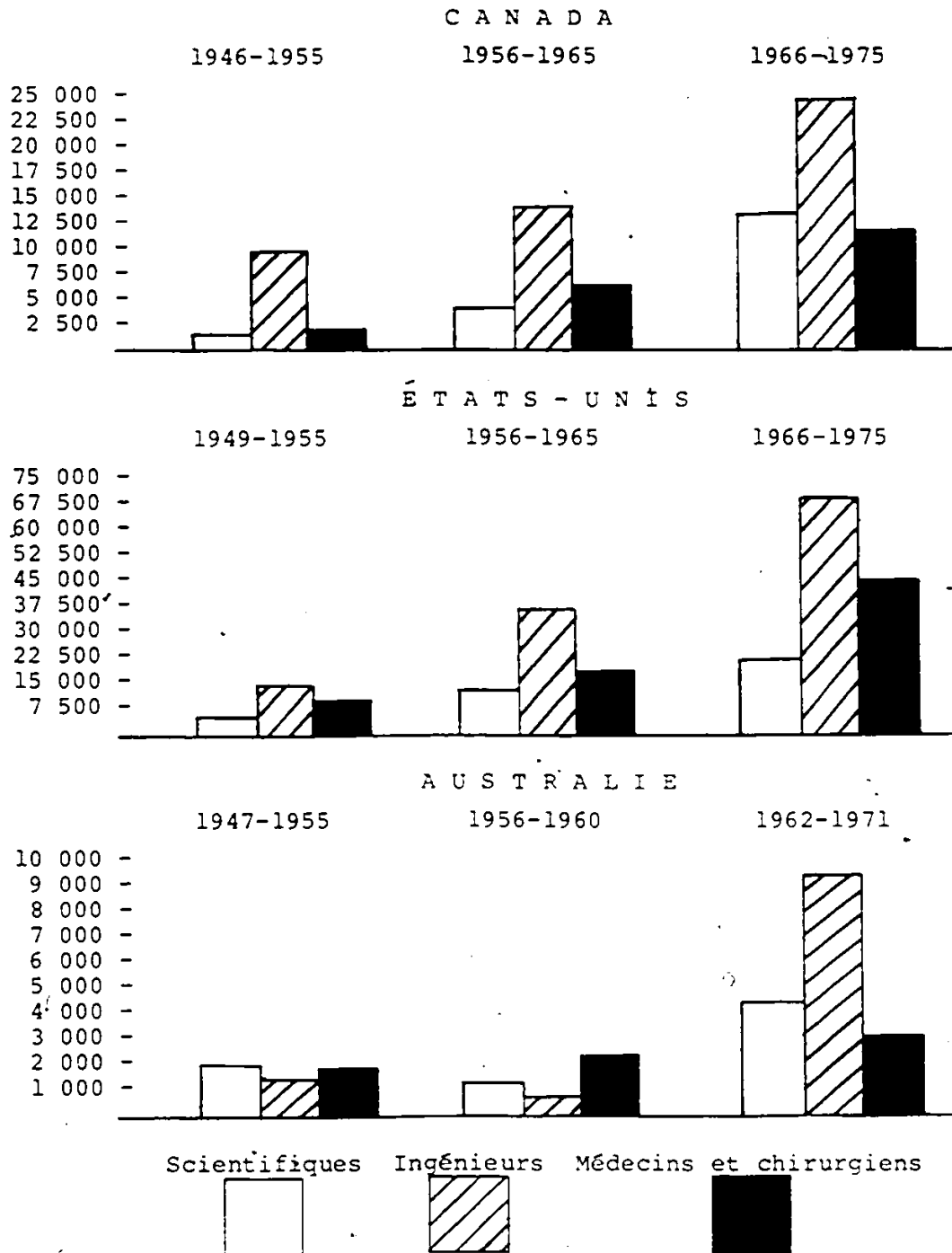
Source : tableaux I, II, III, IV, VII, VIII, IX, XIII

* Scientifiques : catégories très réduites - chimistes seulement - Canada : chimistes; Australie : pharmaciens et chimistes

** Praticiens médicaux

*** Architectes et ingénieurs

GRAPHIQUE 5: Profils des rapports entre les catégories professionnelles des immigrants venus après la Seconde guerre mondiale au Canada, aux États-Unis, en Australie



C. L'ORIGINE DES IMMIGRANTS AYANT UNE FORMATION PROFES-
SIONNELLE ET/OU TECHNIQUE

Le tableau qui suit (voir tableau XXIX) démontre que la provenance des immigrants ayant une formation professionnelle comparativement à la provenance de l'ensemble des immigrants est différente, et en ce qui concerne l'origine ethnique ou le pays de naissance des immigrants, et en ce qui constitue la teneur et ce, pour les trois pays étudiés.

On remarque, en général, une dissemblance:

1. au niveau de l'ordre des principaux pays d'émigration (pays de départ vers le Canada, les Etats-Unis et l'Australie;
2. certains pays qui se retrouvent dans les cinq principaux pays de départ (pays de naissance ou de dernière résidence permanente) quand on parle d'immigration globale, n'apparaissent pas parmi les cinq principaux pays d'immigration des professionnels

Exemple: l'Italie apparaît toujours parmi les cinq principaux pays d'émigration vers le Canada, ne figure jamais parmi les cinq principaux "exportateurs" de professionnels vers ce même pays. Il en est de même pour les immigrants du Mexique vers les Etats-Unis.

TABIEAU XXVII: Principaux pays de départ des immigrants ayant une formation professionnelle et/ou technique comparativement à l'ensemble des immigrants dans le cas des trois pays étudiés

Pays	Canada		États-Unis		Australie	
	Immigration globale	% d'immigrants ayant une formation professionnelle et/ou technique	Immigration globale	% d'immigrants ayant une formation professionnelle et/ou technique	Immigration globale	% d'immigrants ayant une formation professionnelle et/ou technique
Années	1946-1955 *					
	Royaume-Uni et Irlande (30,089)	Royaume-Uni et Irlande (52,738)	Allemagne (13,408) - Allemagne (15,313)	Canada (19,503)	Royaume-Uni et Irlande (368)	-
	Allemagne (13,028)	États-Unis (16,098)	- Canada (11,778)	Royaume-Uni et Irlande (13,449)	Europe du Nord (328)	-
	Italie (11,068)	- Allemagne (6,703)	Royaume-Uni et Irlande (10,539)	Allemagne (10,678)	Europe du Sud (18,58)	-
	Pays-Bas (9,399)	- Hollande (4,903)	- Mexique (11,288)	Pologne (5,024)	Asie (5,58)	-
	États-Unis (7,428)	- Hébraïque (2,778)	- Royaume-Uni et Irlande (7,958)	Mexique (8,248)	Océanie (3,58)	-
			- Pologne (7,868)	Russie (4,698)		

TABLEAU XXVII: Principaux pays de départ des immigrants ayant une formation professionnelle et/ou technique comparativement à l'ensemble des immigrants dans le cas des trois pays étudiés

Pays	Canada		États-Unis		Australie	
	Immigration globale	% d'immigrants ayant une formation professionnelle et/ou technique	Immigration globale	% d'immigrants ayant une formation professionnelle et/ou technique	Immigration globale	% d'immigrants ayant une formation professionnelle et/ou technique
Années						
1956-1965**	Britannique et irlandaise (28,588) Italienne (17,628) Allemande (11,618) Américaine (USA) (7,698)	Britannique et irlandaise (53,798) Américaine (USA) (14,938) Allemande (4,478) Hongroise(1) (3,688)	Mexique (14,588) Canada (11,188) Allemagne (10,768) Royaume-Uni (8,648) Antilles (7,782)	Canada (15,568) Royaume-Uni (13,888) Antilles (8,898) Allemagne (8,058) Irlande (3,688)	Royaume-Uni et Irlande (44,058) Italie (12,120) Grèce (9,998) Yougoslavie (4,888) Allemagne (4,518)	-

TABLEAU XXVII : Principaux pays de départ des immigrants ayant une formation professionnelle et/ou technique comparativement à l'ensemble des immigrants dans le cas des trois pays étudiés

Pays	Canada		États-Unis		Australie	
	Immigration globale	% d'immigrants ayant une formation professionnelle et/ou technique	Immigration globale	% d'immigrants ayant une formation professionnelle et/ou technique	Immigration globale	% d'immigrants ayant une formation professionnelle et/ou technique
Années						
1966-1975**	Grande-Bretagne (20,418)	Grande-Bretagne	Antilles (18,024)	Philippines (15,784)	Royaume-Uni et Irlande (43,814)	Iles britanniques
	États-Unis (12,788)	États-Unis	Mexique (14,140)	Inde (10,908)	Yougoslavie (8,698)	États-Unis
	Italie (-)	(Chine et Hong Kong	Philippines (6,278)	Antilles (9,778)	Italie (5,898)	Nouvelle-Zélande
	Portugal (5,528)	Inde	Italie (5,708)	Chine et Formose (7,158)	Grèce (5,288)	Allemagne
	(Chine et Hong Kong (4,728)	Philippines (2)	Chine et Formose (4,248)	Royaume-Uni (6,388)	États-Unis (2,648)	Canada

Source: Statistiques annuelles des différents pays
 Les soulignés indiquent l'origine ethnique et/ou pays de naissance
 Les non-soulignés indiquent le pays de dernière résidence

3. le pourcentage enregistré par les pays quant au nombre total d'immigrants provenant d'un pays X diffère du pourcentage de la contribution au groupe "professionnels".

L'étude qui précède nous a amenés à faire des constatations qui peuvent être regroupées en trois niveaux particuliers, soit:

- l'influence des différentes législations en matière de migration sur le mouvement général et sur le flux migratoire des spécialistes dans les trois pays impliqués et, ce qui a engendré la promulgation de ces lois.
- La provenance réelle des immigrants détenteurs de qualifications à une échelle professionnelle élevée, dans les trois pays étudiés et les causes d'immigration massive provenant de pays particuliers.
- Les échanges qui existent entre les Etats-Unis, le Canada et l'Australie ainsi que le sens du mouvement.

Première constatation: les différences au niveau de la provenance des immigrants ayant une formation professionnelle et/ou technique et l'ensemble des immigrants s'accroissent d'une décennie à l'autre

Cette différence se fait surtout ressentir au cours de la dernière décennie (1966-1975). En effet, alors que l'on retrouvait en 1946-1955 (au Canada et aux Etats-Unis) quatre pays principaux exportateurs de capital humain sur les cinq premiers pays d'émigration vers le Canada et les Etats-Unis, on n'en retrouve que trois en 1966-1975 et deux pour l'Australie.

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées. D'abord, l'avènement de politiques dites "non-discriminatoires" en raison de l'origine ethnique des immigrants n'a pu que favoriser la migration de personnes provenant de pays autres que ceux qui étaient "préférés" avant 1965 donc, on peut s'attendre à la multiplication des pays de départ et à une meilleure répartition des immigrants et, conséquemment, une place moins grande pour l'immigration de professionnels et techniciens venant du Canada, du Royaume-Uni et d'Allemagne.

La différence au point de vue du total d'intellectuels et de professionnels immigrant aux Etats-Unis, selon le pays d'origine, qui est remarquable entre 1956-1965 et 1966-1975 est explicable par le fait que la pression sur les frontières est ressentie davantage pour les pays moins nantis qui

ont à faire face, chez eux, à une surcharge démographique. Il semblerait donc, à première vue, qu'aucune discrimination n'ait été effectuée. Cependant, il suffit de s'attarder sur le pourcentage d'immigrants professionnels et techniciens relativement au nombre total d'immigrants enregistré par le pays d'origine pour douter qu'il existe, en fait, une forme de discrimination. A la lueur des chiffres, on peut difficilement affirmer que seuls interviennent des critères objectifs basés sur la compétence des postulants. Il est, de fait, curieux d'observer, qu'en 1966-1975, 45.51% des immigrants indiens détenaient des compétences professionnelles et/ou techniques, 27.73% des Philippins affichent la même situation, alors que les taux atteints par les Canadiens, Britanniques et Allemands varient entre 9.60% et 17.03%. On serait même de se demander s'il est plus difficile pour un candidat indien et philippin à l'immigration d'être accepté par les Etats-Unis s'il n'a pas de formation professionnelle et/ou technique! Sans compter que les proportions seraient encore plus significatives si l'on tenait compte, pour le pays d'origine, uniquement de l'immigration de personnes se destinant au marché du travail.

Plusieurs autres tentatives d'explication peuvent être avancées:

- des facteurs "push" internes au pays d'origine provoquent l'exode des professionnels et des intellectuels

de l'Inde et des Philippines hors de leur pays.

- Certains facteurs "pull" attirent ce type d'immigration vers des pays spécifiques.
- Certains pays de destination peuvent exercer un contrôle plus grand et favoriser l'entrée de spécialistes au détriment d'autres catégories...

Il est possible de vérifier ces hypothèses en comparant les données des Etats-Unis avec celles du Canada, et ce, pour les deux mêmes pays de départ. Ainsi, si l'on considère les statistiques postérieures à 1965, les Philippines et l'Inde font partie des premiers pays exportateurs de spécialistes pour les deux pays. Les Philippines ont "exporté" une proportion semblable de spécialistes (comparativement à leur migration globale) pour chacun des pays d'adoption, soit 27.73% (de 1966 à 1975) de ceux qui se destinaient aux Etats-Unis et 30.40% de ceux qui se sont dirigés vers le Canada. Dans les deux cas, les spécialistes philippins ont été plus nombreux que ceux de l'Inde. L'hypothèse d'un exode des spécialistes conditionné par des facteurs "push" dans leur pays d'origine est donc plausible pour expliquer la forte proportion. Ces facteurs peuvent être entre autres: l'incapacité pour les universitaires de trouver un emploi répondant à leurs aspirations dans leur pays d'origine, le poids des responsabilités que doit assumer un professionnel en Inde

(ex.: doit subvenir aux besoins de toute sa famille proche), l'inadéquacité des avantages salariaux et sociaux, etc.

Tout ceci peut contribuer à expliquer pourquoi plus de spécialistes philippins et indiens frappent aux portes du Canada et des Etats-Unis en plus grand nombre que certaines autres ethnies. Cela peut justifier le fait aussi que l'immigration provenant de ces pays est surtout composée de spécialistes.

Toute proportion gardée, on devrait donc s'attendre à retrouver un pourcentage de spécialistes indiens pour le Canada et les Etats-Unis. La réalité est toute autre et il est curieux de constater que le pourcentage de spécialistes par rapport au nombre total d'immigrants indiens entre 1966-1975 aux Etats-Unis a été de 45.51% alors qu'il a été de seulement 20.03% au Canada pour une période comparable (1967-1973).

Pour le Canada, on constate également qu'avant 1965, l'immigration de spécialistes provient surtout des pays plus développés; l'Inde et les Antilles qui font partie des huit principaux pays exportateurs du capital humain au Canada (1962-1965) ne représentent que 6.59% de l'immigration globale de professionnels et d'intellectuels alors qu'ils représenteront 9.14% pour 1967-1973 et que d'autres pays

moins développés feront partie des principaux "exportateurs", soit les Philippines et la Chine (Formose) qui totaliseront à eux seuls 9.77% de l'immigration de spécialistes au Canada.

On observe également une certaine constante, la Grande-Bretagne suivie des Etats-Unis, sont les deux premiers pays exportateurs de capital humain avant et après 1965. Une légère diminution est remarquée cependant après 1965. Le pourcentage de spécialistes provenant de ces deux pays passant de 55.65% avant 1965 à 48.18% après. L'Australie et la France qui composaient 7.79% de la masse de spécialistes immigrants pour 1962-1965 se maintiennent à peu près au même taux pour 1967-1973 (8.01%).

On peut donc dire, qu'en général, il y a après 1965, des indices que la migration de spécialistes au Canada provenant de pays moins développés a augmenté mais qu'il demeure, toutefois, que la majorité de la masse totale de spécialistes immigrés au Canada provient encore de pays développés (l'immigration de spécialistes provenant de Grande-Bretagne, des Etats-Unis, de la France et de l'Australie représente à elle-seule 56.19% du total de l'immigration de spécialistes au Canada pour la même période).

Le mouvement des spécialistes provenant de pays moins développés vers les États-Unis est plus ressenti, le capital humain provenant des Philippines, de l'Inde, des Antilles, de la Chine et de la Corée totalisant à eux-seuls 48.41% de l'ensemble. Les quatre principaux exportateurs étant des pays moins développés dans l'ordre: Philippines, Inde, Antilles et Chine. Parallèlement, l'immigration du capital humain provenant du Royaume-Uni, du Canada et de l'Allemagne ne totalisait que 13.69% en 1966-1975 comparativement à 37.49% en 1956-1965.

On peut déduire qu'il y a eu ouverture pour l'entrée des pays moins développés mais que cette ouverture est très bien contrôlée et la filtration ne semble pas se faire uniformément. On ne peut pas, non plus, conclure aussi facilement à un "brain drain" systématique opéré par les pays développés sur les pays moins développés puisque ce "brain drain" semble également s'opérer sur les pays développés.

Deuxième constatation: avant 1966 ou à peu près à compter du moment où la sélection des immigrants s'est faite davantage à partir des qualifications des immigrants et moins à partir de l'origine ethnique, les immigrants provenant d'Inde et d'Asie, des Antilles sont parmi les immigrants ayant une formation professionnelle les plus nombreux; cette tendance s'applique au Canada et aux Etats-Unis mais pas à l'Australie

On a vu que, dans les trois pays étudiés, l'importance de conserver une population "blanche" (et anglophone) a influencé directement les législations en matière d'immigration et ce, jusqu'au début des années 60. On peut prétendre que l'avènement de législations plus libérales, où la sélection est basée sur les qualifications plutôt que sur l'origine ethnique fait suite à des pressions reliées au contexte de politique internationale dans lequel se situaient ces pays et ont, par conséquent, davantage été imposées (les législations) au Canada et aux Etats-Unis par des contraintes inhérentes aux échanges économiques et politiques que ces derniers voulaient entretenir avec certains pays d'Afrique et d'Asie. Les citoyens étaient peut-être moins motivés à la venue des immigrants de couleur étant donné qu'ils n'en ressentent pas personnellement les effets bénéfiques et que des conflits internes (ex.: problèmes raciaux aux Etats-Unis au cours des années 60) étaient encore d'actualité au sein de leur pays. On peut donc aisément imaginer que les gouvernements devaient rester très prudents, sauvant à la fois le chou et la chèvre en adoptant une stratégie d'action qui permettait

de garder une image internationale d'ouverture et une image intérieure plus conservatrice pour tenir compte des résistances de la population. Il s'agissait d'ouvrir les écluses tout en maintenant le niveau d'eau à un degré acceptable.

Parallèlement, le mouvement amorcé par le Canada et les Etats-Unis vers une plus grande libéralisation de l'accès à l'immigration pour les pays "non-blancs" et "non-anglophones" a été plutôt mitigé en Australie où les pressions internes sont beaucoup plus conservatrices à cet égard. Les statistiques démontrent bien ce que Rhonda L. Smith (1978) soutenait soit , qu'en 1966, la politique d'"Australie blanche" a été modifiée plutôt qu'abolie! Il faut dire que l'Australie est encore en processus de colonisation et de peuplement et que l'origine ethnique des "arrivants" aura des conséquences déterminantes sur la composition de la population en Australie.

Troisième constatation: le Canada, l'Australie et les Etats-Unis ont, tous les trois bénéficié d'une source commune d'immigration provenant du Royaume-Uni, de l'Irlande et/ou des Iles britanniques; le phénomène se retrouve au niveau de l'immigration des professionnels

Au Canada, quoique le Royaume-Uni, l'Irlande ou la Grande-Bretagne demeurent, tout au long de la période après-guerre (1946-1975), le premier "pourvoyeur" d'immigrants et de professionnels, il n'en demeure pas moins que la proportion de professionnels provenant du Royaume-Uni ou Iles britanniques représente le double du pourcentage enregistré par le nombre total d'immigrants venus de ce même pays. La situation de l'immigration de ce pays vers les Etats-Unis est très comparable et s'applique également en Australie.

Ceci s'explique par les liens historiques qui existent entre ces trois pays qui ont eu un colonisateur commun: la Grande-Bretagne. Politiquement, l'Australie et le Canada ont encore un attachement constitutionnel par rapport au Royaume-Uni (Dominion) et conservent, par le fait même, des liens directs; ceci se ressent également dans les échanges socio-culturels et économiques. La langue d'expression originale est la même, la culture, la religion, certaines traditions, le contenu et le niveau d'éducation des matières professionnelles enseignées sont sensiblement comparables, ce qui facilite à la fois le passage et à la fois l'implantation de l'immigrant professionnel dans ces pays. Les délais d'adaptation sont réduits et l'acceptation par la population se fait rapidement.

Quatrième constatation: le Canada et les Etats-Unis ont une nouvelle source de professionnels à compter de la dernière décennie: l'Asie et l'Afrique

A défaut de statistiques sur les demandes globales des immigrants, leur pays d'origine et leurs qualifications, comparativement à l'ensemble des immigrants qui ont été effectivement acceptés, on pourrait soutenir que seule la prudence des gouvernements explique la forte proportion de professionnels parmi les immigrants provenant d'Inde, d'Asie et d'Afrique. Les gouvernants ont voulu démontrer que leurs politiques étaient libéralisées en acceptant une bonne proportion d'immigrants provenant de pays d'origine asiatique ou africaine mais, ils ont persisté à opérer une certaine discrimination en acceptant, parmi eux, surtout ceux qui détiennent des fortes qualifications professionnelles. (Ex.: alors que de 1967 à 1973, l'Inde, les Philippines et la Chine représentaient chacune à peu près 5% de l'ensemble des professionnels accueillis au Canada, le pourcentage des professionnels parmi les immigrants provenant de ces mêmes pays, variait entre environ 15% pour la Chine et 30% pour les Philippines). (Voir tableau XXVII)

Certains diront que l'on remarque la même tendance pour l'immigration provenant de l'Australie mais, dans ce cas précis, cela s'explique par le retour de certains professionnels canadiens et américains qui avaient antérieurement émigré vers l'Australie.

Ceci peut également s'expliquer par le coût onéreux (environ 1 500 \$) du prix du voyage entre l'Australie et le Canada qui ne peut être défrayé que par des personnes ayant déjà des revenus élevés donc, forte proportion de professionnels.

Il n'est pas exclu que ce dernier point explique également, en partie, la forte immigration de professionnels provenant d'Afrique et d'Asie, le coût du transport étant très élevé entre ces pays et le Canada, on peut croire:

- a) que ceux qui immigreront ont déjà des revenus personnels assez élevés et donc, possiblement, certaines qualifications;
- b) que, étant donné le coût élevé de passage et d'installation, le "pourvoyeur de famille" s'établit souvent le premier donc, moins de "dépendants" figurent dans les statistiques;
- c) que ceux qui veulent émigrer doivent s'adresser aux bureaux d'émigration qui sont situés généralement dans la capitale, on peut supposer que les futurs émigrants vivent souvent à une certaine proximité de la capitale et ont eu accès à des services d'éducation plus spécialisés.

Un autre facteur peut expliquer la forte proportion de professionnels parmi les immigrants de ces trois pays (Chine, Inde, Philippines) comparativement à d'autres pays tels que l'Italie, l'Allemagne et le Royaume-Uni. C'est l'avènement, à la fin des années 60 et au début des années 70, de politiques visant à regrouper les familles en favorisant la venue de parents proches des immigrants (père, mère, épouse, enfants...) ceci a engendré la venue de personnes dont le critère de sélection n'était pas basé sur les qualifications professionnelles mais sur le lien parental avec l'immigrant déjà reçu. On constate donc, au niveau des statistiques, une forte proportion de non-professionnels parmi les personnes provenant de pays dont l'immigration au Canada est pratiquement une tradition depuis la Seconde guerre mondiale, "tradition" que ne connaissent pas l'Inde, la Chine et les Philippines étant donné la discrimination quant à l'origine ethnique des immigrants qui les a largement défavorisés avant 1965.

Cinquième constatation: les échanges entre le Canada, les Etats-Unis et l'Australie

Il a été discuté précédemment des échanges qui existaient entre le Canada et les Etats-Unis. Les échanges avec l'Australie viennent ajouter une nouvelle dimension. A partir du tableau no XVII, on peut constater que l'Australie était pour 1967-1973 au septième rang des pays exportateurs de capital humain vers le Canada alors que ce dernier figurait au cinquième rang des professionnels qui ont émigré vers l'Australie pour une période comparable, suivant les Etats-Unis qui occupent le deuxième rang. S'il était possible de retracer la véritable origine (pays de naissance) des immigrants et d'effectuer des croisements avec le pays de dernière résidence ou de citoyenneté indiqué à l'entrée des immigrants, l'analyse serait plus facilement démontable. Le statut d'immigrant étant accordé fréquemment aux personnes qui ont l'intention de travailler pendant un an et plus dans leur pays de destination, il se glisse, dans les statistiques, un bon nombre de personnes qui vont travailler à contrat pour des périodes relativement prolongées mais qui retourneront dans leur pays d'origine à l'issue du contrat. La ressemblance quant aux techniques employées et aux niveaux d'industrialisation a probablement favorisé l'échange de personnel qualifié entre pays de même technologie de base. Les échanges entre pays du Commonwealth et le caractère privilégié qui est accordé "non-officiellement" aux immigrants

provenant du Canada et des Etats-Unis peut expliquer, en partie, la forte proportion des Canadiens et Américains identifiés comme ayant émigré en Australie.

On pourrait également soulever l'hypothèse que le mouvement "in" provoque un mouvement parallèle "out", ceci pouvant être vérifiable si l'on constatait, par exemple, que dans la masse professionnelle du pays, la proportion d'immigrants s'accroît continuellement et vient remplacer progressivement la population du pays d'accueil.

Essentiellement, ces trois pays ont déjà des liens entre eux et ce, indépendamment de la migration elle-même. Il s'agit de trois pays dont le niveau d'industrialisation est élevé, fortement capitalistes, majoritairement anglo-saxons et de race blanche. De plus, la population vient de la même souche, l'Angleterre et les pays européens étant les principaux colonisateurs. Un dernier lien qui a son importance au niveau de la migration qui suivra la Seconde guerre mondiale, réside dans le fait que ces trois pays (l'Australie via son lien avec le Royaume-Uni) étant alliés pendant la guerre, il n'y a pas eu d'interdiction d'entrée pour l'un ou l'autre de ces pays après la guerre.

Nous voyons donc, qu'outre la migration, il existe d'autres échanges, à différents niveaux, entre les trois pays qui font l'objet de l'étude et que ces points de rencontre peuvent expliquer, en partie, la similarité que l'on retrouve au niveau des législations entre ces trois pays.

CONCLUSION

Cette étude descriptive du mouvement migratoire des spécialistes dans trois pays "dits" développés nous amène à constater le réel danger que peut constituer la tendance actuelle dans un rapport que l'on préférerait équilibré entre les nations. Déversements et fuites de cerveaux peuvent engendrer des conséquences sociales, culturelles, économiques et politiques de première importance, à la fois au niveau des pays d'émigration mais également au niveau des pays d'immigration. Ce qui est enlevé à l'un est emmagasiné par l'autre et se multiplie.

L'importance-même que l'on accorde au spécialiste qui est devenu du "capital humain" témoigne du nouveau statut social qui sera désormais accordé à l'homme, on n'est pas loin des catégorisations (gamma, alpha, bêta, etc.) que l'on retrouve dans le Meilleur des Mondes d'Aldous Huxley! Dans le cas des Etats-Unis, l'on constate à quel point, la recherche du pouvoir peut engendrer un appauvrissement de pays moins bien nantis et, n'eût été les protestations des Nations-Unies et d'autres groupes conscientisés à la fin des années 60, la tendance aurait pu être décisive pour les pays défavorisés, alors qu'il n'y aurait plus eu de possibilités de retour.

On s'aperçoit même comme les législations qui sont généralement faites dans des perspectives de politique interne sont imperméables aux réelles tendances internationales

qui se dessinent. La discrimination demeure sous une forme cachée et, généralement, au détriment des pays défavorisés, il n'y a qu'à se rappeler comment on réussit à contourner l'obstacle racial en appliquant une législation basée uniquement, semble-t-il, sur les qualifications professionnelles des postulants immigrants, notamment dans le cas des Asiatiques! Il semble évident qu'un Asiatique doit représenter du "capital humain" s'il veut entrer aux Etats-Unis, l'immigration ne se fait pas dans un but humanitaire, c'est une industrie rentable! Même les "dépendants" (épouse, enfants, etc.) sont rentables, on s'attend à ce qu'ils deviennent des "consommateurs" dans le pays où ils vont s'installer. En fait, les portes sont ouvertes pour les pays et les gens bien nantis, l'immigration réussit à satisfaire certaines visées élitistes sous des couvertures humanitaires et ce autant chez le migrant que chez le pays de destination.

Les pays occidentaux sont généralement assez démunis face au phénomène de l'exode de leurs "cerveaux", dans ce sens que les politiques du "monde libre" régissent généralement les entrées mais ne prévoient que peu de contrôle sur les sorties des migrants, le déséquilibre est alors difficile à éviter. Certains auteurs, comme par exemple Bhagwati, se sont penchés sur le coût économique du problème auquel ils ont opposé une solution économique; dans un rapport de force économique qui est déjà inégal, va-t-on justifier la "marchandisation" de l'homme? A qui cela profiterait-il?

Personnellement, je pense que la solution réside dans une planification mondiale de la migration, du moins en ce qui concerne les pays qui échangent déjà des migrants. Il pourrait s'agir d'un plan décennal où l'on identifierait, pour chaque pays participant les réels besoins en main-d'oeuvre, en peuplement, en développement de nouvelles spécialités, en soins de santé, etc. pour les prochaines dix années. On pourrait faire de même des surplus actuels ou prévisibles. Se donner ensuite une politique de migration d'échange où différentes catégories seraient contingentées dans cette perspective de développement mutuel des nations participantes. Cette planification internationale sous-tendrait une politique internationale en matière de migration et aurait pour conséquence directe de tendre vers un meilleur équilibre des nations et un développement national plus rationnel. Le choix de l'individu de migrer ou non devrait cependant rester libre car il pourrait être tentant de procéder à des déportations ou de recevoir une "marchandise" à condition d'en livrer une "autre". Certains contingents devraient également être observés pour pallier à certains besoins d'ordre strictement humanitaire (réunification des familles, crises politiques, famines, etc.).

Face à ce qui a déjà été écrit sur le phénomène, l'on s'aperçoit que l'on s'est peu attardé à trouver des solutions comparativement à l'énergie qui est investie à

décrier ou à justifier la situation. Plusieurs individus, associations et organisations se sont penchés sur le phénomène de la migration des cerveaux, tentant d'élucider les causes, les effets, les intérêts réciproques des pays entre lesquels s'effectuent le transfert. On ne connaît cependant pas beaucoup d'actions concrètes qui auraient permis aux différents pays impliqués de trouver des solutions ou d'appliquer des politiques favorisant une répartition équitable et rationnelle de la main d'oeuvre qualifiée dans le monde. Equitable non dans le sens qu'une proportion égale doit être attribuée à chacun mais que la proportion correspond aux besoins du pays impliqué, qu'il soit débiteur ou acquéreur de capital humain.

ANNEXES

7 2 |

5

?

ANNEXE 1 : Table 2. United States of America: immigration of
scientists, engineers and physicians

Year	Total, from all countries	From developed countries		From developing countries	
	Number	Number	Percentage of total	Number	Percentage of total
1962	6 094	3 681	60.41	2 413	39.60
1963	8 026	4 699	58.55	3 327	41.45
1964	8 011	4 699	58.66	3 312	41.34
1965	7 357	4 557	63.30	2 700	36.70
1966	9 754	5 261	53.94	4 493	46.06
1967	15 848	7 609	48.01	8 239	51.99
1968	16 633	8 044	50.17	7 989	49.83
1969	13 011	4 720	36.21	8 291	63.73
1970	16 492	5 080	30.80	11 412	69.20

Note: Developed countries include the European countries, Canada, Japan, South Africa, Australia and New Zealand. Developing countries are all other countries.

Source: National Science Foundation Bulletin, NSF 72-312.

Ref.: United Nations, Economic and Social Council, Committee on Science and Technology for Development, Second Session, 11-29 March 1974, Item 5 of the provincial agenda, Outflow of Trained Personnel from Developing to Developed Countries, Report of the Secretary General

E/C.8/21
 English
 Annex
 Page 2

ANNEXE 2 : Immigration to the United States from developed and less-developed countries - changing magnitude and composition, 1965-70

Country or region of birth	All immigrants			Professional, technical and skilled workers		
	Fiscal year 1965 Number Per- centage of total	Fiscal year 1970 Number Per- centage of total	Per- centage change, 1965-70	Fiscal year 1965 Number Per- centage of total	Fiscal year 1970 Number Per- centage of total	Per- centage change, 1965-70
All countries	296,697	373,326	+ 25.8	28,790	46,151	+ 61.2
Developed countries	157,697	140,081	- 11.1	18,008	13,205	- 26.6
Canada	38,327	33,804	- 64.3	4,629	1,476	- 68.1
Europe	113,424	116,039	+ 0.5	12,783	9,973	- 21.9
Others	5,946	10,238	+ 71.7	596	1,756	+ 194.2
Less-developed countries	138,997	233,241	+ 67.9	10,782	32,944	+ 206.1
Africa	3,011	7,540	+ 150.2	412	2,914	+ 606.5
EWPA	1,429	4,937	+ 243.9	171	2,301	+ 1,248
Asia	16,622	88,418	+ 431	1,967	23,716	+ 1,106
China (including Taiwan)	4,037	14,093	+ 246.2	281	3,715	+ 1,221.5
Hong Kong	712	3,863	+ 443	79	209	+ 164.6
India	112	10,114	+ 9,002	192	5,121	+ 4,929
Indonesia	2,377	1,000	- 57.7	100	1,000	+ 900
Japan	410	1,001	+ 143.7	71	223	+ 217.3
Philippines	3,130	31,203	+ 896.9	312	9,262	+ 2,871
Syria	235	1,026	+ 301.5	56	177	+ 216
Turkey	905	2,067	+ 128.7	138	321	+ 132.5
North America	88,402	115,310	+ 30.8	5,211	4,667	- 10.5
Central America	12,423	9,343	- 24.8	886	442	- 50.1
Mexico	37,969	44,469	+ 17.1	569	435	- 23.5
W. Indies	37,383	61,403	+ 63.4	3,685	3,769	+ 2.2
Cuba	19,760	16,334	- 27.3	2,406	966	- 59.9
Dominican Republic	9,504	10,807	+ 13.9	303	229	- 24.4
Haiti	3,609	6,932	+ 92	497	694	+ 39.6
Jamaica	1,837	15,033	+ 718.3	176	1,056	+ 500
Trinidad & Tobago	485	7,350	+ 1,415.5	—	—	—
South America	30,962	21,973	- 29	3,172	1,647	- 48

1. Note that the relative constancy of European immigration masks a shift in its composition. Immigration from Northern and Western Europe fell from 76,812 in FY 1965 to 35,112 in FY 1970 (a decline of 54.3 per cent), while immigration from Southern and Eastern Europe rose 121 per cent, from 36,608 in FY 1965 to 80,927 in FY 1970.

2. Australia, Israel, Japan, New Zealand and South Africa. Note that Table 1 includes (in the LDC category) Israel and South Africa, accounting for the negligible difference in LDC PTK totals for 1965 and 1970 between the two tables.

Source: Sheldon, Friedman, "The Effect of the U.S. Immigration Act of 1965 on the Flow of Skilled Migrants from Less Developed Countries," *World Development*, Vol. 1, No. 8, August, 1973, Table 1.

Source: Bhagwati, Jagdish, 1976

ANNEXE 3 : Gross immigration of PTK personnel into the
United States, 1962-74¹

Year	From LDC's	Total	Ratio of LDC to total PTK
1962	9,024	23,710	0.38
1963	11,029	27,930	0.39
1964	11,418	28,756	0.40
1965	11,001	28,790	0.38
1966	13,986	30,039	0.47
1967	23,361	41,652	0.56
1968	28,511	48,753	0.58
1969	27,536	40,427	0.68
1970	33,796	46,151	0.73
1971	38,647	48,850	0.79
1972	39,016	48,887	0.80
1973	31,939	41,147	0.78
1974	27,669	35,483	0.78

1. The coverage of LDCs comprises all countries in Africa, Asia, North America (excluding Canada) and South America. The PTK category refers to the definition used by the United States Immigration and Naturalization Service in its Annual Reports. The column 'From LDCs' refers to immigrants classified by country of nationality, not of past permanent residence (as with other more detailed classifications in the United States INS Reports). The data refer to fiscal years.
Source: United States Immigration and Naturalization Service, Annual Reports.

Source: Bhagwati, Jagdish, "The brain-drain", International Social Science Journal, 1976, 28:4, p. 695

ANNEXE 4 : Table 18, Intendéd Occupational Groups of Post War Immigrants, 1946-65
 Tableau 18, Groupes professionnels projetés - Immigrants d'après-guerre, 1946-1965

Occupational Groups Groupes professionnels	1946 1953	1956- 1962	1963	1964	1965	1966- 1965
<u>PROFESSIONAL OCCUPATIONAL GROUPS</u>						
Managerial - Administration (2)	4,723	6,807	2,104	2,222	2,728	11,319
Professional - Professions	24,326	67,223	7,820	11,965	16,654	115,018
Clerical - Bureaux	43,749	57,525	6,186	7,931	9,519	124,337
Transportation Trades - Métiers du transport	24,321	9,220	673	509	926	25,429
Communication Trades - Métiers relatifs aux communications (2)	1,021	2,443	179	229	267	4,559
Commercial Sales Workers - employés des ventes (Commerce)	25,227	27,924	2,391	2,925	2,485	28,973
Financial Sales workers - Employés des ventes (Finances) (2)	474	1,392	125	83	175	2,228
Service and Recreation Workers - Ouvriers des services (récréatifs et autres) (1)	69,227	73,783	5,099	6,420	7,587	163,341
Farmers - Cultivateurs	238,245	27,959	2,398	2,224	2,362	283,248
Construction Trades - Métiers de la construction	24,526	4,250	3,852	4,779	6,600	122,017
Fishers, Trappers, Loggers - Pêcheurs, piégeurs, bûcherons	27,928	1,955	66	73	147	25,209
Miners - Mineurs	22,229	4,272	130	114	230	24,774
Manufacturing and Mechanical Trades - Métiers de la fabrication et de la mécanique	248,045	100,770	22,553	12,677	17,567	289,872
Labourers - Manoeuvres	58,743	61,840	2,559	5,737	7,122	120,041
Others - Autres	9,215	2,123	66	261	385	22,291
TOTAL	635,748	444,309	45,866	56,290	74,195	1,296,358
<u>NOT DESIGNED TO THE LABOUR FORCE - NON TRAVAILLEURS</u>						
Wives - Épouses	252,347	24,364	12,305	22,023	25,409	499,792
Children - Enfants	271,298	225,797	21,226	29,419	40,315	604,447
Others - Autres	44,976	37,780	2,754	5,574	6,439	99,423
TOTAL	568,621	488,941	36,285	57,016	72,163	1,207,662
GRAND TOTAL TOTAL GÉNÉRAL	1,204,369	933,250	82,151	113,306	146,358	2,504,020

(1) Includes domestic servants - Comprend les domestiques

(2) Available as a separate occupational group since 1953 only. - Indiqué comme groupe professionnel depuis 1953 seulement.

Source: Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, Direction de l'immigration, Statistiques immigration 1965, Canada, p. 32

ANNEXE 5 : Migrants' work skills, 1949-50 to 1977-78

		OTHER	ADMIN COMMERCIAL AND CLERICAL	RURAL FISHING AND HUNTING	LABOUR- ERS	WORKERS SEMI-SKILLED	TRADESMEN AND OTHER SKILLED	PROF- ESS SIONAL	Total workers
JAN 1949 TO JUNE 1950		12%	14%	15%	9%	15%	28%	7%	98 912
5 YEARLY AVERAGES									
1950-51 TO 1954-55		13%	14%	15%	13%	13%	25%	7%	59 540
1955-56 TO 1959-60		19%	16%	9%	9%	15%	23%	9%	61 532
1960-61 TO - 1964-65		UNSKILLED 27%		SEMI-SKILLED 35%		OTHER SKILLED 29%		PROFES- SIONAL 9%	55 729
1965-66 TO 1969-70		UNSKILLED 24%		SEMI-SKILLED 36%		OTHER SKILLED 29%		PRO- FESSIONAL 11%	73 581
1970-71 TO 1974-75		UNSKILLED 20%		SEMI-SKILLED 36%		OTHER SKILLED 27%		PROFESSIONAL 17%	56 663
FINANCIAL YEARS									
1975-76		UNSKILLED 20%		SEMI-SKILLED 24%		OTHER SKILLED 30%		PROFESSIONAL 26%	Total workers 23 036
1976-77		UNSKILLED 27%		SEMI-SKILLED 21%		OTHER SKILLED 30%		PROFESSIONAL 22%	32 052
1977-78 (9 months)		UNSKILLED 20%		SEMI-SKILLED 24%		OTHER SKILLED 32%		PROFESSIONAL 24%	25 365

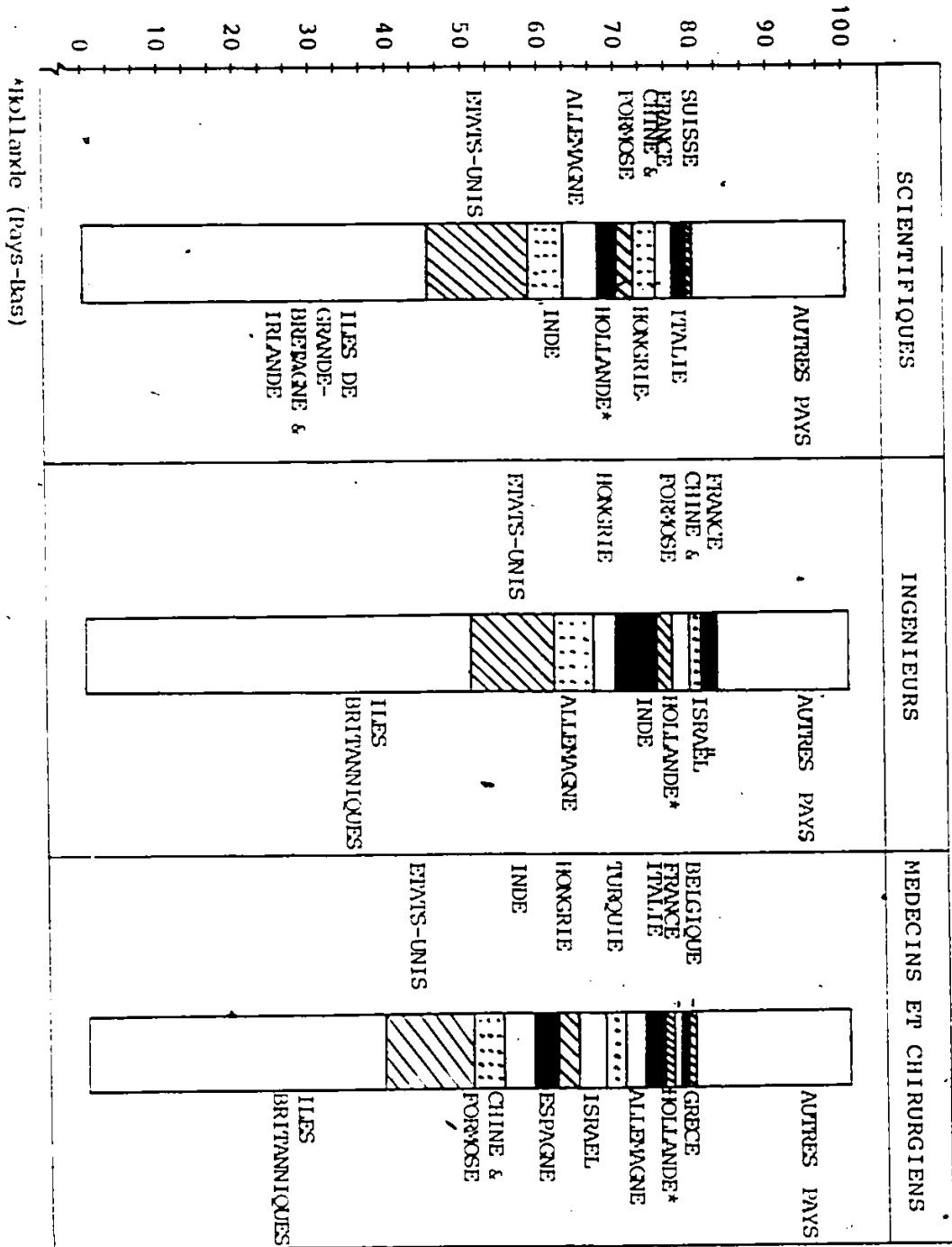
0% 50% 100%

Before 1960-60, figures were based on permanent and long term arrivals and the working classification then in use. Subsequently they were based on earlier arrivals and revised classifications.
Source: Australian Immigration Consolidated Statistics—Department of Immigration and Ethnic Affairs and A.B.S. information

ANNEXE 6 : Nombre d'immigrants ayant choisi d'occuper un poste soit comme scientifique, ingénieur, médecin ou chirurgien au Canada, selon leur lieu de dernière résidence, de 1956 à 1965

Catégorie Année	Scientifiques		Ingénieurs		Médecins et chirurgiens	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Allemagne	153	4,27	503	3,66	136	2,50
Belgique	41	1,14	54	0,39	55	1,01
Royaume-Uni & Irlande	1 631	45,51	7 001	50,93	2 121	38,95
Chine	94	2,62	320	2,33	197	3,62
Espagne	20	0,56	41	0,30	187	3,43
États-Unis	452	12,61	1 780	12,95	686	12,60
France	67	1,87	216	1,57	75	1,38
Hollande (Pays-Bas)	106	2,96	348	2,53	77	1,41
Hongrie	90	2,51	420	3,06	172	3,16
Inde	170	4,74	391	2,84	196	3,60
Italie	65	1,81	98	0,71	111	2,04
État juif	50	1,40	253	1,84	151	2,77
Pologne	45	1,26	215	1,56	50	0,92
Turquie	6	0,17	97	0,71	142	2,61
Total		100,00		100,00		100,00

ANNEXE 7 : Canada (1956-1965)



ANNEXE 8 : Répartition en pourcentage des chercheurs scientifiques et des ingénieurs nés en Inde et qui ont émigré aux États-Unis de février 1964 à janvier 1969, selon l'importance qu'ils attribuent à divers facteurs dans leur décision de devenir émigrants

Facteurs expliquant l'émigration	Nombre de réponses	Immigrants indiens			
		Proportion des étudiants qui considèrent le facteur		Sans importance	Sans opinion
		Très important	Important		
A. Facteurs économiques					
Salaires trop bas	972	4,7	17,6	23,6	54,1
Impôts élevés	948	1,2	1,2	37,3	60,3
Mémoires possibilités d'emploi pour l'épouse	937	2,4	9,7	29,2	58,6
Niveau de vie plus élevé	960	19,1	39,3	22,6	19,1
B. Facteurs professionnels					
Non utilisation des compétences	982	24,1	17,4	14,0	44,2
Manque d'initiative dans le travail	983	11,6	16,3	15,2	57,2
Manque de perspectives de promotion	960	14,3	15,5	14,3	55,9
Insuffisance des possibilités de recherche	994	46,0	28,8	8,0	17,2
Manque de prestige de la profession	960	3,5	10,7	28,5	57,2

ANNEXE 8 : Répartition en pourcentage des chercheurs scientifiques et des ingénieurs nés en Inde et qui ont émigré aux États-Unis de février 1964 à janvier 1969, selon l'importance qu'ils attribuent à divers facteurs dans leur décision de devenir émigrants

Facteurs expliquant l'émigration	Nombre de réponses	Immigrants indiens				
		Proportion des étudiants qui considèrent le facteur				
		Très important	Important	Sans importance	Sans opinion	
C. Raisons socio-politiques	Situation politique	960	7,2	8,3	26,1	58,3
	Hérarchie des classes sociales	948	2,4	3,6	37,3	56,6
	Possibilités culturelles	961	2,4	7,2	35,7	54,7
	Mesures possibles pour les enfants	960	23,8	22,6	9,5	44,1
	D. Raisons personnelles					
Mariage à un citoyen américain	972	10,6	2,4	5,9	81,2	
Autres membres de la famille aux États-Unis	961	0	4,8	7,2	88,0	
Curiosité pour la vie américaine	926	13,6	30,9	29,6	25,9	
Climat	971	3,5	5,9	40,1	50,6	

Source : National Science Foundation, Survey of Science Resources Series, "Immigrant Scientists and Engineers in the United States : A Study of Characteristics and Attitudes", Washington, D.C., US Government Printing Office, 1973, p. 29

ANNEXE 9: Immigrant physicians and surgeons* in the United States from selected asian countries, 1962-1970

Country	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970
Philippines	119	101	63	66	259	550	639	785	769
India	12	16	8	11	40	87	96	129	242
South Korea	18	19	10	11	35	70	63	128	228
Hong Kong	3	15	2	4	26	42	42	39	41
Taiwan	-	-	-	2	11	34	21	27	36
Japan	8	35	4	11	31	40	23	28	35

* Includes dentists

Note : These 6 countries alone account for more than 90 percent of physician/surgeon emigrants from the Far East and over 40 percent of the total from all countries in 1970.

Source : National Science Foundation, Scientists, Engineers, and Physicians from Abroad, Washington, D.C., June 1972, p. 29

ANNEXE 10 : Immigrant scientists* and engineers in the United States from selected asian countries, 1962-1970

Country	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970
Philippines	21	115	22	22	128	457	752	1427	1549
India	57	340	108	94	894	1422	1232	1477	2899
South Korea	37	147	35	23	119	231	182	220	313
Hong Kong	16	90	36	38	174	351	200	181	221
Taiwan	-	-	-	25	162	1121	626	515	943
Japan	32	83	41	25	83	143	109	101	152

* Includes social scientists

Notes : These 6 countries alone account for about 90 percent of scientist/engineer emigrants from the Far East and over 40 percent of the total from all countries in 1970.

Source : National Science Foundation, Scientists, Engineers, and Physicians from Abroad, Washington, D.C., June 1972, p. 27

ANNEXE 11 : Per-Capita Earnings in Canada and the United States Selected Occupations, 1959

Occupations	Canada \$ 000	U.S. \$ 000	Ratio of U.S. to Canadian Earnings
Professional and Scientific	7-09	8-44	1-19
Professional Engineers	7-79	8-63	1-11
Professional Scientists	7-19	7-95	1-11
Physicians, Surgeons and Dentists	14-91	17-78	1-19
Academic Teachers and Principals	8-84	7-91	0-90
Academic Managerial	6-96	9-00	1-29
Craftsman, Foreman, Operatives and related	3-91	4-95	1-26
Clerical ———	3-96	5-20	1-30
Sales ———	4-83	6-70	1-39
Service ———	3-61	3-81	1-06
Laborers ———	2-53	3-43	1-35

Source : K.V. Pankhurst, "Migration between Canada and the United States", The Annals A.A.P.S.S., vol. 367, sept. 1966, p. 61

ANNEXE 12 : Engineers, Natural Scientists, Social Scientists and Medical Personnel Immigrating into the United States, 1962-1966 from Central and South American Countries (Fiscal Years)

Years	1962	1963	1964	1965	1966
Mexico	209	244	196	264	268
Dominican Republic	134	155	90	86	142
Haiti	80	65	57	86	77
Other C. America	924	816	1,017	1,034	1,001
Argentina	199	304	384	331	248
Bolivia	27	27	55	53	37
Brazil	97	116	119	121	114
Chile	55	69	67	71	48
Columbia	169	229	336	267	255
Ecuador	45	68	63	70	71
Paraguay	18	5	9	8	11
Peru	87	89	110	74	86
Uruguay	4	9	9	12	21
Venezuela	130	125	91	58	50
Other S. America	26	55	40	26	43
Total Central and South America	2,204	2,376	2,643	2,566	2,472

Source : G. Beijer, "The Brain Drain from the Developing Countries and the Need for Immigration of Intellectuals and Professionals", International Migration, vol. 5, n° 314, 1967, p. 231

ANNEXE 13 : Origine des immigrants selon leur pays et leur continent de naissance, de 1959 à 1975 en > Australie

Période Continent et/ou pays	janvier 1959 à juin 1966		janvier 1966 à juin 1975		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
AFRIQUE	19 016	2,21	39 856	3,19	58 872	
Iles Maurice*	-	-	505	-	-	
Autres pays du Commonwealth	5 321	0,62	15 304	1,23	20 625	
République arabe d'Egypte	7 342	0,85	11 213	0,90	18 555	
Afrique du Sud	5 229	0,61	9 286	0,74	14 435	
Autres	1 124	0,13	3 628	0,29	4 752	
AMÉRIQUE	15 727	1,83	76 186	6,10	91 913	
Canada	4 615	0,54	12 587	1,01	17 202	
Autres pays du Commonwealth	533	0,06	2 184	0,17	2 717	
Argentine**	-	-	1 588	-	-	
Chili**	-	-	3 205	-	-	
Pérou**	-	-	313	-	-	
États-Unis	9 311	1,08	33 016	2,64	42 327	
Uruguay**	-	-	3 957	-	-	
Autres	1 268	0,15	19 336	1,55	20 604	
ASIE	31 420	3,66	130 002	10,41	161 422	
Bangladesh***	-	-	90	-	-	
Chypre	3 170	0,37	8 766	0,70	11 936	
Hong Kong	645	0,08	3 847	0,31	4 492	
Inde	4 678	0,54	24 443	1,96	29 191	
Malaisie	2 211	0,26	7 224	0,58	9 435	

ANNEXE 13 : Origine des immigrants selon leur pays et leur continent de naissance, de 1959 à 1975 en Australie

Période Continent et/ou pays	janvier 1959 à juin 1966		janvier 1966 à juin 1975		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<u>ASIE (suite)</u>						
Singapour	970	0,11	4 697	0,38	5 667	
Sri Lanka (Ceylan)	3 060	0,36	9 633	0,77	12 693	
Autres pays du Commonwealth	152	0,02	223	0,02	375	
Birmanie	884	0,10	4 266	0,34	-	
Chine	4 194	0,49	3 840	0,31	8 034	
Indonésie	1 551	0,18	1 682	0,13	-	
Israël	986	0,11	2 074	0,17	-	
Japon	254	0,03	724	0,06	-	
Liban	5 502	0,64	23 564	1,89	29 066	
Pakistan	300	0,03	1 224	0,10	-	
Philippines	454	0,05	3 468	0,28	-	
Syrie	224	0,03	2 195	0,18	-	
Thaïlande	64	0,01	535	0,04	-	
Turquie (en Asie et Europe)	926	0,11	20 385	1,63	-	
Autres	1 195	0,14	7 122	0,57	8 317	
<u>EUROPE</u>	762 695	88,76	941 233	75,36	1 703 926	
Royaume-Uni et Irlande	378 500	44,05	547 175	43,81	925 675	
Malte	24 097	2,80	13 751	1,10	37 848	
Autres pays du Commonwealth	967	0,11	1 742	0,14	-	
Autriche	8 095	0,94	5 120	0,41	13 215	

ANNEXE 13 : Origine des immigrants selon leur pays et leur continent de naissance, de 1959 à 1975 en Australie

Période Continent et/ou pays	janvier 1959 à juin 1966		janvier 1966 à juin 1975		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<u>EUROPE (suite)</u>						
Belgique	2 262	0,26	2 122	0,17		
Tchécoslovaquie	1 041	0,12	6 989	0,56	8 030	
Danemark	2 053	0,24	6 078	0,49	8 131	
Finlande	4 453	0,52	7 658	0,61	12 111	
France	2 451	0,29	11 604	0,93	14 055	
Allemagne	38 762	4,51	26 769	2,14	65 531	
Grèce	85 864	9,99	65 891	5,28	151 755	
Hongrie	3 911	0,46	2 840	0,23		
Italie	104 162	12,12	73 522	5,89	177 184	
Pays-Bas	30 158	3,51	16 393	1,31	46 551	
Norvège	837	0,10	1 772	0,14		
Pologne	11 021	1,28	4 649	0,37	15 670	
Portugal	1 507	0,18	9 814	0,79	11 321	
Roumanie	1 046	0,12	735	0,06		
Espagne	11 308	1,32	13 404	1,07	24 712	
Suède	1 169	0,14	4 643	0,37		
Suisse	2 848	0,33	7 281	0,58	10 129	
Russie	3 228	0,38	1 296	0,10		
Yougoslavie	41 947	4,88	108 507	8,69	150 454	
Autres	1 006	0,12	1 478	0,12		
<u>Océanie</u>						
Australie	19 152	2,23	52 738	4,22	71 890	
Fiji	5 999	0,70	8 042	0,64	71 890	
Nouvelle-Zélande	524	0,06	1 755	0,14		
	11 536	1,34	37 755	3,02	49 291	

ANNEXE 13 : Origine des immigrants selon leur pays et leur continent de naissance, de 1959 à 1975 en Australie

Période Continent et/ou pays	janvier 1959 à juin 1966		janvier 1966 à juin 1975		Total	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<u>Océanie</u> (suite)						
Papouasie et Nouvelle-Guinée	781	0,09	3 939	0,32		
Autres pays du Commonwealth	174	0,02	962	0,08		
Autres	138	0,02	285	0,02		
(At sea and not stated)	11 300	1,32	8 932	0,72	20 232	
Total	859 310	100,00	1 248 947	100,00	2 108 257	

* À partir de janvier 1974, inclus avec "Autres pays du Commonwealth" pour les périodes les plus récentes.

** À partir de janvier 1974, sont inclus dans "Autres" pour les périodes les plus récentes.

*** À partir de janvier 1974, sont inclus avec le Pakistan pour les périodes les plus récentes.

Source : Australian Immigration, Consolidated Statistics,
Department of Immigration and Ethnic Affairs,
Cambera, Australia.

BIBLIOGRAPHIE

Adams, W.

1968 L'Exode des cerveaux. Centre de recherches européennes de Lausanne

1966 "Annales de l'Académie américaine des sciences politiques et sociales", dans The New Immigration, vol. 367 (septembre)

Auerbach, F.L.

1961 Immigration Laws of the United States. New York

Beecher, W.M.

1967 "Brain Drain' Called Exaggerated", The New York Times International, Edition. Paris (2 mai)

Beijer, G.

1967 "The Brain Drain from the Developing Countries and the Need for the Immigration of Intellectuals and Professionals", dans International Migration vol. 5, no 314

Bhagwati, J.

1976 "The Brain-drain", dans International Social Science Journal, 28:4, pp. 691-729

Birou, Alain

1965 "L'accélération du progrès technique et l'inégal développement des sociétés", dans Développement et civilisations. Paris, no 23 (septembre)

Böhning, W.R.

1974 "Immigration Policies of Western European Countries", dans International Migration Review, vol. VIII, no 2, pp. 155-163

Boulding, K.E.

1968 "L'importance nationale du capital humain", dans B. Thomas, pp. 123 et suiv.

Bouscaren, A.T.

1963 International Migrations since 1945. New York, Frederick A. Praeger Inc. Publisher, 176 p.

Boyd, M.

- 1974 "The Changing Nature of Central and Southeast Asian Immigration to the United States: 1961-1972", dans International Migration Review, pp. 507-519
- 1981 "The American Emigrant in Canada: Trends and Consequences", dans International Migration Review, vol. XV, no 4, pp. 650 et suiv.

Caldwell, A.A.

- 1975 How many Australians Tomorrow? Melbourne, Read and Harris

Castles S. et Kosack, G.

- 1973 Immigrant Workers and Class Structure in Western Europe. London, Oxford University Press, 503 p.

Das Man Singh

- 1974 "Brain Drain Controversy and African Scholars", dans Studies in Comparative International Development, vol. 1, pp. 74 à 82

Fortney, J.A.

- 1970 "International Migration of Professionals", dans Population Studies, 24 (2), pp. 217-232
- 1972 "Immigrant Professionals, A Brief Historical Survey", dans International Migration Review, pp. 50-62

George, P.

- 1976 Les migrations internationales. Paris, Presses universitaires de France, 230 p.

Grant, K. et Vanderkamp

- 1976 Les causes et les effets économiques des migrations au Canada, 1965-1971. Ottawa, Conseil économique du Canada

Grassby, A.J.

- 1973 Australia's Decade of Decision. Canberra, AGPS, Department of Immigration

Green, A.G.

- 1976 Immigration and the Postwar Canadian Economy. Canada, MacMillan, 312 p.

Grubel, H.G.

- 1968 "The Reduction of the Brain Drain: Problems and Policies, dans Minerva 6, no 4, pp. 541-558
- 1976 "Reflections on the Present State of the Brain Drain and a Suggested Remedy", dans Minerva, pp. 209-224

Grubel, H.G. et Scott, A.D.

- 1966 "The International Flow of Human Capital", dans American Economic Review, Papers and Proceedings (partie 3), 56, pp. 268-274
- 1967 "Determinants of Migration: the Highly Skilled", dans International Migration 5, pp. 127-139
- The Brain Drain, Determinants, Measurement and Welfare Effects

Gupta, M.L.

- 1973 "Outflow of High-level Manpower from the Philippines", dans International Labour Review, pp. 167-191

Hawkins, F.

- 1974 "Canadian Immigration Policy and Management", dans International Migration Review 8, no 2, pp. 141-153
- 1974b) Politique et administration en matière d'immigration dans certains pays. Ottawa, Main-d'oeuvre et Immigration
- 1975 "Canadian Immigration Policy", dans International Migration Review, pp. 237-250

Houdaille, J. et Sauvy, A.

- 1974 "L'immigration clandestine dans le monde", dans Population, no 29

Iffland, C. et Rieben, H.

- 1968 "Les aspects multilatéraux: Europe - Etats-Unis - pays pauvres", dans L'Exode des cerveaux de W. Adams

International Expert Meeting in Stockholm (1973)

- 1975 Brain Drain Statistics. Goran Friberg Editor. Empirical Evidence and Guidelines, FEK-Report 6

Johnson, H.G.

- 1965 "The Economics of the 'Brain Drain': the Canadian Case", dans Minerva, vol. III (printemps) pp. 299-311
- 1968 "Le point de vue 'cosmopolite'", dans L'Exode des cerveaux de W. Adams

Kayser, B.

- 1977 "European Migrations: the New Pattern", dans International Migration Review, 38, vol. II (été) Centre d'étude des migrations, pp. 232-240

Lacroix, R.

- 1972 "L'exode des cerveaux", dans Revue économique, vol. 23, no 1, pp. 54-69

Lynch, P. (Hon.)

- 1970 Immigration in the 'Seventies', Address to Metal Trade Industry Association (Government Printer)

Main-d'oeuvre et Immigration (Canada)

- 1974 Etude sur l'immigration et les objectifs démographiques du Canada. Ottawa, Main-d'oeuvre et Immigration

Matras, J.

- 1973 "Migratory Movements", dans Populations and Societies, chapitre 9, pp. 359-384

Mishan, E.J.

- 1967 "The Brain Drain, Why worry so much?", dans New Society (novembre), p. 619-622

National Science Foundation

- 1972 Scientists, Engineers, and Physicians from Abroad. Washington, D.C.

Nations-Unies

- 1978 Conférence des Nations-Unies pour le commerce et le développement afin d'étudier le problème de l'exode des cerveaux. Genève (mai)

Nagarajan, K.V.

- 1970 "Brain Drain: a Preliminary Survey", dans Indian Economic Journal, vol. XVII (janv.-mars)

North, D.S.

- 1972 "The Immigration of Non-Professional Workers to the United States", dans The International Migration Review, pp. 64-72

OCDE

- 1975 Reviews of Manpower and Social Policies, Manpower policy in Australia. Paris, OCDE, 136 p.

Oh, T.K.

- 1973 "A New Estimate of the Student Brain Drain from Asia", dans The International Migration Review, pp. 449-456

Oteiza, Enrique

- 1965 "Emigration of Engineers from Argentina", dans International Labour Review, vol. 92, no 6 (décembre)
- 1968 "L'analyse des facteurs d'émigration et d'immigration", dans L'Exode des cerveaux de W. Adams, chapitre VIII

Palmer, Howard

- 1981 "Canadian Immigration and Ethnic History in the 1970s and 1980s", dans International Migration Review, no 3, pp. 471-501

Pankhurst, K.V.

- 1966 "Migration between Canada and the United States", dans The Annals A.A.P.S.S., vol. 367 (septembre)

Parai, L.

- 1965 Immigration et émigration de spécialistes et de travailleurs qualifiés depuis la fin de la guerre. Ottawa, Conseil économique du Canada (juin) coll. Etude spéciale, no 1

- 1975 "Canada's Immigration Policy 1962-1974", dans International Migration Review, vol. IX, no 4, pp. 449-478

Parliament (the) of the Commonwealth of Australia

- 1977 Immigration Policies and Australia's Population, a green paper. Canberra, Australian Population and Immigration Council

Patinkin, D.

- 1968 "Le modèle nationaliste", dans L'Exode des cerveaux de W. Adams. New York, pp. 92-108

Pernia, E.M.

- 1976 "The Question of the Brain Drain from the Philippines", dans International Migration Review, 1-, (1-4), pp. 63-72

Plender, R.

- 1972 International Migration Law. Leiden

Portes, A.

- 1975 Reviews of Manpower and Social Policies, Manpower Policy in Australia. Paris

- 1976 "Determinants of the Brain Drain", dans International Migration Review, vol. X (4), pp. 489-508

Portes, A. et Bach, R.L.

- 1980 "Immigrant Earnings: Cuban and Mexican Immigrants in the United States", dans International Migration Review, vol. VIX, no 3, pp. 315 et suiv.

Price, C.

- 1975 "Australian Immigration, 1947-1973", dans International Migration Review, vol. IX, no 3, pp. 304-318

Robinson, R.D.

- 1967 High-Level Manpower in Economic Development, the Turkish Case, Center for Middle Eastern Studies. Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 134 p.

Rockett, I.R.H.

- 1976 "Immigration Legislation and the Flow of Specialized Human Capital from South America to the United States", dans International Migration Review, vol. X (1), pp. 47-60
- 1980 "Education, immigration et mobilité professionnelle: analyse à court terme", dans Migrations internationales, vol. XVIII, no 1/2, pp. 21 et suiv.

Samuel, T.J.

- 1969 Migration des Canadiens de naissance entre le Canada et les États-Unis d'Amérique de 1955 à 1968. Canada, Main-d'oeuvre et Immigration

Sen, A.K.

- 1971 "A Quantitative Study of the Flow of Trained Personnel from the Developing Countries to the United States of America", dans Journal of Development Planning, United Nations, no 3, pp. 105-139

Sheldon, F.

- 1973 "The Effect of the U.S. Immigration Act of 1965 on the Flow of Skilled migrants from less Developed Countries", dans World Development, vol. 1:28 (août)

Singer, P.

- 1974 "Les migrations internationales et le développement", dans Les migrations internationales, CICRED

Smith, R.L.

- 1978 "Australian Immigration 1945-1975", dans Population, Immigration and the Australian Economy (Peter J. Brain and al.). London, Groom Helm

Sutherland, Gordon

- 1967 "The Brain Drain", dans Political Quarterly 38, no 1, pp. 51-61

Thomas, B.

- 1961 "Trends in the International Migration of Skilled Manpower", dans Migration, no 3, pp. 5-20

- 1967 "The International Circulation of Human Capital", dans Minerva 5, pp. 479-506

- 1968 "Le phénomène contemporain", dans L'Exode des cerveaux de W. Adams. New York, MacMillan

Toh, S.-H.

- 1977 "Canada's Gain from Third World Brain Drain, 1962-1974", dans Studies in Comparative International Development, no 3, pp. 25 à 45

United Nations. Economic and Social Council

- 1974 Outflow of Trained Personnel from Developed Countries; Report of the Secretary-General, E/C, 8/21 (13 janvier)

Van des Lroef, J.M.

- 1970 "The U.S. and the World's Brain Drain", dans International Journal of Comparative Sociology, vol. 9, no 3 (septembre), pp. 220-239

Van Hoek, F.J.

- 1970 The Migration of High Level Manpower from Developing to Developed Countries, Institute and Social Studies, The Hague. Paris, Mouton, 52 p.